

GUIDE DU MARIAGE

Réussir son mariage : LE LIVRE

POUR LES PLUS COURAGEUX D'ENTRE VOUS, vous trouverez ci-dessous des dizaines de conseils sur le mariage, les origines du mariage, ce qui est à faire ou ne pas faire durant votre mariage... (on vous donne les infos mais on n'a pas préparé le travail de mise en page)

Tout a commencé par un sourire, un regard, un échange... ont suivis un désir profond de se retrouver, de partager... des idées qui se regroupent, des projets qui naissent et un jour, la décision de mener ensemble et pour toujours l'aventure de votre vie... vous avez décidé de vous marier.

Comme 600000 français en 2007, vous avez décidé de vous marier prochainement. Vous allez donc devoir penser à organiser un mariage mais pas n'importe lequel puisque ce sera le vôtre, celui de votre vie, celui de toute une vie. Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de vous occuper du mariage de votre sœur ou de votre meilleure amie, mais là, vous n'aurez pas droit à l'erreur.

Vous allez tout mettre en œuvre pour que cette journée reste inoubliable à vos yeux et à ceux de vos invités. C'est pour cela que j'ai décidé de vous aider dans cette mission. Depuis maintenant plus de 15 ans, j'ai eu l'occasion par le biais de mon activité et surtout de ma spécialité : la photographie de mariage, d'approcher au plus près les mariés.

De l'esthéticienne à l'essayage de la robe, de la mairie à la sortie de l'église, des vins d'honneur à la soirée dansante, j'ai pu, durant toutes ces années découvrir et surtout partager les joies, les rires et parfois les larmes de mes mariés.

J'ai rencontré et discuté avec tant de partenaires du mariage que j'ai décidé d'en faire un livret plein de conseils afin de faire profiter les futurs mariés de toutes ces idées puisées au fil du temps.

Dans ce guide pratique du mariage, vous trouverez non seulement quantités d'informations utiles et pratiques mais aussi toutes les astuces, toutes les ficelles, tous les conseils, toutes les réponses aux questions que vous vous posez ainsi qu'à celles que vous n'imaginez même pas.

QU'ALLEZ-VOUS TROUVER DANS CE GUIDE ?

LE MARIAGE CIVIL

Où vous adresser pour vous marier civilement ?

Dans quels délais ?

Documents et pièces à fournir,

Quel régime matrimonial choisir ?

L'autorité parentale

Droits du conjoint survivant

Combien et quels témoins pour la mairie ?

Conditions nécessaires pour se marier
Veuves et femmes divorcées
Changement de nom
Organisation du mariage civil
Existe-t-il des interdictions de mariage en cas de consanguinité ?
Les empêchements absolus au mariage
Le code civil

LE MARIAGE RELIGIEUX

Symbolique des alliances
Le sens chrétien du mariage
Les mots importants du mariage chrétien
Pourquoi se marier à l'église ?
Quelle est la signification chrétienne du mariage ?
Le mariage est-il un sacrement ? Oui mais encore ?

En quoi consistent les fiançailles ?
En quoi consiste l'engagement du mariage chrétien ?
Quels sont les papiers officiels à fournir pour le mariage religieux ?
Quelle paroisse choisir ?
Quelles démarches doivent accomplir les mariés pour la préparation au mariage à l'église ?
Quel jour se marier à l'église ?
Combien coûte un mariage à l'église ?
Célébration ou messe ?
Durée de la célébration ou de la messe
Quelles musiques, quels instruments à l'église ?
Quelques chants de messe ?
Quelle décoration à l'église ?
Le livret de messe
Comment se déroule la célébration du mariage ?
Récapitulatif de la célébration
Récapitulatif de la messe
Les enfants d'honneur
Les autres cultes
Se marier à l'étranger

LA ROBE DE MARIEE ET SES ACCESSOIRES

La robe de mariée
Les accessoires
Les sous-vêtements
Les chaussures

LE COSTUME

LES ALLIANCES

LES VINS D'HONNEUR

LE COCKTAIL

LE REPAS ET LA SOIREE DE MARIAGE

LE VOYAGE DE NOCES

LE MARIAGE COTE PRATIQUE

La banque
Fiscalité
Construction ou achat d'une maison
Gestion de la vie courante
Vos obligations
Votre employeur

LES PREPARATIFS DU MARIAGE

Le coiffeur
L'esthéticienne
Le maquillage
Le barbier
L'habillage

LES PRESTATAIRES

L'animateur soirée ou le disc jockey
Le photographe
Le caméraman
Les musiciens, chanteurs
Le magasin dans lequel sera déposé la liste de mariage
L'imprimeur : les faire parts, les remerciements, le livret mariage
L'école de danse
Le magicien
Le confiseur, spécialiste des dragées
La nounou d'un soir
L'hôtelier
Le chauffeur et/ou la voiture de collection
Le fleuriste
Le bouquet de la mariée
Le langage des arbres

Dire je t'aime en 83 langues et surtout lui dire "je t'aime"
Les anniversaires de mariage
Une autre image du bonheur
Poème
Proverbes, dictons
Quelques superstitions
Le tableau du qui fait quoi
Test
Les chiffres du mariage
Astuces pour nettoyer les tâches
Dresser une table
Trousse de secours le jour du mariage
Les fiançailles

Le lancer de bouquet
Les publications
Le mariage en quelques questions réponses
Le mariage pour les radins
L'agenda

PRELUDE

LE MARIAGE ET SES ORIGINES

Le mot mariage a une racine provenant du terme mas, maris signifiant mâle. L'origine de l'union de deux êtres était masculine, la femme n'y prenant aucune part, c'est au père que revenait le droit de marier sa fille à un homme, la tutelle de la femme passant alors du père au mari.

Au XII^{ème} siècle, le mariage devient un sacrement et la notion de « donner sa fille en mariage » évolue alors en « action de marier sa fille ou de se marier ». Au XV^{ème} siècle, le mariage est un état. Au XVII^{ème} siècle, il désigne le jour de la célébration des noces. A ce jour, le terme mariage signifie l'union légitime d'un homme et d'une femme par le lien conjugal. Le mariage est un contrat civil ordinairement béni par l'église. On appelle le mariage à l'église le sacrement du mariage.

La première forme de mariage apparaîtra sous l'Empire Romain, elle légalise par le droit une mauvaise habitude qui consistait à enlever la femme désirée, enrobée de termes juridiques, elle devient un mariage de fait ou mariage per usum. (mariage par usage)

Après un an de cohabitation, et seulement si l'épouse ne découche pas trois nuits d'affilée, cette union est alors considérée comme valide. Les romains adopteront ensuite trois formes de mariages où l'enlèvement de la femme ne sera plus nécessaire. Néanmoins, la femme devra obéir aux désirs de son père.

Trois possibilités s'offraient alors aux futures mariées :

- le père transmet son autorité filiale au futur mari ce dernier devenant alors le tuteur de sa femme : on appelait cela le mariage cum manu
- le père opère une transaction commerciale avec son futur gendre : le mariage coemption
- le mariage confarréation, réservé à l'aristocratie, et se pratique sine manu, c'est-à-dire sans passage de l'autorité du père au fils. Ainsi, l'épouse pourra conserver ses biens et ses droits de femme.

Dans les trois cas présentés ci-dessus, la femme n'a pas le droit de choisir.

Sous la République (509-31 av. J.-C.), le mariage ne connaît pas de changement important, mais il va traverser une crise importante au cours de l'Empire (27 av. J-C à 476 apr. J-C). Seuls les citoyens romains peuvent se marier. Les étrangers, hommes libres ou affranchis ne peuvent légaliser leur union avec une femme de leur classe ni même avec une citoyenne romaine.

Les esclaves ont juste le droit au contubernium (camaraderie de tente). Cette absence de législation pour tous encourage certains à recourir à la méthode de l'enlèvement. Les laissés pour compte restent sur la base du concubinage forcé, si bien que celui-ci se perpétue dans la Basse Antiquité chrétienne.

Saint Augustin (considéré comme le père de l'église moderne) vit quinze ans avec une concubine dont il a un enfant. Lorsqu'il atteint trente ans, ses parents l'obligent à se marier. Il doit répudier sa concubine de rang inférieur.

En attendant que sa fiancée officielle atteigne l'âge nubile, Augustin s'empresse de prendre une autre maîtresse. Au concile de Tolède en 400, l'Eglise affirme : "Celui qui n'a pas de femme, mais qui tient une concubine pour femme peut communier à condition qu'il se contente d'une seule femme, épouse ou concubine".

Charlemagne, empereur d'Occident en 800, a quatre épouses officielles, d'innombrables maîtresses et cinq concubines. Ces dernières sont reconnues et acceptées.

Dans l'Europe du haut Moyen Age, l'Eglise qui a renforcé son pouvoir se sent plus concernée par cette institution. Un seul Dieu, une seule église, et donc un seul mariage, elle est moins laxiste, condamne l'inceste et interdit les mariages entre consanguins, si fréquents dans les familles aristocratiques, qui ne veulent pas émietter leurs pouvoirs et leurs terres.

En 1059, une encyclique papale en précise l'interdiction par la règle des sept degrés :

Tout homme ayant pris femme dans les limites du septième degré est astreint canoniquement par son évêque à la renvoyer, son refus entraînerait l'excommunication". Si cette sanction peut paraître légère de nos jours, elle était redoutée à l'époque médiévale. Cependant cette juste injonction ne dure guère, et se réduit au système de quatre degrés en 1215 (concile de Latran IV) puis à trois en 1917.

La forme de mariage comme nous l'avons aujourd'hui apparaît seulement en 1564.

Le Moyen Age n'offrait que peu de possibilités d'union maritale aux cadets des grandes familles, l'aîné était logiquement désigné pour porter le titre et conserver les terres, les enfants "choisissaient" entre le métier des armes et la carrière ecclésiastique.

Au XIIe siècle, l'Eglise introduit le consentement réciproque des époux et inclut le mariage dans la liste des sacrements. Henri II ajoute à son édit l'autorisation pour les pères de déshériter les fils désobéissants qui se sont mariés sans le consentement paternel.

Un changement important se produit après la Révolution Française, les citoyens peuvent contracter un mariage en présence d'un officier d'état civil. Evidemment, l'autorité papale qui régnait en maître condamne cette nouveauté en 1880.

QUI INVITER ?

Peut-être ne vous êtes-vous pas posé la question mais comment sélectionner les invités. Qui viendra à la cérémonie religieuse, qui viendra à la soirée ? Nous aimerions inviter ces amis à notre repas mais notre budget ne nous le permet pas...

Tout d'abord il y a ceux que vous devez inviter : Les parents, les grands parents, les parrains marraines, oncles et tantes, cousins et cousines, meilleurs amis. Certes, pour certains, on peut regretter d'avoir à le faire mais quand on ne le fait pas, on se prend alors à le regretter. Le mariage est aussi une fête qui permet de se retrouver ou de se découvrir.

Ensuite il y a ceux que vous avez envie d'inviter : Ceux que vous aimez, ceux que vous appréciez ou ceux que vous fréquentez, ceux que vous souhaitez remercier. Vous pouvez bien sûr inviter ces personnes uniquement à la cérémonie religieuse et aux vins d'honneur sans pour autant penser au repas du soir.

Enfin, il y a ceux que vous ne souhaitez pas inviter : certains collègues, votre employeur, des voisins ou de simples connaissances de l'un ou de l'autre. Au risque de provoquer des remous notoires ou des situations irrémédiables, tentez de faire néanmoins un effort en vous disant que de toute façon si ces personnes ne vous apprécient pas, elles ne viendront pas mais que vous aurez au moins fait l'effort qu'il fallait.

Si votre budget ne vous permet pas d'inviter à votre soirée certains amis ou collègues très proches que vous souhaiteriez pourtant voir venir, adressez leur une invitation pour les vins d'honneur ainsi qu'un petit carton pour la deuxième partie de soirée durant laquelle ils partageront avec vous le gâteau et le champagne. Vous vous ferez plaisir et ils seront très heureux de pouvoir partager avec vous ce moment important de votre vie.

Pour conclure, vous penserez à remercier la totalité de vos invités, qu'ils se soient manifestés par une fleur, un cadeau, un geste, une pensée, une présence. Vous pourrez les remercier par une carte, une photo, un petit mot ou un simple appel téléphonique, ils vous en seront reconnaissants.

LE MARIAGE CIVIL

Contrairement au mariage religieux qui n'est pas obligatoire, vous devrez forcément vous marier à la mairie, qu'il s'agisse d'un mariage ou d'un remariage.

Où vous adresser pour vous marier civilement ?

A la mairie du domicile de l'un des futurs époux. Néanmoins, certaines mairies acceptent que le mariage se fasse dans la commune de la résidence des parents. Pour un mineur, le domicile retenu sera celui des parents de l'un des mariés.

Dans quels délais ?

Vous devez vous adresser au service de l'état civil au minimum trois semaines avant la date retenue pour votre célébration de mariage. La publication des bans doit être effectuée au minimum 10 jours avant la cérémonie à la mairie.

Documents et pièces à fournir ?

Les mairies vous remettront une brochure détaillant les documents à fournir :

- un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois à la date du mariage (à retirer auprès de votre commune de naissance directement ou par courrier)
- un certificat prénuptial de moins de deux mois à la date de publication des bans
- une pièce d'identité
- deux justificatifs de domicile (quittance de loyer, quittance de gaz ou électricité, certificat d'imposition ou de non imposition...)
- une attestation de célibat ou de non remariage pour les étrangers ainsi qu'éventuellement un certificat de coutume
- un certificat du notaire en cas d'établissement d'un contrat de mariage
- un formulaire de passage d'une visite médicale prénuptiale. La délivrance d'un certificat médical n'est pas qu'une simple formalité. Le code de la santé publique (article L 153) détermine précisément les examens et analyses que vous devez passer. Pour Mademoiselle, une prise de sang permettra de déterminer votre groupe sanguin afin de savoir si vous pourriez présenter une incompatibilité sanguine avec vos futurs enfants, ce qui nécessiterait une surveillance supplémentaire pendant vos grossesses. Elle permettra également de pratiquer des sérodiagnostics de rubéole et de toxoplasmose qui pourraient s'avérer très dangereuses pour le futur enfant. Si ces sérodiagnostics sont positifs, vous êtes alors protégée. Pour Monsieur, cette prise de sang permettra de confirmer ou de déterminer le groupe sanguin et le rhésus. Elle sera complétée par la recherche éventuelle d'anticorps irréguliers. Pour information, la sérologie du virus du sida n'est pas obligatoire mais peut être demandée au médecin. Dans tous les cas, n'oubliez jamais que le médecin est assermenté et donc sous le secret médical.
- une fiche d'état civil datant de moins de trois mois de chacun des témoins
- la liste des témoins comportant nom et nom de jeune fille, prénoms, date de naissance, profession et adresse. Vous penserez à communiquer la profession de vos témoins et non leur situation professionnelle au jour du mariage. Il est en effet vexant pour le témoin de s'entendre dire en public « sans emploi » alors que ce dernier 3 mois auparavant était responsable commercial par exemple.

En cas de légitimation d'enfant né avant le mariage, il convient de le signaler et fournir la copie de l'acte de naissance. Depuis la loi du 8 janvier 1993, les parents mariés ou qui se marient peuvent demander la légitimation de leurs enfants naturels décédés en s'adressant directement au service de l'état civil.

Le mariage civil est entièrement gratuit en dehors des frais de visite médicale et du notaire éventuel. Il est néanmoins d'usage de laisser une enveloppe pour les œuvres de la commune.

Il n'est d'ailleurs pas rare que vos invités soient également conviés à participer financièrement à l'aide sociale.

Quel régime matrimonial choisir ?

Peu de mariés s'interrogent sur le régime matrimonial alors que c'est le point essentiel du mariage. Même si vous êtes mariés pour la vie et pour votre plus grand bonheur, personne ne peut garantir la longévité infaillible de votre couple. Au risque de choquer certains et particulièrement vos proches, vous devez néanmoins réfléchir longuement sur le régime matrimonial à retenir et plus particulièrement si des écarts financiers ou matériels existent entre les conjoints (titulaire d'un patrimoine, associé d'une entreprise ...)

A défaut de contrat de mariage, les époux se trouvent obligatoirement soumis au régime de la communauté légale. Sous ce régime, tous les biens acquis par les époux durant le mariage sont des biens communs. Sont au contraire propres (ou personnels) à chacun des époux les biens qui leur appartenaient avant le mariage et ceux dont ils sont devenus propriétaires, même après le mariage, par succession, donation ou legs.

Chacun des époux a l'administration de ses biens propres. Il peut en percevoir les revenus. Il peut aussi les vendre librement. Chacun des époux a aussi le pouvoir d'administrer seul les biens communs et d'en disposer. Toutefois, s'il s'agit d'immeubles ou de fonds de commerce, la vente de ces biens nécessite l'accord du conjoint. Le consentement des deux époux est également requis pour la donation de tout bien commun.

Quel que soit le régime matrimonial, chacun des époux a pouvoir pour passer seul les contrats qui ont pour objet l'entretien du ménage ou l'éducation des enfants : toute dette ainsi contractée par l'un oblige également l'autre, sauf si elle est manifestement excessive. Chacun des époux peut se faire ouvrir librement, sans le consentement de l'autre, tout compte de dépôt (compte courant postal, compte bancaire, livret de caisse d'épargne, etc...) et tout compte de titres en son nom personnel.

Il peut disposer librement de ces fonds et de ces titres. En revanche un époux ne peut vendre sans l'autre le logement du ménage ou résilier le bail de ce logement ni vendre les meubles qui le garnissent.

Si l'un des époux se trouve hors d'état de manifester sa volonté ou s'il met en péril les intérêts de la famille, l'autre époux peut faire prendre en justice toutes mesures nécessaires ou même se faire transférer l'administration des biens normalement gérés par son conjoint.

Lorsque l'un des époux a une créance à faire valoir à l'autre, il peut demander au tribunal d'ordonner qu'une hypothèque légale soit inscrite sur les biens de son conjoint. Le tribunal peut également décider qu'une hypothèque sera prise sur les biens de l'époux qui se fait transférer l'administration des biens de l'autre.

Le régime de la séparation des biens qui instaure une séparation entre les patrimoines des époux. Tous les biens acquis avant et pendant le mariage restent la propriété de celui qui les a achetés. Il en est de même pour les biens requis par héritage ou donation. Chacun reste personnellement responsable des dettes qu'il a contractées seul.

Les biens achetés en indivision appartiennent aux deux époux en proportion des parts acquises qui, normalement, doivent correspondre aux apports de chacun. Ce régime est souvent adopté par les personnes qui se remarient ou qui exercent une activité professionnelle

à risques économiques, à l'effet de protéger le patrimoine de leur conjoint.

Le régime de la communauté universelle qui met, en principe, tout en commun. Tous les biens, immobiliers ou mobiliers, acquis ou reçus (par succession ou donation) avant ou pendant le mariage sont communs, sauf clauses contraires. Les époux sont co-responsables de toutes les dettes contractées par l'un ou l'autre. Ce régime permet notamment de stipuler que tout ou partie du patrimoine commun reviendra au conjoint survivant en exonération de droits de succession. C'est la clause dite d'attribution.

L'autorité parentale

La loi attribue aux père et mère l'autorité parentale sur leurs enfants mineurs. Les pères et mères ont à l'égard de l'enfant droit et devoir de garde, de surveillance et d'éducation.

Pendant le mariage, les père et mère exercent en commun leur autorité. Toutefois, les actes usuels de l'autorité parentale concernant la personne de l'enfant sont accomplis valablement par l'un ou l'autre des époux. Ainsi, le mari, comme la femme, peuvent sous leur seule signature inscrire l'enfant dans un établissement scolaire, l'autoriser à voyager hors de France, à subir les épreuves du permis de conduire.

Les père et mère peuvent également décider qu'au nom du père sera adjoint, à titre d'usage, le nom de la mère. Les père et mère ne peuvent, sauf motif grave, faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands parents.

Droits du conjoint survivant ?

Au décès de l'un des époux, le conjoint survivant conserve la propriété de ses biens personnels et a droit, s'il est marié sous un régime de communauté, à la moitié des biens communs. La loi lui accorde en outre un droit de jouissance sur les biens attribués à l'époux prédécédé (biens personnels de cet époux et moitié de la communauté qui lui revient). Ce droit de jouissance est d'un quart s'il y a des enfants, de moitié si le défunt laisse des frères et sœurs ou ses père et mère, de la totalité dans les autres cas. Les droits du conjoint survivant peuvent être considérablement augmentés par donation ou testament.

Combien et quels témoins pour la mairie ?

Le mariage est obligatoirement célébré en présence de deux témoins au moins et de quatre au plus choisis par les mariés. Ils devront être majeurs ou émancipés. En l'absence de témoins, le personnel de l'état civil peut faire office de témoins. A noter qu'un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble.

Quant au choix, il se dirigera vers la famille proche, sans conditions d'âge (sauf pour la majorité) ou les amis ainsi que les collègues. Vous pourrez parfaitement retenir des témoins différents pour la mairie et l'église ce qui vous permettra alors de faire profiter plus de personnes de votre entourage et parfois éviter les conflits surtout lorsque les frères et sœurs sont nombreux.

Conditions nécessaires pour se marier ?

L'âge minimum requis est de 15 ans pour les femmes, 18 ans pour les hommes. Une dispense d'âge peut être accordée par le Procureur de la République. Un mineur ne pourra se marier sans le consentement de ses parents ou de celui des deux qui l'a reconnu. En cas de désaccord ou de décès de l'un des parents, l'avis favorable d'un seul des parents est suffisant. En cas de décès des deux parents ou d'inaptitude à manifester leur volonté, le consentement au mariage appartient au conseil de famille désigné par le juge des tutelles.

Veuves et femmes divorcées ?

Un délai de 300 jours à compter du veuvage ou de la résidence séparée est imposé aux femmes avant un nouveau mariage sauf en cas d'accouchement ou dispense judiciaire ou convention de séparation de corps.

La parenté ou l'alliance est une cause d'empêchement au mariage, sauf dispense accordée dans certains cas et pour des motifs graves par décret du Président de la République.

Changement de nom ?

La coutume veut que la femme porte le nom de son mari alors qu'aucun texte ne l'y oblige. L'arrêté du 20 mars 1985 stipule que le mariage est sans effet sur le nom des époux, qui continuent d'avoir pour seul patronyme celui qui résulte de leur acte de naissance. Toutefois, chacun des époux peut utiliser dans la vie courante, s'il le désire, le nom de son conjoint, en l'ajoutant à son propre nom ou même pour la femme, en le substituant au sien.

Pour les modifications administratives, il conviendra d'en informer les différentes administrations et organismes, en leur faisant parvenir une copie du certificat de mariage.

Depuis juillet 1986, il est possible d'ajouter :

- pour la femme mariée ou veuve, le nom de son mari
- pour l'homme marié ou veuf, le nom de sa femme
- pour la femme divorcée, le nom de son ex-conjoint
- pour toute personne majeure, le nom de celui de ses parents qui ne lui a pas transmis son nom

Ce nom peut figurer librement sur tous les documents administratifs dès qu'il a été notifié, mais il doit être distingué du nom patronymique. Pour pouvoir utiliser ce deuxième nom, il faut produire certaines pièces justifiant le fait que l'on puisse porter ce nom (livret de famille ou acte de naissance...)

ORGANISATION DU MARIAGE CIVIL.

Les mariés se rendent à la mairie de la commune accompagnés de leur famille proche. Renseignez-vous toujours bien sur la dimension de la salle des mariages qui ne pourra pas forcément accueillir tous vos invités. Les mariés arriveront en général séparément à la mairie.

Monsieur entrera le premier accompagné à sa gauche de sa maman ou à défaut d'une personne de son choix (dans le cas du décès de la maman notamment). Mademoiselle entrera en dernier accompagnée à sa droite de son papa ou à défaut d'une personne de son choix. Une employée communale ou le maire lui-même viendra vous accueillir au pied de la mairie. Contrairement à l'église, le cortège n'est pas une obligation respectant une tradition.

Après un petit mot d'accueil de Monsieur ou Madame le Maire ou d'un officier de l'état civil, il vous sera lu les articles du code civil :

- article 212 : les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance
- article 213 : les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir
- article 214 : si les conventions matrimoniales ne règlent pas la contribution des époux aux charges du mariage, ils y contribuent à proportion
- article 215 : les époux s'obligent mutuellement à une communauté de vie
- article XXX

Après s'être assuré qu'il a ou n'a pas été fait de contrat de mariage, l'officier d'état civil procédera à l'échange des consentements.

Monsieur X, acceptez-vous de prendre pour épouse Melle Y, ici présente.

Mademoiselle Y, acceptez-vous de prendre pour époux Monsieur X, ici présent.

Au nom de la loi, je vous déclare unis par le mariage.

Interviendra ensuite la lecture de l'acte de mariage suivi enfin par les signatures. A noter que vous signerez chacun deux registres et que vous apposerez vos initiales sur quelques documents administratifs.

Dans certaines communes, Monsieur ou Madame l'officier d'état civil pourra vous lire un petit mot personnel ou un poème et vous fournir les premiers conseils de votre vie de couple. Pour terminer, la municipalité vous offrira un petit cadeau de sympathie (album photo, assiette, bouquet de fleurs etc...) et remettra au « chef de famille » le célèbre livret de famille ainsi qu'un document administratif qui sera à remettre au prêtre en arrivant à l'église en cas de mariage religieux.

La personne ayant officié se permettra bien évidemment, avec l'autorisation du marié qui ne le lui refuse jamais, d'embrasser la mariée. Très souvent, vous aurez la visite d'un photographe de presse qui immortalisera l'évènement pour le journal régional. Sachez également que les portes de la mairie doivent rester ouvertes et que l'officier d'état civil se doit de porter l'écharpe tricolore.

Dans le cas où le mariage religieux n'est pas célébré ou que l'église se refuse à un échange d'alliances (cas de remariage par exemple), les anneaux pourront alors être remis directement à la mairie. La procédure d'échange des alliances est alors très simple : les mariés se passent simplement l'anneau au doigt et peuvent bien évidemment s'échanger une petite phrase ou un petit baiser.

ASTUCE : N'oubliez pas de prévoir vos cartes d'identité ainsi que celles des témoins.

Prévoyez également un joli stylo qui remplacera le traditionnel « bic » de certaines communes si inesthétique sur les photos de votre reportage. Enfin, tenez toujours à disposition un petit mouchoir de poche pour essuyer la première larme de la journée.

Existe-t-il des interdictions de mariage en cas de consanguinité ?

La consanguinité est le lien de parenté qui existe entre deux personnes ayant un ancêtre commun. Il existe dans ce cas des empêchements absolus à mariage et d'autres qui sont susceptibles de dispense.

Les empêchements absolus au mariage

a) la famille légitime ou naturelle

- la parenté directe : le mariage est prohibé entre ascendants et descendants
- la parenté collatérale : le mariage est prohibé entre frères et sœurs (ou demi-frères ou demi-sœurs)
- l'alliance : le mariage est prohibé entre beaux-parents et gendre ou bru, entre beaux-enfants et parâtre ou marâtre si la personne créant l'alliance, c'est-à-dire un lien de parenté résultant d'un mariage antérieur, est vivante.

Dans ces trois cas, il y a empêchement même si la parenté ou l'alliance existe par une condamnation à subsides.

la famille adoptive

- l'adoption simple : le mariage est prohibé entre l'adoptant et l'adopté ou ses descendants, entre l'adoptant et le conjoint de l'adopté, entre le conjoint de l'adoptant et l'adopté tant que vit la personne créant l'alliance
- l'adoption plénière : mêmes principes que pour la famille légitime ou naturelle.

2- Les empêchements susceptibles de dispense

Le Président de la République est compétent pour accorder la dispense. Les textes exigent une "cause grave". Il s'agit des cas suivants :

a) la parenté collatérale :

- entre oncle et nièce
- entre tante et neveu
- entre enfants adoptifs d'un même individu et entre adopté et les enfants de l'adoptant.

b) l'alliance en ligne directe :

- entre beaux-parents et gendre ou bru
- entre beaux-enfants et parâtre ou marâtre

Le mariage qui ne répond pas aux conditions de fond et de forme ci-dessous peut être annulé.

Conditions de fond

Le consentement des époux : La condition essentielle du mariage est le consentement réel et libre des époux. Ce consentement doit être exempt de vices. La violence physique ou morale n'a été reconnue comme vice du consentement que dans des cas exceptionnels.

L'erreur sur la personne, c'est à dire sur l'identité physique ou civile, a été admise comme vice du consentement, mais non pas à l'erreur sur les qualités de la personne. Ni le dol, ni la lésion ne constituent, en matière de mariage, des vices du consentement.

La différence de sexe : Même si en 2004, le premier mariage homosexuel a été célébré de manière officielle en France, il n'a pas été validé par la justice et a été annulé en 2005.

La puberté des époux : L'âge de la puberté est fixé par le Code Civil à 18 ans pour l'homme et à 15 ans pour la femme (en ce qui concerne la femme, si elle met au monde un enfant avant l'âge de 15 ans, elle peut se marier puisqu'elle est reconnue d'office, apte au mariage).

La capacité des époux

L'absence d'empêchement au mariage : Les empêchements au mariage n'existent qu'à l'égard de certaines personnes; ce sont la bigamie, c'est à dire le fait de contracter un nouveau mariage avant la dissolution du précédent ; l'inceste, c'est à dire le fait d'être lié avec le futur conjoint par parenté ou alliance jusqu'au degré prohibé; le délai de viduité, délai de 300 jours que doit attendre la femme pour se remarier, et qui, présentant le délai de la gestation la plus longue, évite par son respect la confusion de part, c'est à dire l'équivoque relative à la parenté de l'enfant (ce délai s'ouvre au décès du mari ou à l'ordonnance de domicile séparé, en cas de divorce ou de séparation de corps).

Le consentement du gouvernement ou de la famille : Le consentement, dans certains cas, du gouvernement est nécessaire lorsque le futur conjoint est militaire ; le consentement de la famille l'est pour les mineurs de moins de 21 ans ; le consentement des père et mère ou du conseil de famille l'est pour les majeurs en tutelle. Le consentement doit être spécial, c'est à dire autoriser le mariage avec une personne déterminée.

Conditions de forme

Le mariage est un contrat solennel, c'est à dire que la forme y joue un rôle tel que, sans elle, le mariage n'existerait pas.

Le code civil

Le mariage civil dépend du fameux code civil que l'officier d'état civil respectera pour votre mariage. Vous trouverez ci-dessous quelques uns des articles relatifs à la préparation et à l'organisation du mariage civil.

Actes de mariage

Chapitre d'origine

Art. 63

Texte issu de la loi du 8 avril 1927, modifié et complété par l'ordonnance n° 45-2720 du 2 novembre 1945, modifié par la loi n° 56-780 du 4 août 1956

Avant la célébration du mariage, l'officier de l'état civil fera une publication par voie d'affiche apposée à la porte de la maison commune. Cette publication énoncera les prénoms, noms, professions, domiciles et résidences des futurs époux, ainsi que le lieu où le mariage devra être célébré.

(Ordonnance du 2 novembre 1945) « L'officier de l'état civil ne pourra procéder à la publication prévue à l'alinéa ci-dessus, ni, en cas de dispense de publication, à la célébration du mariage, qu'après la remise, par chacun des futurs époux, d'un certificat médical datant de moins de deux mois, attestant, à l'exclusion de toute autre indication, que l'intéressé a été examiné en vue du mariage.

L'officier de l'état civil qui ne se conformera pas aux prescriptions de l'alinéa précédent sera poursuivi devant le tribunal de grande instance et puni d'une amende » (Loi du 4 août 1956) « comprise entre 20 F et 200 F ».

Art. 64

Texte issu de la loi du 8 avril 1927

L'affiche prévue en l'article précédent restera apposée à la porte de la maison commune pendant dix jours.

Le mariage ne pourra être célébré avant le dixième jour depuis et non compris celui de la publication.

Si l'affichage est interrompu avant l'expiration de ce délai, il en sera fait mention sur l'affiche qui aura cessé d'être apposée à la porte de la maison commune.

Art. 65

Texte issu de la loi du 21 juin 1907

Si le mariage n'a pas été célébré dans l'année, à compter de l'expiration du délai de la publication, il ne pourra être célébré qu'après une nouvelle publication faite dans la forme ci-dessus.

Art. 66

Texte d'origine

Les actes d'opposition au mariage seront signés sur l'original et sur la copie par les opposants ou par leurs fondés de procuration spéciale et authentique ; ils seront signifiés, avec la copie de la procuration, à la personne ou au domicile des parties, et à l'officier de l'état civil, qui mettra son visa sur l'original.

Art. 67

Texte issu de la loi du 8 avril 1927

L'officier de l'état civil fera, sans délai, une mention sommaire des oppositions sur le registre des mariages ; il fera aussi mention, en marge de l'inscription desdites oppositions, des jugements ou des actes de mainlevée dont expédition lui aura été remise.

Art. 68

Texte d'origine, modifié par la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946

En cas d'opposition, l'officier de l'état civil ne pourra célébrer le mariage avant qu'on lui en ait remis la mainlevée, sous peine de (Loi du 7 octobre 1946) « 30 F d'amende » et de tous dommages-intérêts.

Art. 69

Texte issu de la loi du 9 août 1919

Si la publication a été faite dans plusieurs communes, l'officier de l'état civil de chaque commune transmettra sans délai à celui d'entre eux qui doit célébrer le mariage un certificat constatant qu'il n'existe point d'opposition.

Art. 70

Texte issu de la loi du 11 juillet 1929, modifié par la loi du 2 février 1933

(Loi du 2 février 1933) « L'expédition de l'acte de naissance remise par chacun des futurs époux à l'officier de l'état civil qui doit célébrer leur mariage est conforme au dernier alinéa de l'article 57 du Code civil, avec, s'il y a lieu, l'indication de la qualité d'époux de ses père et mère ou, si le futur époux est mineur, l'indication de la reconnaissance dont il a été l'objet. » Cet acte ne devra pas avoir été délivré depuis plus de trois mois, s'il a été délivré en France, et depuis plus de six mois, s'il a été délivré dans une colonie ou dans un consulat.

Art. 71

Texte issu de la loi du 11 juillet 1929

Celui des futurs époux qui serait dans l'impossibilité de se procurer cet acte pourra le suppléer en rapportant un acte de notoriété délivré par le juge du tribunal d'instance du lieu de sa naissance ou par celui de son domicile.

L'acte de notoriété contiendra la déclaration faite par trois témoins, de l'un ou de l'autre sexe, et de ceux de ses père et mère, s'ils sont connus ; le lieu, et, autant que possible, l'époque de sa naissance, et les causes qui empêchent d'en rapporter l'acte. Les témoins signeront l'acte de notoriété avec le juge du tribunal d'instance ; et s'il en est qui ne puissent ou ne sachent signer, il en sera fait mention.

Art. 72

Texte issu de la loi n° 72-3 du 3 janvier 1972

Ni l'acte de notoriété ni le refus de le délivrer ne sont sujets à recours.

Art. 73

Texte issu de la loi du 9 août 1919, modifié par la loi du 28 février 1922

L'acte authentique du consentement des père et mère ou aïeuls et aïeules, ou, à leur défaut, celui du conseil de famille, contiendra les prénoms, noms, professions et domicile des futurs époux et de tous ceux qui auront concouru à l'acte, ainsi que leur degré de parenté. (Loi du 28 février 1922) « Hors le cas prévu à l'article 159 du Code civil, cet acte de consentement est dressé soit par un notaire, soit par l'officier de l'état civil du domicile ou de la résidence de l'ascendant et, à l'étranger, par les agents diplomatiques ou consulaires français. Lorsqu'il est dressé par un officier de l'état civil, il ne doit être légalisé, sauf conventions internationales contraires, que lorsqu'il y a lieu de le produire devant les autorités étrangères. »

Art. 74

Texte issu de la loi du 21 juin 1907

Le mariage sera célébré dans la commune où l'un des deux époux aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi.

Art. 75

Texte issu de la loi du 9 août 1919, modifié par la loi n° 66-359 du 9 juin 1966 et partiellement abrogé par la loi du 2 février 1933

(Loi du 9 juin 1966) « Le jour désigné par les parties, après le délai de publication, l'officier de l'état civil, à la mairie, en présence d'au moins deux témoins, ou de quatre au plus, parents ou non des parties, fera lecture aux futurs époux des articles 212, 213 (alinéas 1 et 2), 214 (alinéa 1) et 215 (alinéa 1) du présent code. »

Toutefois, en cas d'empêchement grave, le procureur de la République du lieu du mariage pourra requérir l'officier de l'état civil de se transporter au domicile ou à la résidence de l'une des parties pour célébrer le mariage. En cas de péril imminent de mort de l'un des futurs époux, l'officier de l'état civil pourra s'y transporter avant toute réquisition ou autorisation du procureur de la République, auquel il devra ensuite, dans le plus bref délai, faire part de la nécessité de cette célébration hors de la maison commune.

Mention en sera faite dans l'acte de mariage.

L'officier de l'état civil interpellera les futurs époux, et, s'ils sont mineurs, leurs ascendants présents à la célébration et autorisant le mariage, d'avoir à déclarer s'il a été fait un contrat de mariage et, dans le cas d'affirmative, la date de ce contrat, ainsi que les nom et lieu de

résidence du notaire qui l'aura reçu.

Si les pièces produites par l'un des futurs époux ne concordent point entre elles quant aux prénoms ou quant à l'orthographe des noms, il interpellera celui qu'elles concernent, et, s'il est mineur, ses plus proches ascendants présents à la célébration, d'avoir à déclarer que le défaut de concordance résulte d'une omission ou d'une erreur. (Fin de l'alinéa abrogée par la loi du 2 février 1933)

Il recevra de chaque partie, l'une après l'autre, la déclaration qu'elles veulent se prendre pour mari et femme ; il prononcera, au nom de la loi, qu'elles sont unies par le mariage et il en dressera acte sur-le-champ.

Art. 76

Texte issu de la loi du 4 février 1928, complété par l'ordonnance n° 59-71 du 7 janvier 1959 et par la loi n° 97-987 du 28 octobre 1997, partiellement abrogé par la loi du 13 février 1932

L'acte de mariage énoncera :

- 1° Les prénoms, noms, professions, âges, dates et lieux de naissance, domiciles et résidences des époux ;
- 2° Les prénoms, noms, professions et domiciles des pères et mères ;
- 3° Le consentement des pères et mères, aïeuls ou aïeules, et celui du conseil de famille, dans le cas où ils sont requis ;
- 4° Les prénoms et nom du précédent conjoint de chacun des époux ;
- 5° Abrogé par la loi du 13 février 1932
- 6° La déclaration des contractants de se prendre pour époux, et le prononcé de leur union par l'officier de l'état civil ;
- 7° Les prénoms, noms, professions, domiciles des témoins et leur qualité de majeurs ;
- 8° La déclaration, faite sur l'interpellation prescrite par l'article précédent, qu'il a été ou qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage et, autant que possible, la date du contrat, s'il existe, ainsi que les nom et lieu de résidence du notaire qui l'aura reçu ; le tout à peine, contre l'officier de l'état civil, de l'amende fixée par l'article 50.

Dans le cas où la déclaration aurait été omise ou serait erronée, la rectification de l'acte, en ce qui touche l'omission ou l'erreur, pourra être demandée par le procureur de la République, sans préjudice du droit des parties intéressées, conformément à l'article 99.

(Loi du 28 octobre 1997) « 9° S'il y a lieu, la déclaration qu'il a été fait un acte de désignation de la loi applicable conformément à la convention sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux, faite à La Haye le 14 mars 1978, ainsi que la date et le lieu de signature de cet acte et, le cas échéant, le nom et la qualité de la personne qui l'a établi. »

(Ordonnance du 7 janvier 1959) « En marge de l'acte de naissance de chaque époux, il sera fait mention de la célébration du mariage et du nom du conjoint. »

LE MARIAGE RELIGIEUX

Symbolique des alliances :

Vous allez tout naturellement vous échanger les alliances mais la coutume qui consiste à échanger un anneau de mariage est une des plus belles anciennes traditions nuptiales. Elle

remonterait au temps des anciens égyptiens. Ces derniers offraient et plaçaient un anneau sur l'annuaire de la main gauche croyant que ce doigt portait une veine reliée directement au cœur.

Cet anneau, fabriqué dans un métal précieux et inaltérable, l'or, devait accorder un mariage pour l'éternité et riche d'amour aux époux qui le porterait. Par sa forme, l'anneau représentait un mariage sans fin considérant qu'il n'y avait aucune limite.

Depuis quelques décennies, pour symboliser la durabilité de l'amour, le diamant s'est ajouté à l'anneau. Cette pierre précieuse, la matière naturelle la plus dure qui soit, signifie en grec « invincible » (adamas) et suggère donc l'éternité de l'amour. Ces traditions ont ainsi traversé les temps et aujourd'hui encore, les mariés continuent d'échanger des anneaux d'or ornés de diamant comme preuve d'amour et de fidélité. On dit d'ailleurs lors de la cérémonie que ces alliances scelleront ici le gage d'amour et de fidélité.

Le sens chrétien du mariage :

Il existe encore aujourd'hui des couples qui souhaitent se marier sans avoir l'expérience de la vie commune avant le mariage.

Beaucoup de couples choisissent de ne pas se marier pour des raisons très diverses : ils ne sont pas prêts, ils ont peur de s'engager pour la vie, ils ne voient pas l'utilité d'une cérémonie de mariage ou encore pour des raisons pratiques voire financières.

Pourtant, tous se posent des questions et s'interrogent sur le sens du mariage. Le mariage fortifie le lien d'amour existant par un engagement devant les autres et il témoigne de l'intention de surmonter ensemble les difficultés à venir. Il exprime le désir de fonder une famille et la volonté de construire une vie à deux.

Il reste souvent l'occasion d'un renouvellement personnel ainsi que d'un enrichissement de leur relation avec leurs familles et amis. Ainsi, même pour des couples qui vivent ensemble depuis très longtemps, le mariage apporte beaucoup au couple.

Les mots importants du mariage chrétien :

Alliances : Elles sont le symbole de l'engagement des mariés l'un envers l'autre, signe de « leur amour et de leur fidélité ». Mais les alliances sont d'abord le symbole de l'amour qui lie Dieu à l'humanité. Le mariage institue un lien fort et durable entre les époux, semblable à celui que Dieu a voulu entre lui et les hommes.

Amour : On peut aimer et être aimé, on peut aimer être amoureux, on peut aimer l'amour. L'amour qui se tisse entre deux êtres dans le mariage est un mélange composite d'amours diverses. On y retrouve du respect, de la confiance, de l'écoute, du partage, de la passion et du désir. Les épreuves vécues ensemble ou à venir enrichissent ce lien d'amour tissé par les années.

Désir : Le mariage est fondé sur le désir ; le désir d'aimer et d'être aimé, le désir de fonder une famille, le désir de partager, le désir de recevoir. Il est le moteur de la vie conjugale.

Fécondité : Une des conditions essentielles du mariage chrétien est la volonté de vouloir être mère et père. Les enfants sont le reflet d'un amour que leurs parents leur portent.

Indissolubilité : Rien ni personne ne peut détruire le lien entre les époux parce que l'amour de Dieu pour les hommes est indéfectible.

Liberté : Nul ne peut être contraint à se marier. Le mariage doit rester un échange de vouloir rester libre.

Pardon : Il est l'un des piliers du mariage chrétien. Comment vivre pleinement son amour sans vouloir pardonner. Tout au long de votre vie, vous aurez à pardonner les petites erreurs de chacun. Vous garderez en tête que l'amour du Christ vous accompagne et vous aide tout au long de votre vie.

Sacrement : Le sacrement du mariage célèbre le don que Dieu nous fait de sa tendresse. Il est le signe vivant de sa présence dans le couple et dans la famille.

Sexualité : Même si l'église n'aborde pas beaucoup le sujet de la sexualité, elle n'en fait pas l'impasse. Une vie amoureuse et harmonieuse reste le meilleur garant d'un mariage heureux.

Serment : On prête serment devant Dieu, on s'engage pour la vie. On se promet fidélité, amour et assistance autant dans les joies que dans les peines.

Pourquoi se marier à l'église ?

Sans pour autant être pratiquant, beaucoup de couples se marient cependant religieusement pour donner une valeur sacrée à l'amour mutuel. Pour d'autres, il s'agit de recevoir de Dieu, qui est amour, une force et une grâce pour s'aimer et pour s'aider dans le bonheur et dans l'épreuve tout au long de leur vie.

D'ailleurs, lors de l'échange des consentements, beaucoup de mariés reprendront cette phrase citée ci-dessus « je te reçois pour t'aimer et t'aider dans le bonheur et dans l'épreuve, tout au long de notre vie ». Le mariage religieux exprime que l'amour n'est pas seulement l'œuvre du couple mais que c'est un cadeau qu'il reçoit.

Le couple ne passe pas à l'église comme il passe à la mairie. Lors du mariage religieux, même si on ne sait pas toujours expliquer pourquoi, il se passe quelque chose de fort, quelque chose de beau, que l'on soit croyant ou pas. Actuellement, on estime que la moitié des mariages en France sont célébrés à l'Eglise catholique.

Quelle est la signification chrétienne du mariage ?

Il a une signification symbolique. Le mariage est le symbole de l'amour et de l'alliance du Christ et de l'Eglise. Le mari symbolise le Christ et l'épouse symbolise l'Eglise. L'union des époux est l'expression de l'union et de l'amour du Christ et de l'Eglise (Eph 5, 23-32). L'union des époux en est aussi le fruit.

Le sacrement du mariage ne s'arrête pas à la célébration, mais il se prolonge dans tout ce qui fait l'union du couple. C'est à travers le don réciproque que la grâce du Christ est donnée aux époux. Le sacrement du mariage est source de grâce. Le bienfait du sacrement est reçu tout au long de leur vie.

Le mariage est un sacrement ? Oui mais comment ?

De même que l'eau pour le baptême ou l'huile pour la confirmation sont les signes visibles de l'action et de la grâce de Dieu, de même l'union des époux est le signe visible de l'action de Dieu qui réalise un lien sacré entre les époux et leur donne sa grâce pour vivre leur union conjugale.

Ce n'est d'ailleurs qu'au XIIIème siècle que le sacrement du mariage a été inscrit dans la liste qui comporte sept sacrements, mais dès Saint Paul, le mariage a été considéré comme le signe visible d'une réalité spirituelle, l'union du Christ et de l'Eglise.

En quoi consistent les fiançailles ?

Les fiançailles, encore très pratiquées aujourd'hui, sont une étape importante vers le mariage. C'est une promesse réciproque de mariage qui met au courant officiellement les personnes de l'entourage : elles restent un engagement sentimental. Même si elles ne sont pas une institution civile (il n'y a aucune obligation pour le couple de se fiancer), elles restent une tradition familiale et religieuse. Souvent, les fiançailles donnent lieu également à une fête de famille.

En quoi consiste l'engagement du mariage chrétien ?

Le mariage est un engagement pris devant Dieu. Liberté, fidélité, indissolubilité et fécondité en sont les caractéristiques principales. Chacun des fiancés doit être pleinement libre au moment de son engagement. Il promet fidélité à son conjoint. Il s'engage pour toute sa vie (le mariage créant un lien sacré entre les époux).

Les époux acceptent d'être ouverts à la vie et d'accueillir avec amour les enfants qui naîtront de leur union. Le sacrement du mariage est pour la vie terrestre. Si l'un des époux meurt, l'autre peut se remarier. Les époux s'engagent pour toute la vie du couple. Jésus a dit « A la résurrection, on ne prend ni femme, ni mari, on est comme des anges dans le ciel ».

Quels sont les papiers officiels à fournir pour le mariage religieux ?

Pour la constitution du dossier de mariage, les époux ont besoin :

- des extraits d'acte de naissance délivrés par la mairie du lieu de naissance datant de moins de six mois. Les français nés à l'étranger doivent demander une copie d'acte de naissance auprès du Ministère des Affaires Etrangères – Service central de l'Etat Civil à Nantes ou au dépôt des papiers publics des DOM TOM à Paris si vous êtes nés dans un département d'outre mer.
- des actes de baptême datant de moins de six mois. C'est obligatoire pour éviter des falsifications venant d'une personne déjà mariée à l'église.

le certificat de mariage civil qui vous sera remis par la mairie lors de votre cérémonie de mariage

Quelle paroisse choisir ?

En principe, le mariage a lieu dans la paroisse de l'un des époux mais avec l'autorisation du curé, il peut être célébré ailleurs. En règle générale, cette autorisation est accordée. Les fiancés doivent alors entrer en contact avec la paroisse choisie. Néanmoins, le curé de la paroisse n'est pas tenu de célébrer le mariage. Vous pouvez alors demander à un autre curé de procéder à la célébration, ce dernier devant recevoir la délégation du curé de la paroisse retenue. Cette délégation n'est jamais refusée.

Quelles démarches doivent accomplir les mariés pour la préparation du mariage à l'église ?

Vous prendrez contact avec le secrétariat de la paroisse de votre domicile au minimum trois mois avant la date du mariage. Le secrétariat vous indiquera alors la marche à suivre. En règle générale, la préparation comporte :

- la participation à deux ou trois réunions dans un Centre de Préparation au Mariage (CPM) où l'on rencontre d'autres futurs époux ainsi que des couples mariés dits animateurs. On échange alors nos idées sur les engagements du mariage chrétien et sur les questions qui peuvent se poser aux futurs mariés. Ces réunions, très intéressantes, permettent entre autre d'accueillir les témoignages de couples déjà mariés depuis quelques années. Dans beaucoup de CPM, une des rencontres a lieu un dimanche afin de permettre aux couples de participer à la messe d'une communauté paroissiale alors que la majorité d'entre eux ne sont pas pratiquants.
- la rencontre avec un prêtre ou un diacre pour échanger avec ce dernier le sens du mariage chrétien et constituer ainsi le dossier administratif. A la suite de cet échange, les fiancés rédigent alors un projet de vie qui intègre les engagements du mariage chrétien. Le prêtre fournit souvent un modèle dont ils peuvent s'inspirer. Ce projet de vie est appelé : déclaration d'intention.
- la préparation de la cérémonie avec le prêtre ou le diacre qui célébrera le mariage pendant laquelle les futurs mariés pourront choisir les textes, intentions de prière, la décoration de l'église, le choix des musiques etc....

Quel jour se marier à l'église ?

Contrairement à une idée reçue, il existe d'autres jours que le samedi pour célébrer un mariage à l'église. Néanmoins, pour des raisons pratiques, les futurs époux choisissent le samedi leur permettant de réunir plus facilement leurs familles respectives. Enfin, il convient de prendre en considération que le nombre de prêtres diminue et que par conséquent, il devient parfois difficile de réunir l'ensemble des mariages uniquement sur la journée du samedi.

Combien coûte un mariage à l'église ?

La préparation et la célébration de votre mariage occasionnent des frais pour la paroisse et plus particulièrement des frais fixes (chauffage, éclairage, électricité, dossier administratif etc...). Par conséquent, il semble naturel de participer financièrement aux frais de la paroisse. La paroisse peut vous indiquer un montant ou tout au moins une estimation de la somme à verser. En règle générale, la somme de 100 à 150 euros peut paraître un montant raisonnable.

Célébration ou messe ?

Beaucoup de couples, pratiquants ou non pratiquants choisissent la messe incluant la communion. Néanmoins, de plus en plus de futurs époux ne retiennent que la célébration, beaucoup plus courte et destinée avant tout aux croyants non pratiquants. Le curé de la paroisse pourra vous imposer d'ailleurs une célébration au regard des discussions que vous aurez engagées avec lui.

Durée de la célébration ou de la messe ?

Bien évidemment, une célébration sera beaucoup plus courte qu'une messe. Restera le choix des musiques qui pourra jouer sur la durée de cette célébration. Une célébration durera environ 45 minutes alors qu'une messe pourra atteindre les 1 h 30 avec une moyenne de 1 heure.

Quelles musiques, quels instruments à l'église ?

Avant toute chose, pensez à discuter largement du choix des musiques et des musiciens avec le prêtre. En effet, même si certains ne manifestent aucune critique quant au choix de ces derniers, d'autres seront beaucoup plus hésitants voir récalcitrants sur vos souhaits. Ensuite, pensez à bien observer la paroisse. Avez-vous la place nécessaire pour y intégrer une chorale ? Disposez-vous d'une sonorité suffisante pour y placer un lecteur CD ?

Quelque soit votre choix, vous aurez à penser au choix des musiques pour : l'entrée, après la première lecture, avant ou après l'évangile, chant d'action de grâce, les signatures, le refrain pour la prière universelle, l'offertoire, le sanctus, la consécration, le notre père, l'agnus, la communion, l'offrande et la sortie. Cela peut vous paraître long mais soyez rassuré, seules l'entrée, les signatures, l'offrande et la sortie demeureront les points forts quant aux chants.

Quant au choix des « musiciens », vous pourrez vous diriger vers l'orgue de la paroisse, le lecteur CD, la chorale, le gospel, les musiciens avec ou sans accompagnement au chant. N'oubliez pas que vos invités seront très sensibles aux choix des musiques. Alors si vous n'avez pas du tout la fibre musicale, faites confiance à des professionnels de la musique qui dans tous les cas sauront parfaitement vous conseiller dans vos choix.

La formation traditionnelle se compose d'un orgue et d'une trompette mais rien n'empêche d'y adjoindre un saxophone, une flûte traversière, un violon voire la cornemuse. Tout instrument a sa place au cœur d'un autel. Si vous choisissez l'orgue de la paroisse, il conviendra de s'assurer du bon fonctionnement de ce dernier ainsi que de sa justesse. En cas de mauvaise sonorité, il conviendra de prévoir son remplacement par un synthétiseur.

Vous noterez que vos enceintes doivent toujours être disposées à hauteur d'homme afin de ne pas avoir une caisse de résonance lorsque ces dernières sont posées au sol. Vous éviterez alors un bruit lourd et désagréable pour celui qui écoute. (instrument polyphonique : clavier, orgue, instrument d'accompagnement) et instrument monodique (trompette, saxophone) qui joue la ligne mélodique. Vous trouverez plus facilement des musiciens pouvant intervenir lors de votre messe de mariage auprès d'une école de musique ou de votre mairie. Vous compterez entre 100 et 150 euros par musicien pour une intervention messe mais rien ne vous empêche de reprendre ces mêmes musiciens lors des vins d'honneur.

Pensez à feuilleter les rayons CD de votre disquaire ou votre librairie musicale afin de

décrocher les meilleurs titres. La réservation du musicien se fera au moins 3 mois à l'avance, période pendant laquelle vous aurez à rencontrer au minimum 1 fois ce prestataire. Le musicien doit synchroniser ses musiques avec votre cérémonie et seul un bon échange d'informations conduira à une réussite totale.

Quelques chants de messe :

Vous trouverez ci-dessous quelques chants de messe interprétés par les chorales ou repris directement par l'assemblée.

Vous pourrez par exemple recopier les paroles sur votre livret de messe afin de permettre à l'ensemble de vos invités de chanter en cœur si aucune chorale n'est présente lors de votre cérémonie.

Chant d'accueil (de J. N. Klinguer)

L'Esprit de Fête éclatera,
Dans nos mains, dans nos yeux, dans nos cœurs
Et nous verrons notre terre
Fleurir d'amour sous le soleil.

1 Il suffirait d'un arc en ciel
Pour faire chanter l'enfant.
Il ne faudrait qu'un brun d'Amour,
Pour se donner la paix

2 Il suffirait d'un peu d'espoir
Pour faire grandir l'Amour
Il ne faudrait que nos deux mains,
Pour partager le pain.

Chant suivant la lecture (de Jean Claude Gianadda)

Trouver dans ma vie ta présence
Tenir une lampe allumée
Choisir avec toi la confiance
Aimer et se savoir aimé

1 Croiser ton regard dans le doute
Brûler à l'écho de ta voix,
Rester pour le pain de la route,
Savoir reconnaître ton pas.

2 Brûler quand le feu devient cendre
Partir vers celui qui attend
Choisir de donner sans reprendre
Fêter le retour d'un enfant

3 Ouvrir quand tu frappes à ma porte
Briser les verrous de la peur,
Savoir tout ce que tu m'apportes

Rester et devenir meilleur

Chant après lecture de l'évangile

Toi qui aimes ceux qui s'aiment
Car tu es l'amour,
Dans nos vies comme un poème,
Fais chanter l'amour.

1 Portez à deux bonheur et misère
Tournés vers le même horizon
Les yeux éclairés d'une même lumière
Chanter une même chanson

2 Seigneur, bénis ceux qui, devant leurs frères
Se donnent l'un à l'autre leur foi
Pour que leur amour, tout comme une prière,
Toujours les rapproche de toi.

Chant pendant l'offrande (de Patrick Richard)

Mon Dieu ! Tu es grand, tu es beau !
Dieu vivant, Dieu très haut, tu es le Dieu d'amour !
Mon Dieu ! Tu es grand, tu es beau.
Dieu vivant, Dieu très haut, Dieu présent en toute création

1 Par les cieux devant toi, splendeur et majesté
Par l'infiniment grand, l'infiniment petit,
Et par le firmament, ton manteau étoilé,
Et par le frère soleil, je veux crier...

2 Par tous les océans, et par toutes les mers
Par tous les continents, et par l'eau des rivières,
Par le feu qui te dit, comme un buisson ardent,
Et par l'aile du vent, je veux crier...

3 Par toutes les montagnes et toutes les vallées,
Par l'ombre des forêts, et par les fleurs des champs,
Par les bourgeons des arbres, et l'herbe des prairies,
Par le blé en épi, je veux crier...

Chant final (de Jean Claude Gianadda)

Qu'il est formidable d'aimer,
Qu'il est formidable !
Qu'il est formidable d'aimer,
Qu'il est formidable de tout donner pour s'aimer...

1 Quand on n'a que ses mains à tendre ou à donner
Quand on n'a que ses yeux pour rire ou pour pleurer
Quand on n'a que sa voix pour crier et chanter
Quand on n'a que sa vie et qu'on veut la donner

2 Quand on n'a que sa peine à dire ou à cacher
Quand on n'a que ses joies à taire ou partager
Quand on n'a que ses rêves à faire voyager
Quand on n'a que sa vie et qu'on veut la donner

3 Quand le pain et le vin ont goût de vérité
Quand il y a dans la nuit ce pas qu'on reconnaît
Quand on regarde ensemble vers les mêmes sommets
Quand on n'a que sa vie et qu'on veut la donner.

Pour l'entrée : Pomp and circonstances de Eldgar.

Quelle décoration à l'église ?

Pensez à toujours bien fleurir la maison du seigneur. Après tout, il s'agit d'une journée heureuse et quelle déception de pénétrer dans une église non fleurie. La décoration restera toujours à votre charge mais vous pouvez entrer en contact avec les couples qui vont s'unir le même jour que vous afin éventuellement de partager les frais. Dans tous les cas, vous devrez toujours au préalable prévenir le prêtre afin de l'informer sur le choix de vos décorations. L'allée centrale, l'entrée, l'autel ainsi que les chaises sur lesquelles vont prendre place les époux restent des éléments incontournables de la décoration d'une église.

Le livret de messe ?

Le livret de messe, remis à vos invités à l'entrée de l'église par un enfant d'honneur ou un assistant ou directement posé sur les chaises de l'église permettra à vos invités de suivre le déroulement de la célébration et de participer de manière plus active aux chants. De plus, les invités conserveront un souvenir de cette journée inoubliable. Accordez également beaucoup d'importance à la réalisation de ce livret. En noir et blanc ou en couleur, avec ou sans photo en première page, pensez toujours aussi à remercier en dernière page vos invités, vos musiciens, vos lecteurs, le prêtre ainsi que tous les gens ayant collaboré de près ou de loin à la réalisation de votre célébration.

Les lectures et les lecteurs ?

Monsieur le Curé vous proposera un certain nombre de lectures à choisir dans les documents qu'il vous remettra. Vous pouvez bien évidemment proposer des lectures qui auront attirées votre attention ou, pourquoi pas, créer une lecture. Bien évidemment, la première et la seconde lecture précédant l'évangile seront toujours à choisir selon la sélection de Monsieur le Curé, même si certains acceptent des textes un peu plus "libre" du type le petit prince de St Exupéry par exemple. Libre à vous de proposer des textes lors de l'accueil ou après la bénédiction nuptiale.

Une lecture ayant particulièrement attiré mon attention est issue d'un texte de Jacques Brel.

Souhais aux futurs aventuriers de la vie

Je vous souhaite des rêves, fous, à n'en plus finir,
Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.
Je vous souhaite l'ardeur d'entreprendre,

Afin de goûter aux joies de la réussite

Je vous souhaite de connaître quelques échecs,
Car vouloir toujours gagner ne doit pas vous occulter
Qu'il faut aussi, quelque fois perdre.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil,
Et des rires d'enfants jusqu'à oublier que, malheureusement,
Ce sont toujours les plus grands qui les font pleurer.

Je vous souhaite d'apprendre très vite,
Que le bonheur d'être aimé vaut tous les malheurs d'aimer.

Je vous souhaite d'aimer les mots à vous en abreuver,
Jusqu'à vouloir, un jour, prendre votre temps,
Pour le dire, et pour les écrire.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres,
Parce que le mérite et la valeur de chacun est souvent à découvrir.

Je vous souhaite aussi d'adorer le soleil,
Sans jamais dénigrer les jours de pluie,
Car eux, seuls, donnent naissance aux arc-en-ciel.

Je vous souhaite d'apprendre à aimer ce qu'il faut aimer,
Et de négliger ce qu'il faut négliger.

Je vous souhaite, enfin, de ne jamais renoncer à l'aventure.
Je vous souhaite surtout d'être VOUS.

Les lecteurs seront sélectionnés parmi votre entourage sans pour autant privilégier un très proche. Parent, ami, collègue... vous restez seuls à sélectionner le ou les lecteurs.

Comment se déroule la célébration du mariage ?

Avant même votre cérémonie, les cloches sonneront pour annoncer le mariage à venir. Comme pour la mairie, Monsieur le Curé viendra vous accueillir au pied de son église. De là, vous constituerez selon vos souhaits un cortège court : marié en premier au bras de sa maman, suivi du papa du marié au bras de la maman de la mariée, suivi des enfants d'honneur dont celui qui portera les alliances et enfin suivi de la mariée au bras de son papa. Vous pouvez également opter pour un cortège long en y intégrant la famille très proche (frères et sœurs, tantes etc...). Vous penserez à faire entrer votre famille ainsi que vos amis dans l'église afin de ne pas entrer dans une église vide.

De même, n'oubliez pas de laisser un espace suffisant entre chaque couple dans le cortège permettant ainsi au photographe de réaliser de belles photos lors de l'entrée dans l'église. Dans tous les cas, le marié n'entrera que lorsque la musique dans l'église retentira.

Ensuite vous prendrez place soit dans l'allée centrale (dans ce cas vous tournez le dos à vos invités) soit sur la droite ou la gauche de l'autel (dans ce cas, vous faites face à vos invités). Il n'y a aucune règle à ce sujet, le prêtre vous dirigera en fonction de la taille de l'église et de ses habitudes. L'épouse prendra place à droite de son mari.

Après un petit mot d'accueil de Monsieur le Curé, un de vos proches lira la première

lecture puis viendra l'heure de l'évangile lu par le prêtre, suivi d'un discours rédactionnel sur la lecture choisie. Ensuite l'échange des consentements avec l'éternel, P... , veux tu être mon épouse, P... , veux tu être mon époux (c'est toujours l'homme qui parle en premier). Après avoir béni les alliances souvent apportées par un enfant d'honneur et posées sur un coussin ou tout autre support, les mariés remettront l'anneau au doigt (l'annulaire) respectivement en prononçant la phrase : X je te reçois comme époux pour me donner à toi tout au long de notre vie et X je te reçois comme épouse pour me donner à toi tout au long de notre vie.

Suivront la prière universelle lue par des membres de l'assemblée que vous aurez sélectionnés, les signatures des registres par les mariés et leurs témoins puis par le prêtre, l'offrande et enfin la messe (l'eucharistie etc...), la prière des époux, la bénédiction nuptiale et la bénédiction finale pour se terminer par la sortie. Attention, dans la région Nord-Pas-de-Calais particulièrement, il y a une offrande et une quête. Pour la sortie d'église, le curé viendra saluer les mariés ainsi que les parents et les jeunes époux seront donc les premiers à sortir. Quelques invités auront déjà pris la peine de se trouver à l'extérieur de l'église afin de jeter grains de riz, pétales de fleurs, pétards ou confettis.

Il convient de préciser que le traditionnel lancé de grains de riz n'est pas toujours du goût de tout le monde. D'abord, il fait mal, il est difficile à nettoyer. Il pourra être remplacé par des pétales de fleurs artificielles ou naturelles, des confettis voir par une envolée de colombes ou de papillons (pratique très chère et pas toujours bien acceptée par les protecteurs de la nature). Pensez néanmoins qu'il n'y a rien de plus triste que de voir les mariés sortir de l'église sans avoir quelqu'un pour les acclamer, les accueillir. Si vous faites parti d'un club de sport, d'une chorale ou d'une association festive, n'hésitez pas à demander une haie d'honneur par exemple. Enfin, vous penserez à l'incontournable baiser qui restera immortalisé à tout jamais par le photographe.

DEROULEMENT DE LA CELEBRATION OU BENEDICTION (récapitulatif)

Nous sommes accueillis

Mot d'accueil du célébrant

Prière

Dieu nous parle

1ère lecture et psaume

Alléluia

Évangile

Homélie

Dieu nous unit

Échange des consentements

Acclamation

Bénédiction des alliances

Prière des époux

Nous prions ensemble

Notre père

Bénédiction nuptiale

Prière universelle

Toute une vie pour aimer

Bénédiction finale

Signature des registres

Sortie

DEROULEMENT DE LA MESSE (récapitulatif)

Nous sommes accueillis

Mot d'accueil du célébrant

Prière

Dieu nous parle

1ère lecture et psaume

Alléluia

Évangile

Homélie

Dieu nous unit

Échange des consentements

Acclamation

Bénédictio des alliances

Prière des époux

Prière universelle

Eucharistie

Présentation des dons

Préface

Prière eucharistique

Notre père

Bénédictio nuptiale

Communion

Toute une vie pour aimer

Bénédictio finale

Signature des registres

Sortie

Les enfants d'honneur

Demoiselle ou garçon d'honneur, les enfants sont le plus souvent choisis pour devenir enfant d'honneur. On retrouvera les enfants en début ou en fin de cortège et dans tous les cas, toujours avant ou après la mariée. La sélection des bambins se fera d'abord auprès de votre famille proche mais également auprès de vos amis. Vous penserez, de préférence, à accorder la tenue vestimentaire des enfants (couleur en particulier). Pensez à faire entrer les enfants par ordre de taille afin qu'ils ne se cachent pas les uns les autres.

Demandez aussi aux parents de ne pas rester à proximité de ces petits bouts afin de ne pas cacher à vos invités lors de l'entrée à l'église la mariée entrant au bras de son papa. Si vous avez une longue traîne, il est préférable de placer deux enfants à l'arrière pour la tenir et deux enfants à l'avant dont un portera les alliances posées sur un coussin par exemple. Si l'un de ces enfants a peur, refuse ou pleure, évitez de le laisser dans le cortège afin de ne pas fixer l'attention de vos invités sur ce dernier. Enfin, demandez au curé si vous avez la possibilité d'installer les enfants soit sur la marche de l'autel, soit au premier rang.

Les autres cultes

Chaque confession possède son propre lieu de culte : le temple pour les protestants, la synagogue pour les israélites, la mosquée pour les musulmans. La cérémonie se déroule selon les rites et coutumes propres à chacune de ces confessions.

Pour les Orthodoxes

Seul l'acte de baptême est exigé quant aux pièces à fournir.
La préparation : La durée de la préparation varie en fonction du tempérament du pope et de celui des mariés. La célébration commence par les fiançailles au fond de l'église, et se poursuit par le mariage devant l'autel.

Pour les Protestants

Contrairement à la religion catholique, la religion protestante affirme que le mariage n'est pas un sacrement mais une institution créée par Dieu pour tous les êtres humains. Les protestants estiment que les couples qui ne passent uniquement que devant Monsieur le Maire sont néanmoins mariés devant Dieu. Et à la différence des catholiques, l'union de personnes divorcées peut être bénie par le pasteur.

Seul le certificat de mariage civil est exigé quant aux pièces à fournir.
La préparation : Prendre rendez-vous avec le pasteur dans les semaines qui précèdent la célébration. Lors de la première rencontre, les fiancés reçoivent un livret et ce sont eux qui préparent la cérémonie en choisissant les textes qui seront lus lors de leur mariage.

Une autre différence avec les catholiques porte sur la sexualité. Alors que la doctrine catholique soutient encore que la sexualité a seulement pour but la procréation, se référant à la Bible les protestants pensent que les relations sexuelles permettent à l'homme et à la femme de se révéler mutuellement, de se souder l'un à l'autre et de devenir un couple.

Pour les Juifs

Dans la religion juive, le mariage est un acte capital. Avant de se marier un garçon n'est pas vraiment un homme. Un homme sans femme est loin de la joie et des bénédictions.

Les pièces à fournir : Un extrait d'acte de naissance pour chacun. L'acte de mariage religieux des parents (la ketuba) ou, à défaut, le nom du rabbin qui les a unis, le lieu et la date de leur mariage religieux. Le livret de famille des parents. Un certificat de célibat si l'un des deux est étranger (à réclamer auprès du consistoire de la mairie d'origine ou du consulat du pays d'origine). L'ensemble du dossier est remis au service des mariages du consistoire 3 mois avant le mariage religieux. Il faut alors choisir la synagogue, la catégorie de mariage souhaitée et la durée de la cérémonie et rencontrer le rabbin qui procèdera à l'union.

La préparation : Le plus souvent, la femme du rabbin prépare la mariée à sa future vie d'épouse (cachérisation de la viande, séparation de la vaisselle...). La veille du mariage, la

mariée se rend avec son entourage féminin au mikvé, bain rituel de purification au terme duquel elle reçoit une attestation indispensable à la célébration du mariage. Enfin, le sabbat précédant la cérémonie, les futurs époux se rendent à la synagogue pour obtenir la bénédiction divine sur leur foyer. Le jour du mariage, ils jeûnent jusqu'à la cérémonie nuptiale. Le marié, qui porte le traditionnel taleh (châle de prière), et la mariée se placent sous le dais nuptial (la houppah). Là, le rabbin les bénit. Puis le marié remet la bague à sa femme pour enfiler à son tour lui-même sa propre alliance viennent ensuite la lecture et la signature de l'acte de mariage et les sept bénédictions. Le marié enfin brise un verre avec son pied droit et prononce le verset d'un psaume ("Si je t'oublie Jérusalem que ma droite m'oublie").

Pour les Musulmans

Le mariage dans la religion musulmane obéit à plusieurs coutumes et s'échelonne selon plusieurs étapes successives. La tradition, stipule que l'homme choisisse sa future femme, soit par lui-même, soit par le biais de ses parents. Et ce sont ces derniers qui se rendent au domicile de la jeune femme choisie pour demander sa main à ses parents. À l'issue de cette rencontre, les deux parties se mettent d'accord pour fixer les conditions de la dot, -pas essentiellement financière-, et le consentement des époux. La deuxième étape consiste à fixer la date du mariage.

Pour les musulmans, selon le Coran, le mariage est un pacte éternel, qui réunit le couple jusqu'à la mort.

Les pièces à fournir : aucun document n'est réclamé, mais le mari doit obligatoirement être musulman (la femme peut elle, être issue d'une autre religion).

Quant à la cérémonie, celle-ci se déroule traditionnellement deux heures après le coucher du soleil, le plus souvent au domicile de la jeune épouse, soit dans une salle ou, plus rarement à la mosquée. Assistés par deux témoins, les jeunes époux, (la jeune fille est présente et représentée par un tuteur) se rendent devant l'imam. La cérémonie consiste à la récitation des versets coraniques et à un prêche de l'imam. La mariée doit avoir acquiescé préalablement au mariage; il est dit qu'elle consent valablement par son silence, ses rires ou ses pleurs. Le mariage est alors scellé par le versement d'une dot sans laquelle il n'aurait pas lieu. À l'issue de la cérémonie, les traditions, et les symboles aussi, ont leur importance : les jeunes mariés et les invités boivent du lait et mangent des dattes. Puis, place à la fête qui peut durer plusieurs heures voire plusieurs jours.

Pour les Bouddhistes

Particularité du rituel tibétain : la date du mariage doit être fixée parmi une date favorable dans le calendrier lunaire. Se déroulant dans la grande salle du Temple, la cérémonie bouddhiste consiste dans la prière afin de recevoir des bénédictions du Bouddha, et à l'offrande de lumière, grâce à des lampes à beurre. Le couple est béni ensuite par l'eau safranée de purification par le lama. Les époux s'offrent mutuellement de la nourriture, dont la symbolique reflète: la compassion, l'amour, la joie, et de l'alcool, qui représente la sagesse et la connaissance. Pour l'équilibre et la longue vie du couple, les jeunes reçoivent ensuite une kata (écharpe de soie), blanche ou de 5 couleurs, représentant les cinq éléments, puis un cordon de bénédiction que le lama place autour de leur cou.

Se marier à l'étranger :

Vous voulez vous marier à Las Vegas, Reno ou Gretna Green (Écosse). Il vous faudra choisir sur place, éventuellement avant votre départ, la chapelle qui organisera votre mariage.

Les formalités sont très réduites, il suffit d'avoir 18 ans au moins, d'acquiescer une licence de mariage auprès du "clark country marriage licence bureau".

Le coût en est d'environ 40 euros. Pour ce faire vous devez présenter un passeport en cours de validité et éventuellement un certificat de divorce traduit en anglais, c'est tout.

Pour la cérémonie proprement dite, on vous proposera différentes prestations, cela peut aller des vêtements aux alliances en passant par les photos ou la vidéo. Quoi qu'il en soit, pensez à réclamer des justificatifs qualitatifs à ces prestataires afin de ne pas être déçu de la prestation fournie.

Les chapelles fournissent la voiture avec chauffeur et celui ci vous conduira d'abord au bureau des licences. N'ayez pas d'inquiétude la licence vous est délivrée sur le champ sans délai d'attente.

A quel prix ?

Le prix de base est d'environ 100 euros, mais cela peut monter en fonction de vos choix pour atteindre plusieurs milliers d'euros. Faites bien valider votre mariage par le consulat, soit sur place soit à votre retour pour lui donner sa valeur au regard de la loi française.

Mariage à Gretna Green (Écosse)

Aussi insolite que Las Vegas ou Réno, le mariage à Gretna Green, près d'Édimbourg, connaît beaucoup de succès en Europe depuis plusieurs années.

On peut s'y marier en procédant à une publication des bans ou sans, dans le deuxième cas vous risquez d'attendre plus longtemps pour avoir une date fixée et la transcription à l'état civil est plus longue, mais dans les deux cas le mariage est valable.

LA ROBE DE MARIEE ET SES ACCESSOIRES

La robe de mariée

Alors que vous en rêviez toute petite, le grand moment où vous aussi, vous allez avoir à choisir la robe de votre mariage est enfin arrivé. Afin d'en conserver le meilleur souvenir, vous allez devoir y réfléchir avec soin.

Il est préférable de commencer vos recherches au moins six à neuf mois avant la date de votre cérémonie. Si vous préférez une robe sur mesure, trois à cinq mois supplémentaires seront nécessaires. A cela, vous devrez ajouter les nombreux essayages ainsi que les retouches éventuelles.

Pour le moment, vous ne savez certainement pas vers quelle robe vous diriger. Pensez tout

d'abord à feuilleter les différents magazines spécialisés, les albums des amies et assistez aux différents salons du mariage qui se déroulent le plus souvent en début d'année. Vous y découvrirez tous types de modèles de robes. Cela vous permettra alors de faire un premier choix.

Ensuite, faites-vous accompagner par une amie et ensemble parcourez les boutiques de robes de mariée. Réfléchissez à la forme, à la couleur mais aussi à votre personnalité afin que cette robe, tant souhaitée, vous corresponde dans les moindres détails. Enfin, dirigez votre choix en fonction du lieu où se déroulera la réception.

Saviez-vous que jusqu'à la première guerre mondiale, les mariés ne portaient pas encore la robe blanche immaculée, symbole de virginité, ni le voile ? Elles revêtaient une robe bleue, gris perle, et parfois même noire. La jeune fille ne devait en aucun cas avoir cousu sa robe car cela portait malheur, disent encore les personnes âgées. Elle ne devait pas non plus se regarder dans une glace en l'essayant.

Sachez que plus de 80 % des mariées conservent leur robe après la cérémonie alors que 4 % envisagent une vente et que moins de 2 % souhaitent au contraire la jeter. Pour le reste, ces dames sont encore indécises mais on peut penser qu'elles viendront augmenter le pourcentage des robes conservées. (enquête menée sur près de 5000 futures mariées en 2004, source le.jour.J.com)

Après votre cérémonie, si vous souhaitez conserver dans les meilleures conditions votre robe, il conviendra d'éviter la poussière et l'humidité. Vous laisserez reposer votre robe dans une penderie et la protégerez d'une housse ou d'un drap. Évitez de la ranger pliée dans votre grenier.

Vous pouvez également, si vous trouvez la tâche trop fastidieuse ou que votre porte monnaie ne vous le permet pas, louer votre robe de mariée. Vous pourrez alors être chic sans pour autant vous ruiner. Vous trouverez non seulement la robe mais également une foule d'accessoires et même de bijoux pour accompagner votre tenue de princesse. N'oubliez pas que dans le cas d'une location, il vous appartient de rendre la robe rapidement et que par conséquent, si vous partez en voyage de noces immédiatement après la cérémonie, prévoyez de prévenir une amie qui se chargera de la rendre à votre place. Enfin, certains aiment à dire que cela porte malheur de louer sa robe plutôt que de l'acheter... alors si vous êtes superstitieuse.

Que vous soyez grande, petite, mince ou voluptueuse, il vous appartient d'accorder un temps important à la sélection idéale de votre robe de mariée. Cette « tâche » sera forcément une des plus agréables de toutes celles qui vous resteront à accomplir.

La robe classique

Une longue robe de princesse, comme Sissi aimait la porter et dont le classicisme impose une nuance de blanc ou d'ivoire. Accompagnée d'un voile, elle fera votre bonheur ainsi que celui des plus nostalgiques.

La robe fourreau

Si vous avez la chance d'avoir une silhouette fuselée, vous trouverez sans aucun doute à vous mouler dans une robe divinement étroite qui épousera alors parfaitement votre ligne.

La robe citadine

Vous êtes sportive, dynamique, active, vous êtes une femme de votre temps, une femme moderne... mais une femme avant tout. Une jupe au genou mettra parfaitement en valeur la ligne de vos jambes et dévoilera une allure très contemporaine.

La robe fleurie

La fleur n'est pas qu'un accessoire, elle impose un thème. Vous porterez la robe fleurie afin de respecter la tendance d'un mariage plutôt champêtre, voire pour apporter une petite touche bucolique à une cérémonie traditionnelle.

La robe manteau

Elle n'est pas adaptée seulement aux régions les plus froides mais s'adaptera parfaitement à une saison un peu moins chaude. Elle s'adresse néanmoins aux longues silhouettes. Pensez à choisir des matières légères en respectant les plus frileuses d'entre vous.

La robe de couleur

Rouge, jaune, bleu, lilas... Osez la couleur! Votre mariage est avant tout un jour de fête et il se décline en couleur. Prévenez néanmoins l'écu de votre cœur pour une parfaite harmonie des formes et des couleurs. Dites-vous également que le rouge est la couleur de prédilection en Asie et que chez nous le blanc n'est arrivé qu'au XIX^{ème} siècle et qu'auparavant la couleur était de mise. Alors, soyez rassurée, vous serez très tendance en sélectionnant une robe de couleur.

La robe épurée

Une robe épurée et fluide offrira une excellente alternative aux artisanes des tenues classiques et sobres, qui ne s'imaginent guère dans une tenue bouffante. Une étole en mousseline tombant sur les épaules ou un drapé au décolleté apporteront la touche finale essentielle.

La robe de dentelle

Qu'elle soit de Calais ou de Bruges, la dentelle reflète une fragilité apparente et une finesse délicate. Vous l'adopterez sur le buste ou sur la jupe. Vous ferez un choix classique mais éminemment raffiné.

La robe dorée

Si vous avez toujours voulu ressembler à une reine des mille et une nuit, vous scintillerez comme les étoiles. Vous donnant un style très personnel, la robe dorée sera lumineuse et unique.

La robe plissée

Si vous souhaitez une robe unique et de caractère, la robe plissée, longue avec un jupon soyeux au tombé parfait, cette robe est pour vous. Réalisée en matières originales, vous

pouvez vous attendre, avec le plissé, à des effets remarquables.

Vous êtes plutôt fine

Pensez au bustier assorti à une jupe trapèze ; une robe empire avec la taille marquée sous la poitrine fera également parfaitement l'affaire.

Vous êtes plutôt forte

Mettez vos rondeurs en valeur en insistant sur le décolleté. Bustier, corset ou décolleté profond seront des plus agréables. Vous préférerez une jupe trapèze pour dissimuler des hanches un peu trop rondes. Évitez les robes à volants ainsi que les fourreaux. La mousseline ou l'organdi seront des matières de premier choix grâce à leur légèreté. Si vous avez un ventre un peu arrondi, dirigez-vous vers un bustier pointu. Enfin, les emmanchures américaines ne seront pas les bienvenues si vos épaules sont trop carrées.

Vous penserez enfin lors de l'essayage de votre robe, comme de vos sous-vêtements d'ailleurs à leur faire subir le test de mouvement : Bougez, sautillez, courez, gigotez, levez les bras... cela restera encore la meilleure solution pour vérifier que rien ne bouge avec l'effort et que vous serez toujours à l'aise le jour de votre mariage.

Vous devez également mettre en valeur vos atouts et savoir tirer profit de vos défauts.

Vous avez de jolies épaules : pensez au dos nu ou à des emmanchures américaines.

Vous avez des épaules carrées : privilégiez les larges bretelles.

Vous avez des bras gracieux : pensez aux manches courtes et aux longs gants.

Vous avez une poitrine pulpeuse : une robe bustier, corsetée et à baleines ou un décolleté en V, en carré ou en cœur.

Vous avez au contraire une petite poitrine : La dentelle, les perles créeront un volume supplémentaire si vous dirigez votre choix vers un haut travaillé.

Vous avez des jambes de star : la robe fourreau ouvrant sur le côté mettra parfaitement en valeur vos jambes ou la robe ouverte sur le devant seulement si vos genoux vous le permettent.

Vous avez une taille peu marquée : une longueur de robe descendant à la cheville, des bretelles fines, une encolure carrée et pas en V seront votre priorité.

Les accessoires

Seule l'ombrelle de la mariée pourra être utilisée comme accessoire en particulier durant la séquence photo. Pour certains, un parapluie blanc retiendra les quelques gouttes de pluie à la sortie de la mairie ou de l'église. Madame oubliera le traditionnel sac à main.

Les sous-vêtements

Les dessous du mariage sont aussi importants que la robe de mariée pour une femme et même pour un homme. La recherche de sous-vêtements, qui feront craquer l'heureux mari, qui rappelons-le, sera le seul avec Madame à profiter de cette parure, doit prendre en compte les décolletés de la robe, les lignes et les formes de la mariée, les couleurs et la matière. Aurez-vous une robe blanche et souhaitez-vous assortir vos sous-vêtements à votre robe. Dans le mariage, tout est permis du blanc virginal au rouge provoquant en passant par un noir très chic. Pour les matières, vous choisirez quelque chose de noble : le satin, la dentelle, la soie, le

voilage... en prenant soin d'éviter les matières de tous les jours ainsi que le cuir sauf si c'est le fantasme de Monsieur. N'hésitez pas à porter un ensemble plus chic, plus onéreux qu'à l'accoutumée afin de poursuivre le jeu de la séduction jusqu'au bout de la nuit.

Le bustier.

Le bustier se marie avec les robes à grand décolleté. Le bustier apporte les qualités d'une guêpière sans les désagréments du porte jarretelle. Il offrira néanmoins moins de soutien que la guêpière en fonction du choix de la robe. Souvent, la vendeuse vous proposera le bustier qui se résumera à une bande de tissu en bas du dos si votre robe a un grand décolleté dans le dos. En dentelle, uni, à fleur ou de matière soyeuse, la couleur dépendra avant tout de votre robe. N'hésitez pas à faire le tour des grands magasins pour comparer et trouver votre bustier.

La guêpière

N'arrivant qu'en seconde position après le bustier. Seront le plus souvent amovibles, bretelles comme porte jarretelle ; ce qui mettra à l'aise la mariée avec ses dessous. Gros avantage de la guêpière : elle donne un maintien complémentaire au buste, elle soutient la poitrine et affine votre taille. Vous devrez être prudente en surveillant si aucun détail de la guêpière n'apparaît au travers de la robe. Bien sûr, vous aurez l'appréhension de porter les porte jarretelle de peur de voir glisser ces derniers durant la cérémonie, contrairement aux dim'up qui collent à votre cuisse. Il convient donc de bien essayer avant votre achat ce type de sous-vêtements.

Le soutien gorge

Particulièrement adapté à des robes près du corps ou à taille haute, il sera de style pigeonnant si votre décolleté est plongeant, de style pop'up qui remontera vos seins en les dynamisant. Il pourra être sans bretelles si vous portez une robe bustier ou une robe à décolleté échancré. Il pourra avoir des bretelles plastiques en faisant néanmoins attention à la chaleur car la matière pourrait provoquer rougeur et désagrément.

Pour le choix des formes et des couleurs, vous n'aurez que l'embarras du choix. Il est enfin déconseillé de porter le soutien gorge lorsque vous portez une robe fortement décolletée dans le dos.

La brassière

Un peu moins utilisée car certainement moins connue, la brassière soutient la poitrine sans l'écraser mais ne la remonte pas comme le fait la guêpière ou le bustier. Elle est légère et s'oublie donc facilement au bout de quelques heures. De plus, sans armature, elle ne vous gênera pas dans le cas d'une robe portée près du corps. Elle accompagnera parfaitement un shorti en dentelle.

Le body

Le mal-aimé de la lingerie féminine lors de la cérémonie de mariage reste pourtant un choix très érotique qui marie les avantages de ses confrères en particulier le maintien de la poitrine, et le côté économique puisque le body n'est fait que d'une seule pièce. Le principal inconvénient réside dans sa fermeture à l'entre jambe, peu pratique qui pourtant deviendra un allié de taille lors de votre passage éclair aux toilettes. Vous trouverez également des body à manches longues qui s'avèreront pratiques si vous vous mariez en hiver ou en automne. Pensez également à Monsieur en lui offrant un body tout en transparence qui en plus de jouer avec l'imaginaire de votre époux, épousera parfaitement votre corps pour lui donner une seconde peau.

La jarretière

Dans le but de remporter un peu d'argent, le « jeu » de la jarretière consiste à enlever ou à faire enlever cet accessoire de lingerie lors du repas. Cette tradition persiste toujours aujourd'hui dans certains mariages. Si vous souhaitez l'organiser, assurez-vous que cette pratique ne choquera pas votre assistance.

Pour l'organisation, la mariée se place bien en vue, la robe légèrement soulevée ; la jarretière peut alors être mise aux enchères.

Le plus offrant aura le droit de la saisir avec les mains ou avec les dents et les jeunes mariés, quant à eux, profiteront du montant de l'enchère. Il appartient aux invités, sous le contrôle d'un assistant commissaire priseur, de faire monter les enchères. Par exemple, les femmes permettront à la robe de descendre et les hommes de monter. Le jeu de la jarretière ne doit en aucun cas durer plus de 10 minutes afin de ne pas « casser » l'ambiance de votre mariage ni déranger votre disc-jockey.

Les chaussures

La chaussure reste l'un des éléments les plus dissimulés de votre tenue (sauf dans le cas d'une robe courte) et pourtant, les chaussures devront être choisies avec beaucoup d'intérêt car elles vont supporter toutes les difficultés liées à cette journée et en particulier, l'entrée dans l'église ou l'ouverture de bal. Si vous n'avez jamais porté de talons et que pour votre mariage vous souhaitez enfin privilégier une chaussure à talon, il conviendra alors d'acheter quelques mois avant le mariage une paire de chaussures vous permettant de vous adapter pour le jour de votre mariage. Vous devrez être parfaitement à l'aise et savoir marcher. Rien ne vous empêche de prévoir une seconde paire de chaussures pour la soirée de mariage. Vous trouverez également en pharmacie de petits pansements qui soigneront immédiatement les petites cloques éventuelles de la journée. Néanmoins, il est prudent de prévenir plutôt que de guérir alors ne négligez pas le choix de vos chaussures.

LE COSTUME

Tout d'abord, Monsieur ne devra pas hésiter une seconde à se montrer car tous les regards se dirigeront avant tout vers madame car c'est la robe de mariée qui sera sous les feux de la rampe. Reste donc le choix de la tenue : jaquette et gibus, costume, uniforme ou pour ceux qui ont peur de la grande tenue un pantalon associé à une veste. (le smoking et le spencer sont quant à eux plutôt réservés à la soirée)

Pour la jaquette et gibus, vous préférerez la jaquette unie, dans les tons gris, associée à un pantalon uni ou à rayures de même couleur. Vous y ajouterez une chemise très claire (blanche ou blanc cassé), un gilet croisé et une cravate. Vous n'oublierez pas les gants gris souris, le gibus. Pour conclure, une paire de chaussures noires assez fines, les chaussettes noires, les bretelles, la pochette et l'épingle. Dans tous les cas, il vous est fortement recommandé de ne pas mettre de ceinture ! Il est de coutume que les pères, les frères ainsi que les témoins ont le privilège de pouvoir endosser également la jaquette et le gibus. Ils penseront simplement à porter un pantalon à rayures si le marié porte le pantalon uni et inversement.

Pour le costume, on constatera que le choix est beaucoup plus large et qu'il permet un grand nombre de fantaisies tant sur les matières que sur les accessoires (gilet ou pas gilet, cravate ou lavallière, chemise claire ou foncée, costume clair ou foncé, ligne...) Pour ceux qui mesurent au moins 1,75 mètres, si vous préférez la redingote à la veste classique, sachez que cette dernière peut être coupée et reprise pour en faire une veste ; de plus, la redingote peut être portée ouverte. Vous penserez à laisser ouvert le dernier bouton de la veste (certains disent que ce dernier reste ouvert depuis qu'au début du XXème siècle, ces messieurs y accrochaient leur montre).

Vous n'oublierez pas, Messieurs, lors de votre essayage de ne pas venir en basket mais en chaussures de ville.

Pour l'uniforme, celui ci sera réservé généralement aux élèves des grandes écoles militaires mais les gendarmes, les militaires ou les policiers peuvent également porter, s'ils le souhaitent leur uniforme.

Pour certains, le costume fera l'objet d'une location qui peut s'avérer finalement un excellent choix car même si beaucoup d'hommes retrouveront le plaisir de porter le pantalon, la veste ou les 2 à la fois, ceux qui auront préféré un costume plus stricte ou une redingote trouveront difficilement la journée idéale pour porter de nouveau leur complet.

Tradition, tradition...Il faudra bien la respecter si vous ne voulez pas choquer la grand-tante très au courant de l'étiquette. Inutile de vous rappeler, une nouvelle fois, que c'est le jour de votre mariage et que vous devez surtout vous faire plaisir. Vous ne devez pas vous sentir déguisé.

A FAIRE ET A NE PAS FAIRE

A FAIRE

Enlever l'étiquette cousue sur la manche de votre costume

Porter une lavallière à un grand mariage.

Laisser le dernier bouton de la veste ouverte.

Porter une cravate blanche et large. Très chic et très début du siècle.

Se coiffer du haut-de-forme en arrivant à l'église, l'enlever pendant la célébration pour le remettre à la sortie.

Porter des gants gris avec un haut-de-forme gris. Tenir le chapeau d'une main gantée.

Porter la jaquette l'après-midi et le queue de pie, le soir.

Durant la séance photos, penser à enlever également la veste.

Commander des cravates assorties au gilet du marié.

Assortir les chaussettes au pantalon ou aux chaussures.

Préférer les chaussures à lacets comme des Derby ou des Richelieu aux mocassins.

Porter une pochette de la même tonalité que la cravate, mais jamais taillée dans le même tissu.

A NE PAS FAIRE

Ne pas porter de nœud papillon avec les habits de cérémonie. Risque d'être confondu avec un serveur. En revanche, il peut se porter avec le smoking durant la soirée.

Ne pas garder les gants pendant la célébration religieuse.

Ne pas porter une montre trop ville.

Ne pas porter de jean y compris pendant la soirée.

Ne pas mettre des chaussures de sport, montantes, boots ou de couleur marron.

Ne pas revêtir le costume porté au bureau.

Eviter le costume trop quotidien qui risque de vous faire passer inaperçu.

LES ALLIANCES

L'origine des alliances vient de l'anneau métallique que s'échangeaient les époux de la Rome Antique. Il symbolisait le cercle de la vie et de l'éternité. Plus tard, sous l'influence du mariage chrétien, l'or, métal noble, remplaça le fer. Actuellement, le diamant se porte également même s'il est censé être réservé à la bague de fiançailles.

Vous devez savoir que l'or est une matière qui s'use et qu'il conviendra donc de ne pas choisir une alliance trop fine afin de la conserver toute une vie, surtout si celle-ci a été fabriquée à la chaîne, comme c'est souvent le cas aujourd'hui. Pensez à vous informer sur le mode de fabrication qui doit vous garantir la pérennité de votre bijou. Vous devez avant tout privilégier la qualité si vous ne voulez pas être déçu d'ici quelques années.

Il existe sur le marché un grand nombre de bijoutiers alors prenez le temps de leur rendre visite. Assurez vous également de la remise d'un certificat d'authenticité. Si vous êtes connaisseur, ou accompagné d'un connaisseur, vous pourrez également vous rendre à Anvers (Belgique) afin de bénéficier des meilleurs prix et peut être des meilleures pierres.

Souvent, la mariée retiendra une alliance sertie de diamants ou plus simplement un jonc ou un demi jonc en or jaune ou blanc. Le marié, quant à lui, dirigera son choix vers une alliance plus sobre, souvent plus large que celle de la mariée. Le bijoutier vous demandera également si vous souhaitez faire graver l'intérieur de votre alliance. On gravera en général le prénom des mariés et la date du mariage, mais rien ne vous empêche d'y faire graver quelque chose de plus personnel.

Bonne nouvelle pour vous Mademoiselle, c'est au marié que revient l'honneur d'acheter les alliances. Vous penserez à réserver un délai suffisamment long pour l'achat de vos anneaux afin de prévoir une éventuelle mise au format de votre doigt.

Le jour du mariage, vous confierez à l'un de vos témoins ou parents vos alliances rangées dans un petit sac ou dans un étui. Pensez, pour la beauté du geste, à placer vos alliances lors de l'échange de ces dernières sur un coussin, coussin brodé ou tout support de votre choix.

LES VINS D'HONNEUR

Les vins d'honneur reste l'occasion unique de convier à votre mariage le plus grand nombre de connaissances. Vous éviterez d'organiser les vins d'honneur dans la même salle que le repas et ce, afin de ne froisser personne. Les vins d'honneur sera la première occasion de remercier vos invités pour leur présence ou leur présent. Bien sûr, ce sera également le moment tant attendu et tant redouté parfois des félicitations avec cette queue infinie d'invités qui n'attendent qu'une seule chose : vous félicitez, vous et vos parents. Vous devrez vous montrer souriants, disponibles, chaleureux.

Une fois les félicitations terminées, vous prendrez le temps nécessaire pour discuter en priorité avec les invités que vous ne retrouverez pas en soirée, sans pour autant ignorer les autres. Quelques photos souvenirs sont à prévoir : les collègues, les amis. Pour ce qui est des boissons, vous choisirez la boisson en fonction de la saison sans oublier en quantité importante l'eau et le jus de fruit, surtout en été. N'oubliez pas non plus que le plus souvent, les invités n'auront rien avalé le midi et que par conséquent, un buffet riche en toasts, pains

surprises suivi de mini gourmandises sucrées seront très vite appréciées.

Privilégiez un vin d'honneur à l'extérieur et si le temps ne le permet pas, préférez une pièce très aérée et très spacieuse où un fond musical viendra rappeler aux invités de ne pas trop hurler. En effet, 200 à 300 personnes réunies dans une petite salle des fêtes peut vite conduire à la catastrophe, en particulier pour les invités à la soirée. Enfin, quelques chaises feront toujours le plaisir des personnes âgées et des femmes enceintes.

LE COCKTAIL

Le cocktail est ici abordé car il précède votre repas et votre soirée de mariage. Il permettra tout d'abord de laisser le temps à vos invités d'arriver tout doucement et de pouvoir se mettre dans l'ambiance du mariage. Ensuite, durant ce cocktail, les invités très curieux iront jeter un petit œil dans la salle du repas afin de découvrir leur table et prendre connaissance de leurs voisins de table si vous avez pensé à dresser un plan de table.

Le cocktail, d'une durée approximative d'une heure, servira de base au service d'un apéritif souvent représenté par une coupe de champagne, d'un cocktail à base de champagne ou de vin mousseux. Un fond musical pourra parfaitement accompagner ce cocktail ou mieux encore, des musiciens qui interpréteront quelques morceaux très doux. Il convient de ne prévoir aucune animation ni aucun discours durant le cocktail. Si vous avez la chance d'avoir le beau temps et le soleil durant cette heure, vous pourrez faire servir ou servir le cocktail de préférence à l'extérieur de la salle de réception.

Dans tous les cas, si vous faites appel à un salon de réception, c'est à eux que revient la charge de s'occuper de ce lunch. Bien évidemment, si votre budget ne vous le permet pas, vous pouvez rester sur un apéritif plus traditionnel ou plus adapté à votre porte monnaie ; mais comme tout bon repas, il démarre toujours par un apéritif ou un cocktail.

LA REPAS ET LA SOIREE DE MARIAGE

Et voilà, la partie officielle de votre mariage est déjà terminée, vous êtes mariés et il vous reste maintenant à profiter pleinement de vos invités et de la soirée, votre soirée !!!

Vous pouvez, pour votre repas, faire appel à un traiteur qui servira un repas chez vous ou dans une salle des fêtes. Vous pouvez également fêter votre mariage dans un restaurant, dans une auberge ou dans un salon de réception. Enfin, il vous reste également la solution du chapiteau qui accueillera vos invités dans votre propriété de vacances par exemple. Ce choix vous incombe et devra correspondre avant toute chose à votre vie de tous les jours. Si vous n'avez pas la chance d'avoir des revenus confortables ou une famille qui prend en charge le repas, il paraît complètement déplacé de réaliser votre repas dans un château 4 étoiles alors qu'un petit restaurant aurait parfaitement pu faire l'affaire.

Dans le choix de votre traiteur, vous accorderez une importance plus large dans la qualité des produits servis et dans le service lui-même plutôt que dans le cadre ; maintenant, si l'ensemble de ces critères sont réunis cela ne pourra qu'être mieux. Vous commencerez par regarder la carte proposée, la carte des vins et des champagnes, vous analyserez les différents tarifs, vous regarderez la propreté des cuisines, de la salle, l'attention que vous porte le responsable ou le commercial. Ensuite, il convient de pouvoir juger du service et de la qualité des produits. Rien ne vous empêche, si c'est un restaurant de venir déjeuner ou dîner en amoureux même si ce restaurant vous a été conseillé. Si c'est un traiteur ou un salon de

réception, pourquoi ne pas demander quelques noms et téléphones d'anciens clients afin de vérifier auprès de ces derniers si le service était à la hauteur de leurs attentes. Un partenaire qui n'a rien à se reprocher n'hésitera jamais à vous transmettre quelques coordonnées.

Bien évidemment, il pourra aussi vous inviter, lors d'une autre cérémonie de mariage à venir goûter et tester la réputation de sa maison en vous installant dans une petite pièce en amoureux et ce, en toute discrétion. Il convient, bien entendu, de considérer cela comme un service et non comme une obligation de la part du commerçant.

Le service quant à lui devra être irréprochable : tenues impeccables, courtoisie ; le serveur saura faire preuve de patience et d'observation afin que vos invités ne manquent de rien. Il veillera à ce que les bouteilles ne soient jamais vides, à ce qu'il y ait toujours un peu de pain à table et que l'eau soit omniprésente sur chacune des tables. Il fera en sorte de ne pas déplacer vos invités durant le repas ou de faire ramasser les assiettes ou les couverts par votre voisin de droite. Le service est un élément aussi important que la qualité des produits qui va vous être servie. Vous vous assurerez que la direction ne prend pas, durant votre mariage, des stagiaires ou des apprentis non formés. Vous vérifierez également qu'en cas de multi mariages ce jour là, le personnel de service soit en nombre suffisant et qu'il y ait bien un chef de salle réservé pour votre mariage.

Pour les mets, vous vérifierez qu'ils sont diversifiés et vous laissent un choix conséquent. Ne prenez pas de décision en fonction de vos seuls goûts. Si vous n'aimez pas la viande, n'imposez pas le poisson. Néanmoins il convient de présenter un poisson en entrée et une viande en plat de résistance, ce qui permet avant tout, de satisfaire tout le monde. Vous pourrez parfaitement prévoir une ou deux entrées suivies d'un plat, d'un fromage et d'un dessert accompagnés de vins et champagnes. Si vous le souhaitez, rien ne vous empêche de prévoir également une entrée chaude suivie d'une entrée froide, d'un trou normand, du plat, de la salade, d'un fromage, d'un dessert glacé et enfin d'une pièce montée. Le choix dépendra uniquement de vous et de votre porte monnaie.

N'écoutez pas trop les parents ou les amis qui se souviennent d'un mariage plus ou moins lointain et prendront cette référence pour vous aiguiller. Faites confiance à votre traiteur qui lui à l'habitude du mariage et vous dirigera de manière très professionnelle dans les choix à effectuer. Vous penserez enfin au déroulement de votre soirée qui, si le service est trop long et les plats trop importants ne prendra qu'une place trop courte dans le bon déroulement de votre mariage.

Certains d'entre vous préféreront peut être le buffet. Cette formule reste la plus économique et la plus décontractée. Les gens se servent eux-mêmes au buffet pour ensuite retourner s'asseoir à table. Il nécessite moins de personnel, donc moins de frais et ce sera un repas plutôt animé accompagné souvent par des animations jeux proposées par votre disc jockey. Il aura l'avantage d'une présentation originale où les tomates, les concombres et les tranches de jambon ou de porc prendront toutes formes géométriques, le tout dans un ensemble coloré très harmonieux. Il permet un choix sélectif pour vos invités. Néanmoins, les plus gastronomes, et ils seront nombreux, préféreront toujours le traditionnel repas servi à table.

Maintenant, rien ne vous empêche de sélectionner un plat chaud servi à table mais accompagné d'une entrée froide composée d'un buffet et d'un buffet de dessert. Cette solution vous permettra également de réduire vos dépenses sans pour autant provoquer la déception de vos invités.

La pièce montée, qui finalisera votre repas est de plus en plus remplacée par le traditionnel buffet de desserts. En plus d'un choix inégalé, d'une présentation permettant de donner libre

cours à un thème ou à une couleur, il sera le plus souvent accompagné d'une multitude d'étincelles qui feront la joie de tous les invités.

Le principal intérêt du buffet réside dans le fait que vous êtes sur de faire plaisir : chocolat, gâteau, glace, fruits, crèmes... aucun gourmand ne pourra faire l'impasse à ce magnifique buffet de desserts même si l'appétit n'y était plus. Comme pour la pièce montée, les mariés prendront place devant ou de préférence derrière le buffet afin qu'il soit immortalisé par les nombreux photographes et vidéastes présents.

La pièce montée, quant à elle, sera réservée à un mariage plus traditionnel et à une quantité d'invités plus réduite. Constituée le plus souvent de choux, elle prendra la forme d'une pyramide, d'un carrosse ou d'un château. Elle aura le seul avantage d'être un peu moins cher que le buffet de dessert même si beaucoup de personnes âgées y sont encore très attachées car en effet vos parents et vos grands parents, lors de leur mariage, ne voyaient que par le traditionnel gâteau qui symbolise depuis l'Antiquité le bonheur, la fertilité et la prospérité souhaités aux nouveaux mariés ; les Romains en émiettaient d'ailleurs une part au dessus des époux.

Pour les vins et les champagnes, la situation est parfois délicate car pour de nombreux amateurs, un bon repas ne peut se faire sans un bon vin et un bon dessert ne peut être servi sans un bon champagne ou un bon moussoux. Il convient donc de vous faire offrir ou d'acheter une bouteille du vin qui sera servi lors du repas. Vin blanc et vin rouge bien évidemment mais également moussoux ou champagne.

Vous ferez alors goûter ce vin sans forcément en montrer l'étiquette à quelques invités sélectionnés lors d'un repas en famille et pourrez donc juger de la qualité des spiritueux qui seront servis ce jour là. Une autre solution, que n'aime pas du tout les restaurateurs et de faire livrer vos propres vins. Dans ce cas, le restaurateur aura la totale liberté de vous facturer un droit de bouchon.

Si ce dernier vous refuse cette requête, il n'aura bien sûr pas le droit à l'erreur sur la qualité de ce qu'il servira ce jour là. Il convient donc de l'en avertir avec tact.

Même si c'est un sujet qui peut fâcher, vous ne devez surtout pas imposer au risque de vexer le traiteur et de voir votre collaboration se dégrader avant même le grand jour arrivé.

A chacun son verre

Contrairement aux plats, le vin est versé à droite en tenant la bouteille par le corps et en évitant de le poser sur le bord du verre et de tourner la main vers l'extérieur.

Servez-vous d'abord un fond de verre afin d'ôter les débris de bouchon et goûtez-le.

Ne remplissez pas les verres à vin à plus de la moitié de leur hauteur : le vin conservera ainsi tout son bouquet.

Le saviez-vous ?

Le Quart : 20 cl.

Le Demi : 37,5 cl.

La Bouteille : 75 cl.

Le Magnum : 2 bouteilles soit 1,5 l.

Le Jeroboam : 4 bouteilles soit 3 l.

Le Réroboam : 6 bouteilles soit 4,5 l.

Le Mathusalem : 8 bouteilles soit 6 l.

Le Salmanazar : 12 bouteilles soit 9,5 l.

Le Balthazar : 16 bouteilles soit 13 l.

Le Nabuchodonosor : 20 bouteilles soit 16 l.

SOIREE DE MARIAGE : ANIMATION (organisation réservée aux invités)

Le diaporama : Animation assurée

Le diaporama a fait ses preuves lors des soirées de mariage. Il devra être court (une dizaine de minutes) afin de ne pas lasser vos invités et de ne perturber ni le service de salle, ni votre disc jockey. Il sera composé d'images d'archives ou d'actualité que vos invités auront sélectionnées avec beaucoup de patience auprès de vos parents, grands parents, famille proche et amis ou collègues. Pensez à faire un montage sur un fond musical et diffusez ce diaporama via un ordinateur connecté à un rétroprojecteur.

Le questionnaire : une façon de découvrir vos invités

Vous remettez à quelques invités lors du repas une carte sur laquelle est indiquée une question en rapport avec les mariés. Avec cette question sont proposées plusieurs réponses possibles et il s'agit pour la personne de répondre correctement à la question. En cas de mauvaise réponse, cette personne fera alors l'objet d'un gage réalisable dans l'année.

Exemple : Quel plat réalise le mieux la mariée ? En cas de mauvaise réponse, l'invité devra alors emmener un dimanche de février les mariés au restaurant ou venir laver la voiture des mariés 1 fois dans l'année.

Les cartes postales : pour ne pas les oublier

Vous achetez 52 cartes postales (autant de cartes postales que de semaines dans une année). Vous notez au verso de chaque carte un numéro de 1 à 52 et vous accrochez ces cartes sur une corde à linge par exemple.

Il appartient alors à vos invités de venir retirer la carte choisie et de vous la transmettre dans la semaine indiquée au verso, semaine correspondant au numéro indiqué. Grâce à cela, vous aurez durant une année complète, chaque semaine, des nouvelles de vos invités.

Chanson pour tous : pour verser quelques larmes

Le principe est simple ; vous sélectionnez un air de chanson française connu de tous. Vous remplacez alors les paroles de cette mélodie en les adaptant à l'évènement et aux mariés. Vous pensez à réaliser quelques photocopies à distribuer à vos invités et sous la direction des compositeurs de cette chanson, l'ensemble de vos invités n'aura pas d'autre choix que de pousser la chansonnette.

Les objets égarés : Très amusant

Le principe en est simple ; vos invités récupèrent, toujours chez vos proches de vieux objets vous appartenant et ayant un sens particulier dans votre vie (peluche, vieux bibelots, diplôme, etc...). Il ne reste alors qu'à réaliser un petit sketch en rapport avec tous ces objets... sourires et larmes garantis

Le jeu du ELLE ou LUI : Une obligation

Vos invités préparent une série de questions sur votre vie privée ou sur l'organisation matérielle de vos journées ; vous devez alors répondre à ces questions par C'est LUI ou C'est

ELLE grâce à une ardoise. Lors de ce question réponse, les mariés se tournent le dos afin de ne pas voir les réponses de Madame ou Monsieur.

Les questions pourront être par exemple : A la maison qui prépare le petit déjeuner ? qui fait la vaisselle ? qui fait toujours le premier pas après une dispute ? qui demande toujours à faire l'amour ?

Qui a le plus mauvais caractère ? etc..., vous voyez la liste peut être longue et vous devrez vous limiter à une quinzaine de questions.

Histoire d'un biberon

Un invité surprise, le biberon de Madame (si c'est Monsieur qui lui fait la surprise), sera annoncé aux invités et présenté sur un plateau. Les amis prépareront alors un beau discours sur les retrouvailles d'un ancien copain de Madame avec qui elle a tant partagé. Il lui a apporté beaucoup et elle l'a tant aimé, tant embrassé... et bien évidemment il est présent pour la soirée de mariage car il tenait à être présent... c'est bien sûr le biberon que les parents auront su conserver précieusement ou à défaut remplacer.

LE VOYAGE DE NOCES

Quel couple aujourd'hui pourrait envisager un mariage sans penser au traditionnel voyage de noces. Depuis quelques années et avec l'ouverture des frontières et la baisse des prix permettant de voyager rapidement et facilement, les jeunes couples profitent d'une ou deux semaines pour se retrouver en amoureux sur les plages paradisiaques ou dans les chemins d'aventure et de découverte.

Même si l'île Maurice et les Maldives restent les destinations privilégiées pour un grand nombre de jeunes mariés, d'autres destinations et pas spécialement les plus éloignées vous permettront de profiter d'un séjour ensoleillé et riche en aventure. Il reste évident que les goûts et les budgets de chacun seront bien différents et qu'il m'est donc impossible de vous fournir des informations sur les destinations à retenir.

Vous penserez à votre liste de mariage qui peut parfaitement être remplacée par une participation à votre voyage de noces. Après tout, la majorité des futurs mariés aujourd'hui vivent déjà ensemble et n'ont pas forcément besoin de compléter leur vaisselle ou leur mobilier. Vous pourrez déposer une boîte ou corbeille parfaitement décorée aux couleurs du voyage prévu dans laquelle vos invités glisseront, lors des félicitations, une enveloppe.

Beaucoup d'agences proposent pour les jeunes mariés des forfaits adaptés et des tarifs compétitifs. N'hésitez surtout pas à faire marcher la concurrence en vous disant que de toute façon ce n'est pas l'agence qui vous accompagnera lors de votre séjour. Pensez aussi à vous protéger dans la mesure du possible du surbooking, cette pratique des compagnies aériennes permettant de vendre sur un vol plus de places que l'avion ne peut contenir de passagers. Il serait en effet tellement dommage de rester au sol et de voir votre voyage décalé de 24 ou 48 heures.

Enfin, pensez toujours à investir quelques euros dans un bon guide de voyage afin de ne rien louper des curiosités à découvrir dans le pays retenu.

LE MARIAGE COTE PRATIQUE

La banque

Madame et Monsieur peuvent ouvrir un compte joint permettant d'organiser les dépenses communes. Madame peut ouvrir un compte à son nom de jeune fille ou de femme mariée, à son gré. Il en est de même pour les comptes épargne. N'oubliez pas que le banquier est un commerçant à part entière et que par conséquent il ne faut jamais hésiter à négocier une ouverture de compte (découvert autorisé, emprunt à taux réduit, seconde carte bleue gratuite etc...)

Le principal intérêt du compte joint résulte dans le fait qu'en cas de décès de l'un des conjoints et que le second ne travaille pas, le conjoint survivant pourra alors se prévaloir, en l'absence de contestations des héritiers, de la moitié des sommes disponibles sur le compte. De même, l'ouverture d'un compte joint lie chaque cotitulaire à une clause de solidarité active, et qu'en cas de découvert éventuel, chacun est redevable du solde débiteur du compte. Cette mesure s'applique également à l'émission d'un chèque sans provision. Par conséquent, il est toujours préférable de confier la gestion des comptes à la personne la plus vigilante.

Fiscalité

La première année de mariage peut être profitable surtout si votre mariage se déroule au milieu de l'année. Chacun des époux établira une déclaration avant le mariage et une déclaration commune sera établie pour la période post maritale jusqu'à décembre. Vous transmettez alors les 3 déclarations à votre centre des impôts du domicile conjugal. Pour la période pré marital, vous pouvez être rattaché au foyer fiscal de vos parents sous certaines conditions.

Il est aussi possible de demander ce rattachement après le mariage si :

- l'un de vous a moins de 21 ans ou moins de 25 ans s'il est étudiant,
- l'un de vous est infirme, quel que soit son âge

Les parents qui acceptent ce rattachement ne pourront à la fois bénéficier de l'abattement et de la demi part supplémentaire accordée pour leur enfant. De même, ils ne peuvent bénéficier à la fois de l'abattement et de la déduction d'une pension alimentaire. En revanche, pour un même couple et au titre de la même année, les parents ne peuvent bénéficier de l'abattement et les parents de l'autre de la déduction d'une pension alimentaire. Dans ce cas, le foyer de rattachement doit ajouter à ses revenus la pension perçue par le couple rattaché. Cette demande de rattachement doit être remplie par chacun des mariés pour la période antérieure au mariage et par le couple pour la période postérieure au mariage. Vos parents ou beaux parents bénéficient d'un abattement sur leur revenu imposable. Je vous rappelle qu'en matière de fiscalité, les époux sont solidairement responsables des dettes fiscales quel que soit le régime matrimonial.

Construction ou achat d'une maison

Comme tous les couples mariés, le désir d'avoir votre maison ou votre appartement sera bien réel. Si vous disposez d'une situation stable tous les deux ou si l'un des 2 revenus permet de conserver la stabilité financière du couple, il paraît alors intéressant de prendre rendez vous avec un conseiller financier (banquier, avocat spécialisé ou notaire) afin d'étudier ensemble votre capacité d'emprunt. Il semble en effet plus intéressant pour un couple d'acquérir au plus vite une habitation afin de ne pas avoir à payer un loyer à fond perdu durant des années.

Pour votre projet, quelque soit la solution retenue, faites vous toujours aider d'un spécialiste qui pourra vous éviter un grand nombre de problèmes liés le plus souvent à une mauvaise connaissance du sujet.

Gestion de la vie courante

Vous allez maintenant devoir gérer la vie courante à deux. Papiers administratifs, ménage, cuisine, repassage, paiement des factures, préparation des vacances, éducation des enfants... la liste est longue, très longue. Alors, pensez au partage et à la discussion. Oubliez l'égoïsme et les valeurs d'autrefois dans la vie de couple. De nos jours, l'homme et la femme travaillent tous les deux. Par conséquent, pensez à bien partager les tâches de tous les jours. Je ne pourrais vous donner plus de conseils à ce sujet au risque de fâcher certains ou certaines d'entre vous.

Néanmoins, voici un petit jeu sympathique et qui devrait remettre les pendules à l'heure en cas de conflit : Sur un petit cahier, vous démarrez un capital points (par exemple 100), vous indiquez les tâches que doivent assumer chacun des époux en y associant un capital points pour chaque tâche (exemple : passer l'aspirateur le mercredi, 20 points). En cas de problème, la personne qui constate la faute débite le capital point du conjoint ou le crédite si la tâche a été réalisée correctement. Dès lors que le capital point de l'un des époux tombe à 0 par exemple, ce dernier se doit d'accomplir un gage (invitation au restaurant, sortie en mer, après midi shopping...) Vous verrez rapidement que vous vous prendrez au jeu et que pour le conjoint, il peut devenir plus intéressant de passer l'aspirateur que de « subir » une après midi de shopping !!!

Vos obligations

Le mariage ne consiste pas seulement à signer un document à la mairie et à l'église. Vous allez devoir maintenant procéder à un certain nombre de démarches administratives afin de bénéficier dans certains cas d'avantages sociaux et/ou fiscaux. Vous devrez entre autres prévenir votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie, votre assureur, votre centre des impôts, votre banquier, votre employeur, les organismes sociaux pour lesquels vous bénéficiez d'allocations (Assedic, Caf...). Le meilleur conseil qui puisse vous être donné consiste à ouvrir un compte joint au nom de Monsieur, Madame et de transmettre à l'ensemble de vos contacts un courrier type accompagné directement d'un RIB.

vosre employeur

Vous avez obligation de fournir à votre employeur votre nouveau statut et nom marital ainsi que votre nouvelle adresse éventuelle. Sachez que ces informations seront reprises sur votre bulletin de salaire et donc, pris en compte pour votre retraite.

vosre employeur a quant à lui, l'obligation de vous donner congé pour votre mariage. Pour connaître avec précision le nombre de jours auxquels vous avez droit, il vous suffit de vous rapprocher de votre service du personnel ou de consulter la convention collective applicable à votre entreprise. Quelque soit la raison, ces congés ne peuvent être refusés.

Vous penserez également à prévoir vos congés pour votre voyage de noces.

Enfin, sur le plan financier, il s'avère que dans certaines sociétés ou grands organismes, le salarié accumule des parts épargne qu'il pourra éventuellement débloquer. Même si ces parts ne sont ou ne seront pas utilisées, il peut être intéressant de les demander afin de les placer sur un compte épargne rémunéré.

LES PREPARATIFS DU MARIAGE

Le coiffeur

La coiffure est un élément majeur chez la femme. Faites attention lorsque vous choisirez votre coiffeur car tous les artisans coiffeurs ne sont pas spécialisés dans le domaine du mariage. La coiffure de la mariée nécessite de l'expérience et souvent une formation. Renseignez vous à l'avance pour savoir si votre coiffeur habituel pourra s'acquitter de cette tâche sans problème, et le cas échéant, faites lui défaut pour cette journée là.

En fonction de la femme, il existe plusieurs formes de visage :

Ovale : l'idéal esthétique, c'est la représentation même de la féminité

Ovale long : il présente des formes régulières, proche du visage ovale, mais en allonge les traits

Hexagone : Les traits du visage sont à la fois doux et légèrement anguleux

Carré : Le visage a des angles très nets, il est pourvu d'un large front et d'une mâchoire plutôt carrée

Rectangle : Il possède toutes les caractéristiques du visage carré en adoptant des formes plus allongées

Rond : Visage plein de douceur, il rebondit, se caractérise par des formes arrondies et lisses

Pyramide : Le front est petit et les maxillaires sont plutôt saillantes

Pyramide inversée : Visage au front large qui se reconnaît par son menton et ses maxillaires effacées ou des pommettes saillantes.

Quelque soit votre visage, un bon coiffeur réalisera une coiffe au regard de votre robe de mariée, de votre taille et de votre silhouette. La coiffure est un cas par cas, il n'existe pas de coiffure type spécifique.

Il est conseillé, si vous souhaitez un chignon de laisser pousser vos cheveux afin de faire un essai. Si vous n'aimez pas, rien ne vous empêchera alors de couper vos cheveux. Pour le chignon, les meilleures juges sont vos amies déjà mariées qui pourront vous diriger vers l'as du chignon. Classique, excentrique, sage, sophistiqué ou glamour, le chignon reste la coiffure idéale pour valoriser la nuque de la femme et pour en affiner les traits. Il met en valeur les décolletés des robes. Le voile en est l'accessoire classique. En organza, dentelle ou tulle, il se porte court, mi-long ou long. Il reste le binôme idéal du chignon.

Vous devrez prévoir un essayage 1 mois et demi avant la cérémonie. Un seul essayage suffit en général. Pensez à regarder les books qui vous donneront quelques idées sur les différentes réalisations mais faites toujours confiance au coiffeur qui ne pourra établir systématiquement un copier-coller.

Pensez toujours à réserver votre coiffeur, surtout les mois d'été, jusqu'à 4 mois à l'avance. Le délai de réalisation sera d'environ 2 heures, mais là encore, cette information n'est donnée qu'à titre indicatif.

Le budget moyen d'une coiffure se situe aux environs de 60 euros. Vous pouvez prévoir un budget de l'ordre de 50 à 100 euros et ce en fonction de votre coupe et également des fleurs que vous serez amenée à poser sur votre coiffe. Pour les fleurs, privilégiez toujours les fleurs naturelles, plus fragiles mais nettement plus valorisantes. Voyez également si votre coiffeur

est en relation avec un fleuriste car deux artisans qui se connaissent bien travaillent toujours correctement ensemble.

Vous penserez toujours à avoir une petite main attentionnée et délicate le jour du mariage pour enlever ou remettre le voile par exemple ou pour enlever les confettis reçus à la sortie de l'église. Oubliez les parents ou le mari pour remettre en place votre coiffure, ils sont en général stressés et feront pire que mieux. Dirigez votre choix vers une amie de confiance ou même une petite cousine qui sera flattée de devenir la « gardienne » de la mariée. La coiffure est une affaire de mode également comme la robe ou le costume. Le chignon, pour sa part, est de plus en plus plat et naturel. Une coiffure simple et quelques boucles pour la douceur peuvent constituer une excellente base de départ.

Pour conserver votre coiffure, il est préférable d'éviter de faire trop de shampoing afin d'éviter l'électricité statique. On mettra le jour J un peu de mousse de coiffage (un bon coiffeur n'a pas forcément besoin de mettre beaucoup de laque ou de gel pour fixer votre coiffure). votre coiffure tiendra alors jusqu'au lendemain. Vous pouvez également apporter un petit plus au maintien en mettant le soir de votre nuit de noce un petit filet de nuit. (le fameux filet de nos grands-mères, mais attention alors à votre nuit de noce). Pensez aussi à apporter un appareil photo le jour de votre premier essai. Grâce à vos images, vous obtiendrez de précieux conseils auprès de vos proches et ces dernières vous permettront également de mieux choisir vos bijoux en fonction de la coiffure.

Coiffure en salon ou à domicile : chacun à ses avantages et inconvénients. Par exemple, se faire coiffer à domicile est un gain de temps précieux sur un planning déjà très serré et vous permettra de rester en tenue décontractée. Le salon, quant à lui, présente beaucoup plus de moyens techniques et plus d'aisance et de luminosité pour le coiffeur. De plus, le salon peut parfois être associé à un espace esthétique.

D'autres conseils pratiques :

Soignez vos cheveux en y apportant une légère coloration ou quelques mèches de couleurs qui pourront les rendre plus éclatants.

Tout comme le maquillage, préparez vos cheveux à l'avance avec des produits de soins ou des baumes spéciaux afin d'obtenir une coiffure plus souple, plus volumineuse, plus brillante etc... Vous pouvez penser aussi à renforcer vos cheveux en kératine. Evitez l'utilisation du sèche cheveux au maximum, préférez la serviette.

Pour votre alimentation, préférez le fer et les aliments riches en protéines (viande, poisson, fruits secs, fromage, lait). L'apport en vitamine B contribuera à la pousse et à la brillance de votre chevelure. Vous la trouverez dans le foie, le porc, le poisson, les bananes, le riz complet. Evitez les régimes amincissants qui iraient à l'encontre de vos soins capillaires. Hydratez vous pour préserver vos cheveux. L'eau débarrasse le corps des toxines, prévient la perte des vitamines et des minéraux et favorise le transport des nutriments vers les cellules du corps. Eviter les sodas, la caféine (coca) qui peuvent être à l'origine de déshydratation et de perte des nutriments.

Rincez vos cheveux à l'eau froide pour assouplir la texture du cheveu.

Lors de la réalisation de votre coiffure, pensez à mettre un chemisier plutôt qu'un tee shirt qui sera difficile à enlever.

Lorsque la coiffure est terminée, n'hésitez pas à bouger la tête dans tous les sens pour vous assurer de sa tenue longue durée.

J'ai les cheveux courts et je souhaite faire poser une extension de cheveux :

Il est possible que la longueur de vos cheveux ne vous permette pas de créer le chignon de vos rêves. Afin de ne pas vous diriger vers une coupe courte ou le port d'un chapeau, vous pouvez réaliser une extension de cheveux chez un spécialiste. Attention, le coût d'une telle réalisation varie entre 600 et 900 euros et peut même atteindre 2500 euros renouvelable tous les 4 à 6 mois. De plus, il est très difficile d'obtenir réparation en cas de conflit dans ce domaine qui reste très flou d'un point de vue juridique. Privilégiez un service de haute qualité et un choix de cheveux de premier ordre. La pose sera plus longue pouvant atteindre les 4 heures.

Et le marié ?

Très souvent, le marié se présente chez le coiffeur quelques jours avant la cérémonie mais très rarement le jour même. Il est également vrai que la mariée n'aime pas avoir son futur mari dans le même salon afin de préserver la surprise jusqu'au bout.

L'esthéticienne

Le maquillage sera réalisé par une esthéticienne confirmée de préférence mais si vous choisissez l'option du maquillage réalisé par vos soins, vous prendrez le soin de bien nettoyer votre visage. Les produits que vous utiliserez se devront de résister entre autres à la chaleur, aux larmes mais également à l'émotion. Vous réaliserez un essai quelques jours au préalable lors d'une sortie afin de vous assurer de la bonne tenue de votre maquillage.

Dans un premier temps, vous appliquerez une base fluide suivi d'un fond de teint léger mais de bonne tenue. Pour une peau normale, utilisez une texture hydratante alors que pour une peau sèche, utilisez une texture crémeuse et enfin matifiante en cas de peau mixte ou grasse. Les produits doivent être appliqués par lissages légers du centre du visage vers l'extérieur. Une éponge sera utilisée pour appliquer un fard à joues douceur afin de donner du relief à vos pommettes. Enfin, pour être en parfaite harmonie avec votre robe, appliquez une poudre transparente par pressions fermes.

Pour votre rouge à lèvres, vous conserverez une bouche naturelle en journée mais rien ne vous empêche de rehausser la bouche avec un rouge à lèvres satiné dans un ton plus soutenu.

Pour le maquillage de vos yeux, il est impératif que vos sourcils soient épilés afin d'avoir une ligne impeccable. Vous prendrez la précaution de déposer une petite quantité de poudre sur la paupière inférieure pour éviter que le fard utilisé sur la paupière supérieure ne tombe. Un pinceau sera alors utilisé pour enlever cette poudre. Un fond de paupière sera utilisé pour conserver une uniformité suivi d'un fard très doux. Vous dessinerez ensuite à l'aide d'un crayon à paupières un trait fin sur la paupière inférieure puis un trait plus épais sur la paupière supérieure. Le mascara sera appliqué sur les cils et ce, dans les deux sens.

Pour les mariées portant ou conservant les lunettes le jour de la cérémonie, il est indéniable que se maquiller apportera un charme supplémentaire. Vous devrez tenir compte de la nature du verre correcteur car ce dernier risque de modifier les couleurs.

Pour les femmes myopes, dont les yeux paraissent plus petits, un fard à paupière de couleur sera préféré. Vous devrez dessiner la ligne de l'œil au crayon ou à l'eye-liner par un trait net et peu épais. Pour celles ayant les yeux ronds, un fard plus intense au ras des cils sera préférable. Le fard de teinte claire sera utilisé sur la paupière inférieure, ainsi, la teinte sera plus foncée sur la paupière supérieure. L'ensemble sera éclairé grâce à un fard clair et brillant sous les sourcils. Attention aux verres en cas d'usage d'un mascara. Maquillez les cils vers l'extérieur.

Pour les femmes hypermétropes, les yeux paraissent plus grands. Préférez un fard à paupière de couleur mate. Il vous faudra dessiner au crayon ou à l'eye-liner un trait fin dans la teinte du fard choisi ou de la couleur de l'iris. Choisissez le dans les tons très doux et estompé. Maquillez peu les cils. Le pli de la paupière devra être marqué légèrement au crayon.

Pour les femmes astigmatiques, pensez à intensifier le maquillage. Dessinez la ligne de votre œil avec un trait à l'eye-liner ou éventuellement au crayon en estompant le trait. Évitez le gris anthracite ou vert bronze qui risqueraient de durcir le regard. Le fard devra être en harmonie avec votre iris. Vous appliquerez un mascara copieusement en peignant les cils vers l'extérieur.

Si vous décidez de vous rendre chez l'esthéticienne, vous ferez au minimum un essai maquillage en même temps que votre essai coiffure. Ils s'harmoniseront d'autant mieux.

Le jour de votre cérémonie, hormis une crème fluide appliquée sur votre visage, vous ne ferez rien. L'esthéticienne vous appliquera une ampoule magique permettant un maintien total de votre maquillage et grâce à votre essai maquillage, il ne lui restera plus que le maquillage final à appliquer. Compter environ 30 minutes pour l'application. Profitez en pour faire effectuer la manucure, mains et pieds.

Astuces lors du maquillage :

Vous camouflerez facilement les imperfections, les rougeurs en appliquant, là où c'est nécessaire, une touche supplémentaire de fond de teint.

En cas de dérapage avec le rouge à lèvres, un coton tige permettra d'estomper le petit débordement. Redéposez alors une touche de fond de teint avec un autre coton tige. Poudrez avant de poser le rouge.

Pour étoffer le volume de vos cils afin de donner un beau contour à votre œil, sur la paupière supérieure, dessinez au crayon, entre chaque cil, un petit trait vertical.

Et si j'avais un bouton de fièvre le jour de mon mariage

Très contagieux, il n'est ni beau, ni indolore. Le bouton de fièvre est un bouquet de vésicules très douloureuses, qui fleurit autour des lèvres après deux jours de brûlures locales préalables. On l'appelle chez le médecin, l'herpès labial. En quelques jours, les vésicules du bouquet se rompent et laissent des érosions puis des croûtes. Enfin, la poussée s'efface. De plus, l'herpès fleurit à la moindre occasion : fièvre, soleil et froid, stress, règles. La contagion est dangereuse pour les bébés.

Heureusement pour la mariée, plus exposée que le marié, on dispose d'un traitement antiviral à appliquer sur les zones prêtes à fleurir et qui brûlent. Si le besoin s'en fait sentir, on pourra donner le médicament par la bouche. Les crèmes mises sur le marché sans ordonnance sont très efficaces, demandez conseil à votre pharmacien. N'oubliez pas que le manque de sommeil, le déséquilibre alimentaire ne permettent pas de lutter contre le système immunitaire.

Et si Monsieur a quelques boutons et points noirs à dissimuler
Avec une peau qui produit deux à trois fois plus de sébum que celle des femmes et un nez plus large, il est normal d'avoir des points noirs. Mais pas de les laisser s'incruster ! Douillet ? Pas de panique. Inutile de vous laisser torturer par votre moitié qui, c'est vrai, prend souvent un malin plaisir à vous extraire ces " intrus " du bout de ses griffes pointues !

Prenez les devants en douceur grâce aux patches, efficaces et rapides, comme vous. Dès que cette fameuse petite rougeur qui annonce un futur " spot " vous démange, appliquez le patch (plus discret qu'un pansement) avant de vous coucher.

Le lendemain, le bouton aura séché. Quant aux points noirs, il suffit de dix minutes (le temps que le patch sèche), une fois par semaine, pour arborer un teint net.

Le barbier

Monsieur pourra parfaitement se rendre le matin de la cérémonie chez le barbier en complément d'un soin du visage. Le principal intérêt du barbier, en plus d'un rasage parfait sera le risque de ne pas avoir de coupure le jour de votre mariage. Pensez à prendre rendez vous et vous assurer d'une ouverture matinale, le barbier n'ayant pas les mêmes contraintes que le salon de coiffure.

L'habillage

Le moment de l'habillage n'est jamais un moment très facile à passer car en plus des difficultés principales liées à ce dernier, vous allez devoir affronter votre stress, celui de votre maman, gérer votre timing... Vous commencerez, la veille, par réaliser votre check up complet afin de vous assurer que rien ne manque et particulièrement ces petits accessoires qu'on ne retrouve jamais le jour J. Vous réserverez pour l'habillage une pièce spacieuse disposant d'un long miroir. Vous prévoirez une petite chaise ou un tabouret afin de faciliter le passage de la robe. Avant de vous préparer, quelques applications de talc atténueront les premiers signes de transpiration. De même, vous penserez toujours à passer aux toilettes et vous rafraîchir avant de vous habiller.

LES PRESTATAIRES

L'animateur soirée ou le disc jockey

Élément clé de la réussite de votre soirée de mariage, l'animateur pour certains et le disc jockey pour d'autres sera à choisir avec la plus grande attention. Tout d'abord, au même titre que le photographe, le feeling devra être excellent avec ce prestataire. Il devra se montrer à l'aise, souriant, à votre écoute, détendu. Vous commencerez par lui demander quelques références qu'il devra vous communiquer faute de quoi vous pourriez vous interroger sur le sérieux de ses compétences. Il lui appartient également de vous faire signer un contrat engageant sa responsabilité avec une obligation de moyens, c'est-à-dire qu'il s'engage à vous fournir quoi qu'il en soit un animateur en cas de maladie et une sonorisation de rechange en cas de problème technique.

Beaucoup préfèrent faire appel à une connaissance proche ou moins proche qui se chargera de l'animation sans pour autant penser aux conséquences d'une telle décision. Que faites vous si cet ami tombe malade le jour de votre mariage, si sa sonorisation tombe en panne, s'il est incapable d'animer la soirée comme vous le pensiez et comment réagir en cas de contrôle SACEM, car peut être ne le saviez vous pas mais vous êtes dans l'obligation de déclarer et d'enregistrer votre soirée de mariage auprès de la SACEM qui reverse les droits d'auteur. Par conséquent, au risque de me faire quelques ennemis, je préfère purement et simplement vous déconseiller l'animateur « amateur ».

Quant au choix de l'animateur, il conviendra de vous poser les questions suivantes, ces dernières devant également être posées par cet animateur :

- combien d'invités assisteront à votre soirée ?
- y aura-t-il des invités supplémentaires pour la deuxième partie de soirée ?
- souhaitez vous une animation micro ?
- souhaitez vous une animation jeux ?
- quels types de musiques écoutez vous ?
- quels types de musiques écoutent vos invités ?
- quel sera l'âge de vos invités ?
- où sera placée la sonorisation ?
- sur quelle musique ouvrirez vous le bal ?

Le choix de votre animateur dépendra également et principalement du type de soirée que vous voudrez organiser. Il pourra s'agir d'une soirée basée uniquement sur la danse (toutes musiques confondues), d'une soirée danse avec quelques animations annoncées par le disc jockey (diaporama, discours, petits jeux animés) ou d'une soirée plus classique (animations permanentes, farandoles, jeux, danses etc...).

Il est impossible de juger une soirée plutôt qu'une autre (devons nous préférer le bleu ou le rouge...). Chacune a ses avantages et ses inconvénients, chacune est adaptée à un public, à une situation, à une tranche d'âge et par conséquent, le meilleur animateur sera celui qui aura pu trouver le rythme adapté à votre mariage.

Un disc jockey qui ne vous demande aucun renseignement sur vos invités sera un disc jockey dont il faudra peut être se méfier. De même, celui qui aura trop d'assurance en vous dirigeant vers une soirée précise sans aucune possibilité de changement sera également un exemple confus.

Vous devrez également vous assurer de la bonne qualité de son matériel audio. Méfiez vous de celui qui pose ses enceintes directement sur le sol et pas sur un pied. Quoi de plus désagréable qu'un son de qualité médiocre. N'hésitez donc pas à vous rendre discrètement sur l'une des soirées organisées par l'animateur retenu.

Enfin, n'omettez pas de voir avec la salle de réception s'il ne se pose aucun problème technique quant à la réalisation de cette soirée (horaires, surface de piste dansante suffisante, pas d'imposition de sono ou d'animateur...)

Le photographe

Comme pour certains prestataires, vous hésitez sur le choix ou non d'un photographe en vous disant que votre ami, votre cousin qui dispose de l'appareil photo dernier cri pourra sans aucun doute réaliser les photos souvenir de votre mariage. Et bien détrompez vous car derrière le meilleur matériel se cache toujours un artisan expérimenté et soucieux de vous fournir une prestation de qualité.

Quel photographe choisir et comment le choisir ?

Tout d'abord, il convient de consulter les photographies présentées par l'artisan photographe avec beaucoup d'attention. Ensuite, le premier contact sera primordial. En effet, vous devez avoir à l'idée que vous aurez à passer plusieurs heures avec un photographe qui devra se montrer très sympathique, discret et professionnel. Vous devez être à l'aise avec ce

professionnel de l'image. Si vous sentez que le courant ne passe pas, alors passez votre chemin même si les images consultées vous séduisent. Enfin, le style d'image sera très important car tous les couples sont différents et vous serez confrontés, tout au moins lors de la séance des photos de parc à un style plutôt classique, romantique voire créatif sans oublier la photo humoristique ou rétro.

Pour quelle intervention ?

En règle générale, les mariés font appel au photographe pour la cérémonie (mairie, église) ainsi que pour les photos en couple (en studio, dans un parc, jardin public, à la mer ou à la campagne). De plus en plus, le photographe immortalise les préparatifs, la remise de bouquet mais vous pouvez également faire appel à cet artisan pour les vins d'honneur et la soirée. En effet, le fait d'avoir un photographe de manière permanente vous permettra de libérer vos invités et surtout d'obtenir un souvenir sur la totalité de votre mariage.

Appareil jetable sur les tables ?

Il est toujours intéressant de laisser un appareil photo jetable avec flash sur chaque table lors du repas. Grâce à cet appareil, vos invités pourront sans hésiter réaliser quelques photos amusantes, il ne vous restera plus alors qu'à effectuer votre sélection. Pensez néanmoins à laisser une petite feuille explicative sur l'utilisation de cet appareil (particulièrement l'utilisation du flash systématique et la portée du flash qui est d'environ 3 mètres au maximum). Pour dynamiser vos images, rien ne vous empêche de nommer un chef de table qui sera chargé de réaliser les images avec cet appareil jetable. Vous indiquerez bien sûr à ce chef de table qu'en cas de photos ratées, il sera amené à exécuter un gage (venir tondre votre pelouse, laver votre voiture...). Ambiance assurée.

Choix du laboratoire

Préférer toujours un artisan ou un magasin disposant de son propre laboratoire afin d'éviter la perte de vos films et de vous garantir une qualité optimale de tirage. N'hésitez jamais à négocier le tarif global au regard de la quantité de photos recommandées que vous déposerez chez ce spécialiste.

Si le photographe sous traite sa production dans un laboratoire extérieur, demandez lui des garanties impératives (garantie de film non perdu, garantie de délai et surtout garantie de qualité).

Combien cela coûte il ?

Vous trouverez tous les prix chez ce prestataire mais attention, un prix élevé n'est pas forcément synonyme de qualité. Comparez toujours l'ensemble de la prestation : l'album est il compris, le déplacement est il compris, quel est le format des photos, combien y a t'il de photos en album, y a t'il du noir et blanc. Ensuite, assurez-vous que le travail est bien assuré par une personne du studio retenu. En effet, beaucoup de photographes font souvent appel à des « pigistes » qui ne réalisent qu'occasionnellement des photographies de mariage. Exigez par exemple un contrat mentionnant le nom du photographe ou tout au moins l'engagement du studio par l'un de ses photographes salariés. Il est assez difficile de fournir un prix précis. Vous pourrez compter sur une fourchette de 300 à 600 euros pour une prestation de type mairie – église – parc pour atteindre les 1000 à 2000 euros pour une prestation globale.

A quel moment faire les photos en parc ?

Chaque photographe aura ses préférences et chacun aura tort ou raison en fonction des motifs invoqués. A titre d'informations, vous serez beaucoup plus décontracté en réalisant vos images avant la cérémonie. Vous ne serez alors pas dans l'obligation d'abandonner vos invités en prenant les photos durant le vin d'honneur. Ensuite, il y a la luminosité à ne pas confondre avec le soleil. Vous obtiendrez des images magnifiques par beau temps en début ou en fin de journée. Enfin, vous avez toujours la possibilité de réaliser vos photos après le mariage (la semaine suivant le mariage ou après votre voyage de noces) en prenant en compte que vous devrez procéder à un nouvel habillage, vous remaquillez et vous recoiffez.

Le principal avantage étant de pouvoir bénéficier de photos extraordinaires puisque vous aurez chassé le stress de votre cérémonie et que votre photographe pourra vous accorder beaucoup plus de temps dans la réalisation de ses images.

Couleur ou noir et blanc ?

La couleur semble préférable dans un album mais quelques images noir et blanc ainsi que quelques images en sépia (images vieilles) viendront donner une petite touche rétro à votre album. Un portrait en noir et blanc donnera beaucoup de valeur à votre album. De plus, les nouvelles technologies permettent à l'ensemble des photographes d'obtenir très facilement du noir et blanc.

Et s'il pleut ?

Ne soyez pas inquiet quant à la pluie. Certes, lors d'une sortie d'église, la pluie peut devenir catastrophique car vous ne pourrez bénéficier d'un souvenir de qualité mais votre photographe doit être en mesure de vous proposer un site de remplacement en cas de pluie. Le studio ne sera peut être pas la meilleure solution pour un couple ne souhaitant pas poser devant le photographe. Par conséquent, un corps de ferme, un cadre de restaurant, l'intérieur d'un château ou un sous bois peuvent parfois parfaitement faire l'affaire.

Argentique ou numérique ?

Avec les progrès de la technologie, il est à ce jour très difficile de dire si un reportage numérique peut être supérieur à un argentique. Quoi qu'il en soit, vous avez toujours la possibilité de transférer des négatifs sur un CD ROM ou un DVD. Le seul avantage actuel pour un photographe utilisant le procédé numérique est avant tout de multiplier les images à moindre coût en permettant en plus de retoucher ces images plus facilement.

Maintenant, me direz-vous, à quoi bon prendre un photographe si ce même professionnel retouche ses images. Dans tous les cas, le numérique ne remplacera jamais le bon cadrage, la bonne distance ni l'instinct. Autre problème de taille pour le numérique, c'est la sauvegarde des images. En effet, vous n'avez que très peu de chances de voir un négatif mal développé ou pour que votre photographe charge mal sa pellicule dans son appareil photo. Il en est tout autrement pour le numérique car personne ne peut vous garantir que la carte mémoire de l'appareil photo numérique ne présentera pas un problème qui empêchera la lecture des images ou pour la mauvaise conservation des données sur un CD. Ne souriez pas car ce problème est réel et bien sérieux et peu de personnes en connaissent l'existence. Pour garantir vos images, vous devrez privilégier un CD de type Gold plutôt qu'un premier prix.

Album traditionnel de mariage ou livre photo

Depuis 2 ans maintenant, le livre photo s'est beaucoup développé en France. Les 2 produits se valent d'un point de vue qualitatif si l'impression reste de type argentique (c'est à dire sur du papier photo). Bien sur certains vous diront que l'impression jet d'encre résiste très bien sauf

qu'à ce jour elle n'a toujours pas fait ses preuves. Interrogez vous néanmoins sur cet effet de mode car le livre photo est un produit original et moderne mais risque de vieillir beaucoup plus mal, tant d'un point de vue conservation que d'un point de vue moral. Le livre photo est un produit plutôt impersonnel qui risque de ne pas résister à l'épreuve du temps.

Le caméraman

Même s'il est exact que beaucoup de vos invités disposent d'un caméscope numérique à la pointe de la technologie, ce n'est pas pour autant que vous ferez appel à votre tante qui est une grande cuisinière pour faire réaliser votre repas de mariage. L'utilisation d'une caméra implique des connaissances poussées en matière de cadrage, composition, éclairage... Par conséquent, pouvez vous réellement faire confiance à un invité, aussi bon soit il pour réaliser le film souvenir de votre mariage ?

Caméraman seul ou caméraman + preneur de son

L'image est un point très important mais rares se font les professionnels faisant appel à un preneur de son qui seul pourra fixer les petits bruits, les petites voix du mariage. Si vous en avez la possibilité financière, n'hésitez pas à solliciter ce technicien qui aura un rôle déterminant dans la réalisation de votre film.

Combien de caméras ?

La grande majorité des prestataires n'utilisent qu'une seule caméra mais 2 caméras seront un facteur de qualité et de sécurité. En effet, deux caméras permettront de varier les plans lors d'une même scène (gros plan et plan large par exemple lors de l'échange des consentements)

Pour quelle intervention ?

Comme pour le photographe, cela dépendra bien évidemment de votre budget mais toute scène du mariage mérite d'être filmée. Si vous deviez faire un choix, la cérémonie semblerait être le meilleur choix mais en contre partie vous devriez accepter le fait de n'avoir aucun souvenir de votre soirée.

Numérique , vhs , dvd... quel support choisir ?

Actuellement, la majorité des prestataires utilise une caméra numérique DV ou DV PRO. Rares sont les utilisateurs du format SVHS, VHS-C ou HI8. Dans tous les cas, les nouvelles technologies de type DV apporteront une qualité optimale tant au regard de l'image qu'à l'écoute du son.

Enfin, reste le système BETACAM, lourd et encombrant mais destiné plutôt à un usage industriel ou commercial même si ce système qui a fait très largement ses preuves est lui aussi concurrencé par le système numérique.

Les musiciens, chanteurs

Tout comme le musicien, le chanteur ne trouve réellement sa place que lors de la cérémonie religieuse, vous découvrirez néanmoins, si vous faites appel à son service qu'il peut devenir un partenaire de premier ordre lors des vins d'honneur ou d'une soirée. Beaucoup hésitent encore à faire appel à leurs services pour l'organisation de la soirée de mariage. Pourtant, prenez contact avec des mariés ayant traité avec un orchestre et vous découvrirez que ce dernier s'occupe de l'animation mariage avec autant de sérieux qu'un disc jockey. Que votre soirée soit classique, jazz, rock, disco ou que vous décidiez d'y inclure des

farandoles et animations jeux, vous trouverez sur le marché un grand nombre de professionnels pour vous guider au mieux.

Le magasin liste de mariage

Voici un prestataire très particulier car contrairement à ses confrères, il n'aura pas une obligation de résultats mais de moyens. Il va devoir gérer une clientèle, souvent d'un jour, pour contenter son principal client : les mariés. Vous pourrez parfaitement sélectionner un spécialiste de la vaisselle, une agence de voyages ou une grande surface spécialisée ou de proximité. Maintenant, et rien ne vous l'en empêche, vous pouvez également ouvrir plusieurs listes vous permettant ainsi de satisfaire pleinement vos envies (1 liste chez un spécialiste vaisselle, 1 liste dans une agence de voyage et enfin 1 liste chez votre photographe). Vous devrez simplement faire preuve de prudence dans le choix de vos articles si vous retenez la solution de l'article complet.

En effet, les invités n'aiment pas toujours acheter un article de vaisselle en commun (contrairement à un voyage) ; vous devrez donc penser à tous les budgets afin de ne pas forcer la main. Pensez que la petite cuillère à 30 euros ne sera pas forcément du goût de tout le monde. Vous pouvez également diriger votre famille très proche vers un magasin et vos amis vers un autre magasin. Bien évidemment, ces derniers auront toujours la liberté de pouvoir acheter simplement un bouquet de fleurs ou de vous offrir un présent acheté chez leur revendeur habituel.

Il faut également se souvenir que dans un passé lointain, les invités offraient principalement des victuailles diverses et objets destinés à l'installation du ménage (volailles, jambon, marmites, vin, vache, seau, berceau, outil ...). De même, la liste de mariage était appelée la corbeille de noces et même si ce terme a largement été remplacé, il est encore conservé par certaines personnes âgées soucieuses de conserver leur patrimoine.

L'imprimeur : le faire part, le remerciement, le livret mariage

Comme il est dommage de recevoir un faire part ou un remerciement issu d'une imprimante personnelle diront certains. Il est parfois compréhensible que des mariés cherchent à réaliser eux-mêmes leurs travaux d'impression et le résultat sera tout à fait honorable pour ceux ayant des connaissances minimales et un matériel de qualité. Pensez néanmoins à faire valider votre choix par des collègues de travail ou amis afin de récupérer des avis différents du votre. Maintenant, si vous décidez de faire appel à un professionnel, vous n'aurez que l'embarras du choix.

Vous devez néanmoins savoir que vous trouverez sur le marché des distributeurs de faire part et des imprimeurs distributeurs. Dans le premier cas, le distributeur se contente de vous vendre un faire part qu'il confiera ensuite à un imprimeur ; vous devrez alors vous assurer que ce distributeur garantira pleinement le résultat et le délai d'intervention (attention aux accents, adresse et à l'orthographe). Dans le second cas, l'imprimeur distributeur se chargera de A à Z de la conception et de la réalisation du travail. Vous penserez aussi aux photographes, qui grâce aux nouvelles technologies, vous permettront d'obtenir des faire part ou remerciements photos à moindre coût. Attention, si vous souhaitez un modèle plié, l'imprimeur restera le seul capable de vous donner une satisfaction totale.

L'école de danse

Beaucoup plus rares sont les mariés qui pensent à s'inscrire à une école de danse afin de ne pas manquer leur ouverture de bal. Il ne s'agit pas là de passer de longues heures à apprendre

la valse ou la salsa mais n'est il pas plus agréable d'ouvrir le bal en sachant danser, le tout en épatant vos invités. De plus, vous découvrirez rapidement que vos premiers pas de danse peuvent conduire à une passion commune qui vous entraînera dans une complicité d'exécution tout à fait surprenante. Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre commune pour savoir s'il n'existe pas une association vous permettant de faire vos premiers pas à moindre coût. Vous découvrirez alors que le mariage ouvre bien des portes et que beaucoup de gens sont prêts à vous épauler dans les meilleures conditions. Pensez simplement, Madame, à l'entraînement, à chausser un talon vous rapprochant au maximum de celui des chaussures de votre mariage.

Le magicien

Très à la mode ces dernières années, vous pourrez faire appel à un magicien durant le vin d'honneur ou durant la première partie de soirée avant l'ouverture de bal. Non seulement il ne manquera jamais d'amuser les enfants avec ses ballons de formes et de couleurs originales mais les adultes sont sous le charme, lorsqu'ils sont à table, de pouvoir admirer un magicien pratiquant « la loi des cartes » à quelques centimètres de leur regard. Effet garanti. Le coût moyen d'une prestation pour une telle animation se situera entre 100 et 150 euros. En règle générale, le magicien interviendra plutôt en soirée et vous proposera un petit tour de table afin d'y réaliser entre les plats de petits tours de magie.

Le confiseur, spécialiste des dragées

Issue du grec tragêmata, la dragée signifie dessert et par extension, friandise. La dragée est en fait une amande recouverte de sucre glacé dans la majorité des cas ou de chocolat. L'amande aurait, pour certains, des propriétés bénéfiques pour lutter contre l'impuissance. L'amande symboliserait également le sexe féminin et comme le disait une ancienne expression : « manger l'amande » signifiait faire l'amour. Et pourtant, chez les chrétiens, l'amande est un symbole de virginité ; la vierge n'est elle pas la seule sainte représentée avec une auréole ovale. Le petit panier de dragées s'offre le plus souvent après le gâteau et sera remis à Madame plutôt qu'à Monsieur (pourquoi à Madame... nul ne le sait vraiment). La dragée est devenue un thème de présentation souvent associée au thème général du mariage (la mer, la musique, une couleur etc...). Si vous avez la chance d'habiter à proximité de la Belgique, vous trouverez chez nos amis frontaliers de superbes compositions à des prix très raisonnables. D'ailleurs, une ville belge, Menen, en a fait sa spécialité et présente à ses touristes une multitude de petits commerçants et fabricants de dragées.

La nounou d'un soir

Certains mariés préfèrent purement et simplement demander à leurs invités de venir au mariage sans les enfants. Néanmoins, beaucoup de parents ne peuvent ou ne veulent se séparer de leurs petits chérubins. Plutôt que d'avoir des désistements inutiles et désagréables, vous pouvez faire appel pour la soirée à une nounou qui se chargera alors de la surveillance et de l'occupation des petits enfants. Vous verrez alors rapidement que vos invités seront très à l'aise et profiteront pleinement de votre soirée de mariage. Vous aurez au préalable préparé quelques jeux et activités pour les enfants ou aurez laissé le soin à la nounou de s'occuper de cette tâche.

Dans tous les cas, ces jeux devront être calmes et amusants afin de ne pas stresser les parents qui ne manqueront jamais de jeter un petit œil sur le petit dernier. De même, il est toujours

intéressant de prévoir 1 ou 2 lits d'enfant afin de coucher les plus fatigués dans les meilleures conditions.

L'hôtelier

Si vous avez une famille qui vient de loin, il est toujours préférable de réserver un hôtel à proximité de la salle de réception. D'une part, cela facilitera les retours difficiles après une fête souvent bien arrosée et en plus, vous pouvez toujours espérer pouvoir obtenir une petite remise sur la quantité de chambres réservées, les hôtels ayant plus souvent des chambres libres le week end que la semaine. Vous penserez également à éditer de petits plans pour vos invités leur permettant de se rendre facilement à leur chambre d'hôtel.

Le chauffeur et/ou la voiture de collection

Pas facile de sélectionner son chauffeur le jour du mariage car cet invité aura un rôle tout à fait particulier. Il devra, en plus d'être d'une ponctualité irréprochable, être patient, attentif et aux petits soins des mariés. Bien sûr, si vous faites appel à une voiture de collection, vous disposerez en principe d'un chauffeur attitré mais si vous décidez d'utiliser la dernière grosse berline familiale, assurez vous que le chauffeur soit à la hauteur de la tâche. N'oubliez pas non plus que pour le jour d'un mariage, les gens ne savent pas dire non et que par conséquent il faut vous assurer que ce chauffeur sera un passionné d'automobile. De coutume, c'est au papa de la mariée de conduire le cortège. Pensez également à reconnaître le parcours entre votre domicile et la mairie, l'église et le lieu de réception avant le jour du mariage afin d'éviter tout imprévu de dernière minute (braderie, marché, foire aux manèges...).

Vous pourrez également contacter la commune concernée pour avoir plus d'informations sur les différentes manifestations du jour. Quant au véhicule, vous aurez l'embarras du choix entre les véhicules de collection, les voitures décapotables, les grosses berlines étrangères ou françaises ou les sportives. Pas de conseil particulier à vous fournir sur le choix d'un véhicule, il s'agira purement et simplement d'un coup de cœur. Pensez néanmoins à un véhicule assez spacieux si vous souhaitez transporter vos enfants d'honneur et surtout n'hésitez pas à faire décorer votre véhicule. Enfin, n'oubliez pas que la mariée se doit d'arriver la dernière à l'église.

Le fleuriste

Voici encore un partenaire à ne pas négliger. Que ce soit pour votre bouquet, votre coiffure, votre robe, le bouquet de vos enfants d'honneur, la décoration de la voiture, de l'église ou de votre salle de réception, un ensemble de fleurs ou de compositions florales viendront égaillés encore un peu plus cette journée. Comme pour les autres partenaires, le fleuriste devra être un véritable professionnel du mariage. Il devra être capable de vous proposer des couleurs au regard de votre robe ou de la couleur de la voiture. Il devra être créatif et pour cela un bon book vous permettra de juger de l'expérience du fleuriste.

L'organisateur de mariage.

Pratique si vous ne disposez pas du temps nécessaire pour préparer votre mariage ou si vous n'avez aucun goût quant à la présentation. Le problème étant qu'aujourd'hui il existe de plus en plus d'organiseurs de mariage et qu'il devient donc très difficile de s'y retrouver. Demandez donc des justificatifs du type fiche de satisfaction clientèle indiquant les noms et téléphones des clients. Vous devez également vous sentir en confiance. L'organisateur doit pouvoir vous présenter une liste importantes de prestataires et surtout savoir mettre en avant les qualités et les défauts de chacun.

LE LANGAGE DES FLEURS

Sachez donner une signification à chaque fleur et n'attendez pas une occasion particulière pour en offrir.

1. anémone : persévérance
2. aubépine : amour piquant, prudence
3. azalée : amour timide
4. bleuet : délicatesse
5. camélia : constance
6. capucine : ardeur
7. célosie : fidélité et constance
8. centaurée : message d'amour
9. chèvrefeuille : liens d'amour
10. chrysanthème : amour
11. clématite : attachement
12. coquelicot : fragilité
13. crocus : joie
14. dahlia : reconnaissance
15. fuchsia : soumission
16. géranium : simplicité
17. glaïeul : rendez vous souhaité
18. iris : tendresse
19. jasmin : amabilité
20. jacinthe : fidélité
21. lierre : attachement
22. lilas : pureté
23. lilas blanc : innocence
24. lilas pourpre : émois
25. lis blanc : pureté
26. lys : innocence
27. marguerite : déclaration
28. mimosa : confiance
29. muguet : bonheur
30. œillet blanc : passion
31. œillet jaune : dédain
32. oranger : virginité
33. orchidée : désir sexuel
34. pavot : plaisir fugace
35. pensée : pense à moi
36. pivoine : honte
37. primevère : premier amour
38. rose blanche : amour silencieux
39. rose rose : tendresse
40. rose rouge : amour ardent
41. rose jaune : pardon
42. souci : reproche
43. tulipe jaune : amour caché
44. tulipe rouge : déclaration
45. violette : amour caché

Le bouquet de la mariée

C'est un élément incontournable pour la mariée. C'est le marié qui prend en charge le bouquet de la mariée, de son choix à son règlement. Il ira également le récupérer chez le fleuriste. Le bouquet devra être en parfait harmonie avec votre robe de mariée en la mettant délicatement en valeur. Il paraît donc indispensable pour Monsieur de connaître les premiers éléments de la robe et plus particulièrement sa couleur. Si la mariée ne souhaite fournir aucun renseignement sur la robe, il serait dans ce cas préférable de lui en laisser le choix, ce dernier étant dans tous les cas remis par le marié le jour du mariage avant la cérémonie ou au pied de l'église.

Pour la conception du bouquet, vous pourrez fournir au fleuriste un maximum d'informations comme la forme, le tissu et la couleur de la robe et si vous le pouvez une photo de votre tenue. Vous pourrez aussi fournir quelques informations sur votre coiffure et maquillage ainsi que vos goûts personnels en matière de couleur et de fleurs.

Le bouquet rond sera réservé à de petites silhouettes et le panache d'un bouquet en cascade aux plus élancées. Vous serez également prudent, en plus du choix des fleurs, au choix des odeurs qui pourraient vous gêner durant le mariage. Vous penserez également à accorder le bouquet avec la boutonnière du marié mais aussi avec les bouquets des demoiselles d'honneur.

Après la cérémonie, vous pourrez toujours lancer votre bouquet à la sortie de l'église. Ceci prédit le mariage dans l'année pour celle qui l'attrapera. Si vous êtes conservatrice, il conviendra de mettre votre bouquet, tête en bas afin de le faire sécher. Renseignez vous auprès de votre fleuriste car certaines fleurs ne le supportent pas.

Enfin, vous trouverez sur le marché certains spécialistes vous permettant de conserver votre bouquet sous une pyramide de verre qui finira sur votre table de salon ou votre buffet. Il conviendra de remettre votre bouquet le jour J à la société retenue afin de préserver au mieux toutes les qualités de votre composition.

Le langage des arbres

Vous souvenez vous de votre premier baiser sous un arbre. Les amoureux peu soucieux de préserver la nature ont souvent gravé leurs initiales avec un grand cœur sur les troncs d'arbres comme si ils accordaient à cet arbre certaines vertus protectrices de leurs sentiments.

Acacias	Amour platonique
Alisier	Accord
Amandier	Etourderie
Cerisier	Bonne éducation
Châtaignier	Rendez moi justice
Chêne	Hospitalité
Cyprès	Deuil
Ebénier	Noirceur
Erable	Réserve
Frêne	Grandeur
Hêtre	Prospérité
Lierre	Attachement
Marronnier	Luxe
Noyer	Ferveur

Olivier	Paix
Peuplier blanc	Temps
Peuplier noir	Courage
Pin	Hardiesse
Platane	Génie
Prunier sauvage	Indépendance
Sapin	Elévation
Saule pleureur	Tristesse
Sorbier	Prudence
Tilleul	Amour conjugal

DIRE JE T'AIME EN 83 LANGUES

Pays	Vous devez dire
Afghanistan	Ra ban dé gran na yé
Afrique du sud	Ek èt you lif
Allemagne	Ich liebe dich
Alsace (fr)	i lieb dier
Angleterre	I love you
Arabie	Ana ouhibuc
Arménie	Y kez si rou mèm
Bangladesh	A mi to ma ké ba lo ba chi
Bretagne(fr)	da garout a ran
Burkina Faso	i coca din'yé
Burundi	Ndagukunda
Cameroun	Ma kou
Cambodge	Niem sâlam
Catalan	T'estimo
Chine	Ngo oi ney
Chine mandarin	Wo ay ni
Comores	N'gam an dzo
Congo	Gué dzo lo lo
Corée	Sa rang a é
Corse	Ti ten gou ka ra
Cote d'ivoire	Mam bon
Croatie	Ja te volim
Danemark	Jeg elsker dig
Egypte	Eka dol li
Espagne	Té quiero
Finlande	Minae rakastan sinua
France	Je t'aime
Frisonie(pb)	ik hâld fan dy
Futuna	E kaou alofa kiaté koé
Grèce	Sagapo
Guadeloupe	Moin émé ou
Guyane	Mo kon tan toi
Haiti	moin rin min ou
Hawai	Aloha wau la oi

Hollande	Ik hou van je
Hongrie	Nagyon szeretlek
Inde	na nou ni nan nou pri ti sou té né
Indonésie	Saya cinta padamu
Iran	Dous tete da ram
Irlande	Taim I ngra leat
Italie	Ti amo
Japon	Aishiteru
Java	A kou tre no ka ro ko wé
Laos	Koy ak tiao
Languedoc(fr)	t'aimi
Latin	Té amo
Liban	Bahibak
Lithuanie	Ta vé mi lyu
Luxembourg	ech hunn dech gär
Madagascar	Tia kou èn aou
Mali	M'Bi Fê
Maroc	Kanbik
Martinique	Mwen inmew
Maurice	Mo kon tan toi
Mexique	Ni mi ztla zo tla
Moselle(fr)	ich honn dich gäer
Norvège	I eille el skar deille
Nouvelle Calédonie	Na na ra ro
Nouvelle Guinée	Na ba mé iba aou kaé lio
Pakistan	Mujhe tumse muhabbat hai
Philippines	Gui gou g ma ko i kao
Pologne	Kocham ciébé
Portugal	Amo-Te
Réunion	Mi aim a ou
Roumanie	Té you besk
Russie	Ya tibia lioubliou
Rwuanda	N'da gou koun da
Sénégal	Da ma la noppe
Seychelles	Moi kon tan ou
Sri lanka	Ma ma oya ta a de rey
Suisse romande	Ya ou am tay
Sumatra	Niak go ring di ni kou
Swahili	Nakupenda
Tahiti	Ua here au ia'oe
Tchécoslovaquie	Miluji té
Thaïlande	T'chan rok khun
Turquie	Ben seni seviyorum
Ukraine	Ya tébé koraiou
Vietnam	Em yêu anh
Yougoslavie	Ya te volim
Zaire	Y kou zo lélé
Zaire (lingala)	Nalingiyo
Zaire(swahili)	Nakupenda
... les oubliés	A vous de chercher...

[Les anniversaires de mariage](#)

Beaucoup de français aiment fêter les noces d'argent, d'or ou de diamant mais l'anniversaire de mariage peut devenir au fil du temps une fête à laquelle les enfants et les petits enfants peuvent participer.

1 an	Coton	29 ans	Velours
2 ans	Papier	30 ans	Perle
3 ans	Cuir	31 ans	Basane
4 ans	Cire	32 ans	Cuivre
5 ans	Bois	33 ans	Porphyre
6 ans	Cuivre	34 ans	Ambre
7 ans	Laine	35 ans	Corail
8 ans	Bronze	36 ans	Mousseline
9 ans	Faïence	37 ans	Papier
10 ans	Etain	38 ans	Mercure
11 ans	Corail	39 ans	Crêpe
12 ans	Soie	40 ans	Emeraude
13 ans	Muguet	41 ans	Fer
14 ans	Ivoire	42 ans	Nacre
15 ans	Porcelaine	43 ans	Flanelle
16 ans	Saphir	44 ans	Topaze
17 ans	Rose	45 ans	Vermeil
18 ans	Turquoise	46 ans	Lavande
19 ans	Cretonne	47 ans	Cachemire
20 ans	Cristal	48 ans	Améthyste
21 ans	Opale	49 ans	Cèdre
22 ans	Bronze	50 ans	Or
23 ans	Béryl	55 ans	Emeraude
24 ans	Satin	60 ans	Diamant
25 ans	Argent	65 ans	Saphir
26 ans	Jade	70 ans	Platine
27 ans	Acajou	75 ans	Albâtre
28 ans	Nickel	80 ans	Chêne

UNE AUTRE IMAGE DU BONHEUR

De Paul Eluard

« Il ne faut pas de tout pour faire un monde. Il faut du bonheur et rien d'autre. »

De Horace

« Sur les flots, sur les grands chemins, nous poursuivions le bonheur. Mais il est ici, le bonheur. »

De Platon

« Ce n'est pas de vivre selon la science qui procure le bonheur, ni même de réunir toutes les sciences à la fois, mais de posséder la seule science du bien et du mal. »

De Fontenelle

« Le plus grand secret pour le bonheur, c'est d'être bien avec soi. »

De Mathurin Régnier

« Nous sommes du bonheur de nous-mêmes artisans, et fabriquons nos jours ou fâcheux ou plaisants. »

De Charles Ferdinand Ramuz

« Tu diras oui, je dirai oui ;
Et nos voix trembleront un peu
Et hésiteront à cause du monde
Et parce qu'on aime à se dire ces choses
Que tout doucement à l'oreille. »

Poème mariant le mariage à l'alphabet issu d'un almanach de 1830

Le jour où l'on nous mari A
Je m'en souviens, monsieur l'a B
Nous dit d'un air fort compa C
Enfants, il faudra vous ai D
Madame, vous obéir E
A votre époux, à votre F
Puisqu'il ne pourra vous chan G
Et pour éviter qu'il vous l H
Ayez toujours l'air bien gent I
Montrez un front pur qui rou J
Evitez tous les mauvais K
C'est ainsi que toujours près d' L
Attachant son époux qui l' M
Une femme évite sa N
S'il lui tourne pourtant le d O
Et qu'il se mette à la trom P
Qu'elle ne se croit pas vain Q
Qu'elle lui montre son meilleur R
Et l'enchaîne par sa tendr S
Qu'en lui voyant tant de bon T
Il en devienne tout conf U
Son amour sera retrou V
Le ménage aura le beau f X
Proverbes, dictons et petites phrases au fil du temps

Filles et vignes sont difficiles à garder ; il y a toujours quelqu'un qui passe et qui voudrait en tâter.

De bon plant, plante ta vigne, de bon sang, Marie ta fille.

La première année : nez à nez,
La seconde année : bras à bras,
La troisième année : fiche moi le camp !

Il vaut mieux chanter avec un laid que pleurer avec un joli, il y a de jolis vilains

Belle rose devient gratte-cul. Qui cherche une rose trouve souvent une bouse.

Le mariage est une chaîne où l'on ne doit jamais soumettre un cœur par force (Molière)

Mieux vaut se marier que brûler (Saint Paul)

Dans tous les cas, mariez vous. Si vous tombez sur une bonne épouse, vous serez heureux ; et si vous tombez sur une mauvaise, vous deviendrez philosophe, ce qui est excellent pour l'homme (Socrate)

Epouser une femme qu'on aime et qui vous aime, c'est parier avec elle qui cessera d'aimer le premier (Capus)

Le mariage est une forteresse assiégée ; ceux qui sont dehors veulent y entrer, et ceux qui sont dedans veulent en sortir.

Les épouses sont les maîtresses des jeunes gens, les compagnes de l'âge moyen et les gardes-malades des vieillards (sir Francis Bacon)

Chez les amis, tout s'excuse, tout passe ;
Chez les amants, tout plaît tout est parfait ;
Chez les époux, tout ennuie et tout lasse
(Jean de la Fontaine)

Mais le mariage n'est point le plaisir, c'est le sacrifice du plaisir, c'est l'étude de deux âmes qui, pour toujours désormais et pour une fin hors d'elles mêmes auront à se contenter l'une de l'autre (Paul Claudel)

Le mariage, c'est l'amour auquel de vertueux usages ont noblement fait d'ajouter la mairie et l'église (Hervieu P)

Quelques superstitions ?

Une aiguille cassée en trois morceaux annonce un mariage. Si vous en rêvez , elle présage l'infidélité du conjoint.

Il est conseillé de ne pas coudre soi même sa robe de mariée et de ne pas dévoiler sa tenue avant le jour J au futur marié.

Il est conseillé de porter, sous la robe, un morceau de tissus bleu, un élément vieux ayant beaucoup servi, une chose prêtée (bijou) ou un cheveux caché dans l'ourlet de la robe si vous souhaitez que votre mariage vous porte bonheur.

Le tableau du qui fait quoi ?

A faire OU à faire faire
Date Qui fait ? Fait Pas
Fait
Contacter la mairie

Prendre rendez vous médecin

Demander extrait acte de naissance
Préparer les faire part

Aller chercher les faire part

Envoyer les faire part

Préparer le livret de messe

Déposer livrets de messe à l'église

Faire les plans de table

Contacteur Monsieur le Curé
Faire les plans d'accès pour invités
Réunion avec Monsieur le Curé
Lire le 1er texte à l'église
Lire la prière universelle
Acheter les décorations de voiture
Décorer les voitures
Flécher le parcours
Aller chercher le bouquet de mariée
Réserver le coiffeur
Essai coiffeur
Réserver l'esthéticienne
Réserver le photographe
Réserver le disc jockey
Entretien avec le disc jockey
Réserver les musiciens
Réserver la salle vins d'honneur
Acheter les alliances
Acheter la robe
Acheter le costume
Acheter les chaussures
Acheter la lingerie
Acheter les sous vêtements
Réserver le caméraman
Réserver l'hôtel
Choisir les enfants d'honneur
Amener alliances à l'autel
Faire le chauffeur
Choisir la voiture des mariés

Acheter les dragées
Choisir les témoins de la mairie

Choisir les témoins de l'église
Prendre cartes identités
Acheter jetables pour soirée
Assistante habillage
Surveillante habillage

Déplacer et transporter les fleurs
Acheter alcool pour soirée
Faire établir test alcoolémie
Préparer stylo pour signatures
Préparer maquillage de secours
Préparer drap blanc pour photos
Préparer bouteille d'eau fraîche
Préparer brumisateur pour bouquet
Réserver le magicien
Qui nous accueille pour l'habillage
Qui nous emmène en voyage noces
Aller chercher la nounou
Aller reconduire la nounou
S'occuper du chien
Réunion avec les musiciens
Réunion avec la chorale

TEST

Vous envisagez de vous marier, ou vous l'êtes déjà, mais êtes-vous vraiment fait pour cela ? Répondez à ce questionnaire, découvert sur internet et légèrement modifié, sans tricher pour pouvoir en juger...

1) Vous l'aimez

- A : Oui, plus que tout
- B : Oui
- C : Je ne m'étais pas posé la question
- D : Non

2) Vous voulez des enfants

- A : Oui plusieurs
- B : Oui, un seul enfant
- C : Je vais y réfléchir
- D : Ce serait trop méchant pour eux

3) Il ou elle a un nouveau vêtement vous dites

- A : Cela te va très bien
- B : C'est pas mal mais j'aurais choisi une autre couleur
- C : C'est comme d'habitude
- D : Pourquoi as-tu mis des rideaux de cuisine

4) Il ou elle vous annonce une augmentation de salaire

- A : Vous êtes content pour la reconnaissance de son mérite

- B : Ca va améliorer les finances du ménage
- C : Je vais enfin pouvoir vivre mieux
- D : Vous ne pensiez pas que le patron accepterait de coucher avec lui (elle)

5) Il ou elle a invité ses parents pour le week end

- A : Chouette une bonne fête en perspective
- B : Ca se fait par respect, vivement lundi
- C : Deux jours de foutus
- D : Vais je les empoisonner ou les égorger, j'hésite !

6) Au lit, il ou elle vous propose une position inhabituelle

- A : Quelle imagination, encore, encore
- B : Je ne ferai pas ça tous les jours
- C : Pas besoin de ça pour arriver à la même chose
- D : De toutes façons, ce sera aussi nul que d'habitude

7) Chacun est attiré par un programme différent à la télévision

- A : On tire au sort, de toutes façons on enregistre l'autre
- B : Je regarde le mien, tu enregistres le tien
- C : Va regarder le tien sur la petite télé de la cuisine
- D : Les émissions culturelles, tu n'y comprends rien

8) Il ou elle a oublié la date de votre rencontre

- A : Le principal c'est qu'il ou elle y pense l'année prochaine
- B : J'y ai pensé pour deux, on va quand même fêter ça
- C : Il ou elle commence déjà à avoir des pertes de mémoire
- D : Normal il ou elle était complètement ivre ce jour là

9) Il ou elle a peur du noir

- A : Je suis là pour te protéger
- B : Ne fais pas l'enfant
- C : Trouillard(e)
- D : Raciste !

10) Son compte est à découvert

- A : Tiens voilà un chèque pour combler
- B : C'est pas grave mais tu devrais faire attention
- C : Tu vas être obligé(e) de ne rien manger jusqu'à ta prochaine paie
- D : J'ai bien fait de faire un contrat de séparation de biens

11) Il ou elle est en train de se faire draguer

- A : Ca me rend fier(e), de toutes façons j'ai confiance
- B : Il ou elle va le ou la remettre à sa place
- C : Chic, je vais échapper à la corvée du devoir conjugal
- D : Pourvu que ça marche ! et qu'il ou elle me quitte

12) A propos de JC

- A : c'est Jésus Christ
- B : c'est Jimmy Carter
- C : c'est Jal Capone
- D : c'est Joli Cul

13) La vie à deux

- A : Tous les problèmes sont divisés par deux
- B : Tous les problèmes sont multipliés par deux
- C : C'est pas pour moi
- D : L'enfer c'est plus doux

14) L'amour de l'autre c'est

- A : Stimulant
- B : Calmant
- C : Soporifique
- D : Pire que des hémorroïdes

15) Avec du sucre on peut faire

- A : De la confiture
- B : Du caramel
- C : Une sauce aigre doux
- D : Des explosifs

16) Une soirée romantique c'est :

- A : Au coin de feu
- B : Dans un restaurant chic
- C : Devant la télévision
- D : Tout(e) seul(e)

17) La déclaration d'amour idéale

- A : Par une lettre
- B : De vive voix
- C : Par e-mail
- D : C'est quoi une déclaration ?

18) Une bonne soirée c'est :

- A : Seuls à la maison
- B : Au cinéma
- C : Entre amis
- D : Chacun de son côté

19) Le cadeau idéal pour la St Valentin

- A : Un petit mot doux
- B : Un bijou
- C : Des fleurs
- D : Qui c'est Valentin ?

20) Quels dessous préférez vous ?

- A : Dentelle
- B : Coton
- C : Cuir
- D : Fourrure naturelle

21) L'amour, combien de fois par semaine ?

- A : Quand on aime, on ne compte pas
- B : Entre 3 et 5 fois
- C : Plusieurs fois par jour
- D : Avec qui ?

22) Le voyage de noces idéal

- A : Avec toi
- B : Venise
- C : Un voyage très économique
- D : La préhistoire

23) L'endroit idéal pour faire l'amour

- A : N'importe où
- B : Le lit
- C : La voiture
- D : N'importe quel trou

24) L'important c'est ?

- A : D'être amoureux
- B : D'être honnête
- C : D'être à l'heure
- D : D'avoir fini ce questionnaire

Maintenant que vous avez répondu à l'ensemble des questions ci-dessus, je vous invite à prendre connaissance des résultats :

Vous n'avez que des A : Recommencez, vous avez triché !!!

Maximum de A : Vous êtes fait pour un mariage heureux, si vous n'avez pas trouvé l'âme sœur cela ne saurait tarder.

Maximum de B : Vous n'êtes pas idéal(e) mais vous savez faire des concessions, tous vos mariages vont être réussis et vos divorces aussi !

Maximum de C : Un peu sado maso, je vous prédis un couple agité, vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer, j'imagine l'ambiance du couple. Les voisins vont avoir un sacré spectacle avec vous.

Maximum de D : Prenez l'annuaire téléphonique à la lettre P, rubrique psychiatre et prenez vite un rendez vous, vous avez péché les plombs !

Les chiffres du mariage en 2002:

- 288 000 mariages en France, ce qui représente 3 % de moins qu'en 2001
- 8 PACS pour 100 mariages

Le mariage en perte de vitesse:

- Il y a eu 285.400 mariages en France en 1999 contre 334 400 en 1980 soit une chute de 14,5%. Depuis 72, il a chuté de 45%.
- Cependant le mariage retrouve un niveau plus élevé depuis 1996 (raisons fiscales et effet millénaire).
- Le taux de nuptialité en France est passé de 4.4 en 1993 (le plus bas du siècle) à 4.9 en 1999. Pour comparaison, le taux de nuptialité est de 8.9 aux Etats-Unis.
- L'âge moyen du premier mariage a reculé de 6 ans depuis 1970.

Femmes : de 23 ans en 1980 à 27.7 ans en 1999.

Hommes : de 25 ans en 1980 à 30 ans en 1999.

A 35 ans plus d'une femme sur 4 ne s'est jamais mariée.

- Stabilisation du nombre des divorces, après une multiplication par quatre entre 1960 et 1995 .Depuis 1980, les divorces ont augmenté de 25%. Aujourd'hui on note 2 divorces pour 5 mariages (Francoscopie, 2000)

La préparation du mariage

- Temps préparation du mariage : 6 à 8 mois en moyenne.
- Budget moyen : 11000 euros dont environ 6000 pour la réception. (Source INSEE)

Le couple et le mariage

- 9 couples sur 10 commencent leur vie commune sans passer devant le Maire.
- 60% des couples qui se marient vivent déjà ensemble alors qu'ils n'étaient que 8% entre 1960 et 1969
- Mais le mariage reste néanmoins le modèle dominant de la vie de couples : 88,5% des couples étaient mariés en 1995.(INSEE)
- Moins d'un couple sur deux se marie à l'église.

Mariage ou union libre ?

- Le nombre de couples non mariés continue d'augmenter : 2,4 millions en 1998 contre 1,5 millions en 1990, soit près d'un couple sur six.
- Autre chiffre significatif : plus de la moitié des premières naissances (53%) ont lieu hors mariage.

Les Français et leur conception du mariage

- 69% des français pensent que le mariage est une institution encore actuelle(sondage Louis Harris, 1999).
- "se marier et avoir des enfants " reste la forme de vie idéale pour 75% des Français(Ipsos, /ça m'intéresse, 1998).

Pourquoi se marie-t-on ?

Selon une étude du centre de sociologie de la famille datant de 1998 :

- 80% des femmes se marient pour lui prouver leur amour
- 57% pour fonder une famille
- 33% par convictions religieuses
- 26% pour faire plaisir à la famille

Quelques records

- Mariage le plus long : en France, le record est de 80 ans de vie commune.
- Mariage le plus âgé : lui avait 103 ans, elle 84. (INSEE/livre des records)

Le mariage mixte

- Les mariages mixtes représentent 10,1% du total des mariages contre 6,2% en 1970.
- La nationalité africaine représente 42% des mariages mixtes ou étrangers contre 37% pour la nationalité européenne

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Selon le Ministère de la Justice, plus de 19054 pacs ont été enregistrés entre le 16 novembre 1999 et le 30 juin 2000.
- L'Ile de France en détient le nombre le plus élevé.

Ce que pensent les Français vis-à-vis du PACS

- 70% des Français trouvent positif l'adoption du pacs.(Libération, 28/09/00)
- 54% des Français ne sont pas prêts à accepter les mariages de couples homosexuels
- 49% des Français sont favorables aux pacs d'homosexuels hommes, 48% aux pacs d'homosexuelles femmes
- 66% des Français rejettent l'idée selon laquelle le texte porterait atteinte à la famille
- 56% des Français pensent que l'adoption du pacs a fait avancer les mentalités (couple, choix sexuels)
- 55% des Français pensent que le pacs a permis de faire accepter l'homosexualité dans la société

Se marier avec une grande différence d'âge

- Les femmes : Dans leur première union, les femmes ont un partenaire dont l'écart moyen est de 40 mois de plus qu'elles. Dans leur seconde union, l'écart moyen ne sera que de 25 mois.
- Les hommes : A l'inverse, leur seconde union se traduirait par un écart de l'âge moyen plus important (41 mois) que la précédente (21 mois).
- 53% des Français trouvent choquant un couple où l'homme a 30 ans de plus que la femme.
- 64% trouvent choquant un couple où la femme a 30 ans de plus que l'homme.
- 11% pensent que cette indifférence est plutôt enrichissante.

- 37% pensent qu'elle est sans importance.
- 42% pensent que ces couples sont voués à un échec rapide (51% non).

ET SI VOUS VOUS PROTEGIEZ DES TACHES

Afin de ne pas gâcher la soirée, voici quelques astuces pour nettoyer quelques taches:

Bière : eau chaude ammoniacuée.

Bougie : retirer le maximum avec un couteau, puis passez un fer à repasser chaud sur quelques feuilles de papier de soie posées sur la tâche, lavez, rincez.

Café : mélange 50/50 de vinaigre blanc et alcool à 90°

Chocolat : eau savonneuse froide puis mélange eau et alcool à 90° légèrement ammoniacuée.

Fruits rouges : mélange eau oxygénée et ammoniacue, rincez.

Herbe verte : alcool à 90°.

Rouge à lèvres : alcool à 90°

Sang : jamais d'eau chaude, lavez avec du sérum physiologique, ou tamponnez avec un comprimé d'aspirine dissous dans de l'eau, ou vinaigre blanc.

Vin : verser de l'eau gazeuse (Perrier) ou un mélange 1/3 alcool à 90°, 2/3 eau, ou vin blanc si c'est du vin rouge qui a taché, ou alcool à 90° et vinaigre blanc, lavez à l'eau savonneuse, rincez.

Comment dresser une table:

Disposer d'abord vos assiettes à 1 cm environ du bord de la table. Posez la fourchette de table suivie de la fourchette poisson immédiatement à gauche. Placez le couteau de table à droite puis si nécessaire, le couteau à poisson. Fourchettes et cuillers se placent pointe et cuilleron vers la table ("à la Française"). Les couteaux de table sont orientés le tranchant de la lame vers l'assiette. Le principe est simple il faut que la personne puisse prendre les couverts dans l'ordre où ils lui seront nécessaires. Les couverts à fromage et les couverts à dessert seront présentés entre le verre et l'assiette, le manche du côté droit

De forme rectangulaire, sa largeur devrait être de 110 cm, pour vous permettre de séparer chaque couvert d'environ 40 cm. Ronde, elle ne pourra avoir un diamètre inférieur à 80 cm pour 2, 120 cm pour 4, 140 cm pour 6, 150 cm pour 8 et 180 à 200 cm pour 10 à 12 convives.

Préparation d'une trousse de secours :

Confiez à votre témoin le soin de préparer une "trousse de secours" qui vous permettra de soigner les petits bobos du jour :

- détachant en spray
- fil et aiguille
- pansements (surtout pour les pieds)
- bas/collants de rechange
- maquillage pour retouches

- déodorant, talc
- sucre/confiserie en cas de malaise émotif
- kleenex
- lingettes déodorantes
- échantillon de parfum
- laque/gel
- brumisateur
- cotons-tiges
- épingles à cheveux (pour celles qui ont 1 chignon)
- gel pour les pieds/jambes lourdes
- épingles à nourrice
- cure-dents
- aspirine
- spray buccal
- petite bouteille d'eau

Les fiançailles, la jarretière ou le riz. Le mariage reste une cérémonie très protocolaire. Pour éviter toute fausse note, mieux vaut connaître les principales règles de bienfaisance, quitte à les ignorer par la suite...

Les fiançailles

Si certains considèrent les fiançailles comme une étape importante qui légitime les couple aux yeux de tous, d'autres les trouvent dépassés et inutiles. Les fiançailles annoncent un mariage futur. Traditionnellement, on se fiance entre 1 an et 1 an et demi avant la date à laquelle on envisage de se marier. L'usage veut que les proches soient les premiers avertis et que la famille de la fiancée reçoive chez elle. C'est à cette occasion que votre bien-aimé vous offrira, en gage de son amour, la bague de fiançailles qui préfigure l'alliance. Jusqu'au jour du mariage, elle se porte à l'annulaire gauche (dont une veine serait directement reliée au coeur...). Le jour de la cérémonie, elle se déplacera à la main droite afin de laisser la main gauche libre de recevoir l'alliance. Plus tard, elles pourront se porter toutes deux au même doigt en gage de fidélité et d'amour éternel. Pas de cadeau pour le fiancé selon la tradition ; mais de plus en plus, sa dulcinée lui offre une montre ou des boutons de manchettes par exemple.

Le lancer de bouquet

A la fin de la journée, la mariée peut lancer - dos à ses amies encore célibataires - son bouquet en l'air. Celle qui l'attrapera est censée se marier la prochaine.

Les publications.

Les publications civiles sont faites par l'officier d'état civil du lieu de la célébration du mariage, et, sur sa réquisition, par ses collègues des mairies du domicile et du lieu de naissance de chacun des époux. Après les publications, les maires des autres communes transmettent un certificat de non-opposition à la mairie où doit être célébré le mariage, les oppositions étant constituées par l'un des empêchements énumérés ci-avant.

Pour certaines raisons d'urgence ou d'opportunité, le procureur de la République peut accorder une réduction de la durée (normalement de 10 jours) des publications, ou même une dispense.

Chacun des futurs époux doit fournir une expédition de son acte de naissance, délivrée depuis moins de 3 mois spécialement pour un mariage, et un certificat prénuptial, délivré depuis

moins de 2 mois par un médecin attestant qu'il a examiné l'intéressé en vue d'un mariage.

Lorsqu'un contrat de mariage a été rédigé, un certificat du notaire attestant cette rédaction doit également être remis.

Si l'un ou l'autre des futurs époux est mineur, la preuve écrite du consentement des parents doit être fournie.

Les formes de la cérémonie. Le mariage est non seulement un contrat entre les époux, mais également un statut qui s'applique à l'un et à l'autre. Le mariage doit donc être célébré par l'officier de l'état civil (maire, à défaut conseiller municipal) compétent (celui du lieu de résidence de l'un ou l'autre des futurs époux), dans la maison commune et au cours d'une cérémonie publique. Un acte de mariage doit être dressé et signé par l'officier de l'état civil qui le célèbre, par les 2 époux et par 2 témoins.

La preuve du mariage

Le mariage se prouve:

- par l'acte de mariage lui-même, qui normalement, devrait être le seul moyen de preuve
- par la déclaration judiciaire de perte ou de destruction des registres
- par la preuve indirecte, par décision pénale ayant déclaré la perte de l'acte
- par la présomption légale, par la possession d'état

Les effets du mariage

Les pouvoirs du mari. Le principe selon lequel le mari assume le rôle de chef dans l'association conjugale est un principe essentiel auquel il est interdit de déroger, mais la loi du 13 Juillet 1965 a réduit les attributions attachées à cette qualité.

Le mariage donne lieu à la filiation légitime.

Les obligations particulières des époux. Ce sont soit des obligations envers les enfants (ils doivent les entretenir, les nourrir et les élever), soit des obligations envers eux-mêmes (devoir de fidélité, base même de l'organisation monogamique, de secours, c'est à dire d'aide mutuelle sur le plan pécuniaire, et d'assistance morale, c'est à dire de respect, de soins et égards; enfin, devoir de vivre ensemble au domicile choisi par le couple, ou le mari).

Le mariage crée l'alliance, ou lien entre un époux et les parents de l'autre. L'alliance entraîne en certains cas l'incapacité de se marier et, au premier degré, elle crée l'obligation alimentaire réciproque.

LE MARIAGE EN QUELQUES QUESTIONS REPOSES

Qui devons nous inviter ?

Toute personne qui vous tient à cœur doit faire l'objet d'une invitation, invitation à la cérémonie ou à la soirée, le choix vous appartient mais pour cette journée, pensez à ranger vos différents et vos soucis avec vos proches.

Qui devons nous remercier ?

Vous devez remercier tous les gens qui ont contribué à votre bonheur par une présence, un geste, un appel téléphonique, une carte, une fleur, un cadeau...

Qui paie quoi ?

Tout dépend bien évidemment du budget de chacun. En règle générale, le repas est à la charge des parents et chaque famille paie pour les invités qu'elle prend à sa charge. Les mariés peuvent participer pour leurs amis ou leurs collègues. La robe de la mariée est souvent prise en charge par les parents de la mariée et le costume par les parents du marié. Les alliances seront payées par les mariés. Quant aux prestataires, tout dépendra de vos familles. Il vous appartient de ne rien imposer.

Combien va nous coûter notre mariage ?

Il est impossible de fournir le coût réel du mariage. Prévoyez une fourchette de 5000 à 15000 euros pour une centaine d'invités à table en tenant compte de la robe, du costume, des alliances, du repas, du vin d'honneur, du cocktail, de la soirée, du photographe, des fleurs, de la location de voiture et de l'imprimeur.

Quel recours avons nous en cas de manquement par l'un des prestataires ?

Le but n'est pas aujourd'hui de démontrer tel ou tel recours car le principal intérêt pour votre mariage est dans la réussite totale de cet événement et par conséquent vous devez prendre toutes dispositions nécessaires afin de ne pas avoir de mauvaises surprises le jour J. En particulier, vous penserez à réclamer un contrat signé pour les prestataires comme le traiteur, le disc jockey, le photographe. N'oubliez pas que certains de vos prestataires ont obligation de moyens mais pas de résultat (le disc jockey par exemple).

Quand réserver un prestataire ?

Bien évidemment la salle sera le point de départ de votre réservation. Une fois la date fixée et réservée, il vous appartient de réserver les prestataires dès que possible afin de vous assurer leur service. Il n'y a pas forcément de délai à respecter. Vous pouvez parfaitement craquer sur les services d'un photographe et 6 mois avant la date du mariage, ce dernier est déjà complet.

Devons nous contracter une assurance spéciale le jour du mariage ?

La réponse est non si vous faites exclusivement appel à des prestataires extérieurs car eux auront dans tous les cas une assurance responsabilité civile en cas de sinistre. Par contre, si vous décidez de faire appel à un disc jockey non déclaré, il vous appartient alors d'être prudent dans le cas d'un incendie ou de la chute d'une enceinte sur vos invités. En effet, la salle de réception se dégagera totalement de cet incident si le disc jockey ne fait pas l'objet d'une déclaration ou d'un contrat de travail. Il convient donc de prendre une assurance spécifique pour cette journée.

L'autre intérêt de l'assurance réside en une assurance annulation fête qui vous permettra de vous faire rembourser toutes les avances et sommes effectuées auprès des prestataires retenus et ayant fait l'objet d'un acompte ou aarhes. Vous devez prévoir environ 2 à 3 % des sommes engagées au titre de la cotisation. Attention, toutes les compagnies ne proposent pas ce type de contrat.

Qu'est ce que la remise de bouquet ?

La remise de bouquet permet au marié d'offrir à la mariée le bouquet qu'elle portera toute la journée. C'est une tradition que certains préfèrent ne pas effectuer.

La mariée est elle à droite ou à gauche de l'homme dans l'église (le papa ou le marié) ?

La mariée est à gauche de l'homme. La femme est toujours à gauche de l'homme car dans le passé, l'homme protégeait sa promise avec la main gauche alors que la main droite tenait son épée.

Pouvons nous nous marier à l'église alors que l'un de nous n'est pas croyant ?

Bien sûr que oui, vous pouvez parfaitement vous marier à l'église et dans ce cas il convient de choisir plutôt une célébration à une messe sauf si bien évidemment l'un de vous deux est pratiquant.

Qui dois je choisir comme témoin ?

En priorité, il conviendra de choisir un frère ou une sœur voir un parent très proche mais rien ne vous empêche de choisir un ami d'enfance ou un collègue. Vous pouvez également choisir des témoins différents à la mairie et à l'église.

Dois je mettre le voile en entrant dans l'église ?

En règle générale, les mariées portent le voile en entrant dans l'église pour le relever dès le moment des consentements.

Doit on faire un cortège à la mairie ?

Contrairement à l'église, le cortège à la mairie n'est pas une obligation. Vous pouvez parfaitement décider de le faire ou pas, la décision vous incombe. Certaines mairies (très rare) vous demanderont de faire un cortège.

Où se placent les invités dans la mairie ?

Les mariés prennent place devant l'officier d'état civil, à gauche de la mariée, les témoins de Mademoiselle et à droite du marié, les témoins de Monsieur. Les parents, quant à eux, prennent place juste derrière les mariés ainsi que les grands parents. Il peut arriver dans certaines mairies que la disposition soit prise en charge directement par le personnel de l'hôtel de ville.

Où se placent les invités à l'église ?

Les mariés seront placés soit dans l'allée menant à l'autel, soit à gauche ou à droite de l'autel. Les parents et les grands parents prennent place au premier rang et les témoins, les frères et sœurs au deuxième rang (sauf si le premier rang comporte suffisamment de sièges pour accueillir également frères et sœurs et témoins). La famille proche est toujours placée aux premiers rangs.

La mariée doit elle signer son nom de jeune fille ou son nom marital ?

Que ce soit à la mairie ou à l'église, la mariée signe son nom de jeune fille sur les registres, qui reste et restera de toute façon son nom usuel.

La mariée doit elle jeter son bouquet à la sortie de l'église ?

C'est une tradition de moins en moins pratiquée car les mariées préfèrent conserver leur bouquet. Néanmoins, vous pouvez faire réaliser un second petit bouquet qui sera donc lancé à votre sortie d'église. Dos aux jeunes filles célibataires, vous lancez le bouquet qui sera récupéré par une demoiselle. On dit que celle qui attrape le bouquet est la prochaine à marier.

J'ai sali ma robe pendant la séance photo ?

Tout d'abord, dites vous qu'un bon photographe se doit de protéger vos tenues durant la traditionnelle séance photos. Si, néanmoins, une tâche survenait, ne frottez surtout pas cette tâche lorsqu'elle est humide. Laissez sécher et frotter ensuite avec un chiffon sec. Si la tâche ne disparaît pas, ajoutez un peu d'eau et séchez la robe au sèche cheveux à environ 20 cms du tissu. Pensez également à demander le tissu de votre robe afin de vous renseigner sur les éventuels produits à y mettre en cas de tâche.

Devons nous faire un discours ?

Les mariés peuvent parfaitement prendre le micro à l'église pour remercier les gens de leur présence et inviter ces derniers à se rendre aux vins d'honneur. Ils peuvent également, en tout début de repas s'exprimer en remerciant non seulement les amis et la famille mais surtout les parents qui auront contribué largement à la réussite de leur mariage.

Comment se passe l'ouverture du bal ?

Les mariés ouvrent le bal ensemble sur la musique de leur choix ; le marié invite ensuite sa maman à danser et la mariée son papa. Les beaux parents dansent également ensemble. Les invités rejoignent alors la piste. Dans certains mariages, il arrive que les mariés ouvrent directement le bal avec leur parent respectif.

Doit on impérativement servir du champagne ?

Comme diront certains, mieux vaut servir un bon mousseux qu'un mauvais champagne. La réponse est bien sûr non, vous n'êtes pas obligés de servir du champagne lors de votre mariage. En fonction de votre budget, il vous appartient d'envisager oui ou non de servir un champagne ou un mousseux. La seule obligation étant de ne pas servir l'un ou l'autre dans un gobelet en plastique.

Où puis je me procurer les bonnes adresses pour mon mariage ?

Le premier conseil est de ne pas vous fier aux prestataires relevés sur les sites internet ou dans les guides pratiques du mariage. En effet, dans la majeure partie des cas, ces sociétés apparaissent car elles ont réglé une cotisation afin d'être présentes. Il ne s'agit là que de publicité indirecte. Le meilleur moyen restant le bouche à oreille ou le choix direct. Fiez vous à votre entourage en vous assurant que vous avez bien les mêmes goûts. Ensuite, vous devrez simplement vous sentir en confiance. Relevez les adresses dans l'annuaire téléphonique, sur les salons du mariage et demandez en mairie un guide pratique du mariage afin de pouvoir relever un maximum de spécialistes.

LE MARIAGE POUR LES RADINS

Tout d'abord, si vous avez acheté ce livre, c'est que vous n'êtes peut être pas aussi radin que vous le pensiez. Si vous vous l'êtes fait offrir ou si vous l'avez emprunté, il convient alors de vous arrêter sur les paragraphes qui suivent.

Faites établir systématiquement des devis. Les devis sont gratuits et ne vous engagent en rien. Ils vous permettront d'obtenir le détail de l'ensemble des opérations. De plus, un devis n'est pas définitif. Il peut être renégocié à la baisse en cas de modifications de ce dernier.

Repoussez votre date de mariage à une saison un peu plus calme. Vous devez savoir que peu de mariés franchissent le cap entre novembre et mars et que les prestataires peuvent vous offrir de meilleures conditions tarifaires et particulièrement le traiteur ou salon de réception. Pensez également au vendredi qui reste un jour privilégié en terme d'économies.

Vous pourrez aussi vous marier en province et pas forcément dans une grande ville afin de bénéficier d'une remise complémentaire.

Vous cumulerez aisément un bon repas et une bonne chambre pour votre nuit de noce en regroupant les deux dans le même établissement. Vous réaliserez de très larges économies en réalisant votre repas directement dans un gîte vous permettant, pour le même prix de faire dormir vos invités. Il ne vous reste qu'à choisir un gîte suffisamment grand pour accueillir l'ensemble de vos invités.

Vous remplacerez les prestataires secondaires par des amis ou des collègues ; décoration de la salle, de la voiture, reportage photo, reportage vidéo, animation le soir du mariage, imprimante personnelle pour vos faire part...

Vous embaucherez quelques jeunes recrutés au sein d'une école hôtelière pour assurer le service en salle, la cuisine et le nettoyage de votre salle.

Vous privilégerez la location à l'achat (robe, costume, accessoires, vaisselle etc...)

Comme vous le voyez, il paraît facile de faire de réelles économies sur votre mariage. Malheureusement la sécurité a un prix et ce prix n'est pas forcément à la portée de toutes les bourses alors amusez vous avant tout et dites vous que de toute façon vous aurez toujours cherché à faire le maximum pour que votre mariage soit le plus réussi de tous.

L'AGENDA

-120 jours

Etablir votre budget d'installation.

Chercher un logement.

Prendre contact avec les autorités religieuses et votre administration communale.

Réserver la salle pour la réception.

-90 jours

Confirmer la date du mariage auprès du photographe, disc-jockey, restaurateur, et réserver les voitures de cérémonie.

Décider du style de votre intérieur, commencer les achats de mobilier.

Préparer votre voyage de noces.

Commander votre robe de mariée.

Etablir et déposer votre liste de mariage.

Préparer la liste des invités.

Imaginer et commander vos faire-part et invitations.

Réserver les musiciens.

-60 jours

Vérifier si toutes les formalités sont remplies.

Rechercher un hôtel pour les invités habitant loin.

Réserver votre voyage de noces.

Fixer un rendez-vous avec votre esthéticienne et préparer un programme de beauté.

Choisir les demoiselles d'honneur et les témoins.

Choisir les alliances et les faire graver.

Envoyer vos faire-part et invitations.

-30 jours

Revoir votre liste de mariage et éventuellement la compléter.

Consulter un fleuriste pour la décoration florale et le bouquet de mariée.

Etablir les menus avec le restaurateur.

Réserver le lieu de votre nuit de noces.

Commencer les séances de banc solaire.

Réserver les vêtements de cérémonie.

-15 jours

Remercier par écrit pour les cadeaux déjà reçus.

Revoir votre liste de mariage et éventuellement la compléter.

Check-list pour votre voyage de noces.

Penser aux derniers détails vestimentaires.

Aller chercher vos alliances.

-8 jours

Aller signer votre contrat de mariage chez le notaire.

Préciser le nombre d'invités pour la réception.

Préparer les plans de table pour un diner assis.

Voir les derniers détails avec le ministre du culte, le photographe, le fleuriste, le disc-jockey, le traiteur.

Essayer la robe, les accessoires et les vêtements de cérémonie.

Prendre rendez-vous chez le coiffeur et l'esthéticienne.

-1 jour

Renseignez-vous pour connaître les derniers cadeaux reçus.

Reposez-vous.

-jour j

Passer chez votre coiffeur, esthéticienne.

Aller chercher le bouquet de la mariée.

Ne pas oublier les alliances.

Gardez votre calme et souriez !

-Plus tard

Remercier ceux qui vous ont offert un cadeau ou simplement marqué leur sympathie.

Clôturer votre liste de mariage.

UN CHOIX DE CADEAU

Tu m'as demandé ce que je voulais pour mon anniversaire. N'importe quel cadeau figurant sur cette liste fera de moi le plus heureux des hommes :

1 S'il te plaît, accueille-moi avec le sourire et un baiser quand je rentre et fais comme si tu avais du plaisir à me voir, même si la journée était mauvaise.

2 Laisse moi le temps en rentrant de me changer l'esprit, de passer du travail à la maison. Le temps de flâner ou de ne rien faire du tout, sans me rappeler aussitôt les travaux qui m'attendent. Le temps de parler de ce qui me dérange et parfois de ne rien faire d'autre que d'être auprès de toi.

3 S'il te plaît, souviens-toi qu'en général je préfère t'avoir dans mes bras que de te savoir dans la cuisine en train de faire mon gâteau préféré.

4 Lorsque je fais une suggestion, envisage les possibilités plutôt que les difficultés qui se présentent.

- 5 Relève mes fautes, si tu le juges nécessaire, mais fais-le gentiment, entre nous deux.
- 6 Si je te demande de faire quelque chose, s'il te plaît, mets-le en tête de liste.
- 7 Fais moi sentir que j'ai une certaine importance à tes yeux, que tu as besoin de moi.
- 8 Dis moi chaque jour que tu m'aimes, et que ce soit sérieux.
- 9 Souris.

Tu m'as demandé ce que je voulais pour mon anniversaire. N'importe quel cadeau figurant sur cette liste fera de moi la plus heureuse des femmes.

- 1 S'il te plaît, rentre chez toi avec un bonjour et un sourire et fais comme ci tu avais plaisir à me voir, même si ta journée était mauvaise.
- 2 Fais mon confiance lorsque tu rentres de ton travail et ne me demande pas quel est le repas du soir ou le linge est il repassé.
- 3 S'il te plaît, souviens-toi qu'en général je préfère t'avoir dans mes bras que de te savoir devant la télévision ou la console de jeux
- 4 Lorsque je fais une suggestion, envisage les possibilités plutôt que les difficultés qui se présentent.
- 5 Relève mes fautes, si tu le juges nécessaire, mais fais-le gentiment, entre nous deux.
- 6 Si je te demande de faire quelque chose, s'il te plaît, mets-le en tête de liste.
- 7 Fais moi sentir que j'ai une certaine importance à tes yeux, que tu as besoin de moi.
- 8 Dis moi chaque jour que tu m'aimes, et que ce soit sérieux.
- 9 Souris.